

UNION PANAFRICAINNE DES POSTES



**RAPPORT DE LA 30^{ème} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP**

***Addis-Abeba Ethiopie,
11 au 13 juillet 2011***

SOMMAIRE	Page
PREMIERE PARTIE – QUESTIONS D’ORDRE GENERAL	
▪ Note de Présentation	4
▪ Ordre du jour du Conseil	6 - 8
▪ Bref compte-rendu des travaux	9 - 23
▪ Décisions, résolutions et recommandations	24 - 41
▪ Communiqué final	42 - 45
▪ Motion de remerciements	46 - 47
DEUXIEME PARTIE – RAPPORTS	
▪ Rapport d’activités de la Secrétaire générale pour la période 2010-2011	49 - 59
▪ Thème de la Journée panafricaine des postes	60 - 61
▪ Rapports des Comités administratifs et techniques	62 - 69
TROISIEME PARTIE – COMMUNICATIONS	
▪ Communication de la Poste d’Egypte	
▪ Communication de la Poste de Corée	
▪ Communication de Reason’s Solutions	
▪ Communication du Sénégal	
▪ Communication du Gabon	
▪ Communication de l’Organisation internationale pour les migrations	
▪ Communication du Kenya	
▪ Communication de l’UPU	
▪ Communication conjointe UPAP et UPU	
▪ Communication de la Poste du Nigeria (NIPOST)	
▪ Communications de l’Afrique du Sud	
▪ Communication de la Poste de Belgique	
▪ Communication du Cameroun	
▪ Communication de la Poste de l’Inde	
▪ Communication de la CUA	
▪ Communication du Bénin	
QUATRIEME PARTIE – QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	
▪ Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs sur la situation financière de l’Union	114 - 124
▪ Résumé du rapport de la 11 ^{ème} réunion du Comité de gestion du Secrétariat général	125 - 129
▪ Programme d’actions de l’UPAP pour la période 2011-2012	130 - 136

CINQUIEME PARTIE – ADOPTION DE DOCUMENTS FINAUX

- Rapports
- Décisions
- Résolutions
- Recommandations
- Communiqué final
- Motion de remerciements

SIXIEME PARTIE – DIVERS

SEPTIEME PARTIE – ANNEXES

- Allocutions d'ouverture **137 - 164**
- Allocutions de clôture **165 - 167**
- Liste des participants **169 - 177**

PREMIERE PARTIE – QUESTIONS D’ORDRE GENERAL

NOTE DE PRESENTATION

La 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) s'est tenue du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Le présent rapport, qui retrace le déroulement des travaux, contient les décisions, résolutions et recommandations et comporte sept parties essentielles comme suit :

1. Questions Générales
2. Rapports
3. Communications
4. Questions financières
5. Divers
6. Adoption des documents finaux
7. Annexes

**ORDRE DU JOUR DE LA 30^{ÈME} SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP
ADDIS ABABA, ETHIOPIE, 11-13 JUILLET 2011**

HORAIRES DE TRAVAIL

Matinée	:	09H00	à	13H00
Pause café	:	11H00	à	11H30
Après-midi	:	15H00	à	17H30
Pause café	:	16H15	à	16H35

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

1. Inscription des délégués
2. Cérémonie officielle d'ouverture
3. Election du bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
(Doc. N°01/UPAP/CA/XXX/2011)

DEUXIEME PARTIE : RAPPORTS

5. Rapport d'activités du Secrétaire général pour la période 2010/2011
(Doc. N°02/UPAP/CA/XXX/2011)
6. Thème de la Journée panafricaine des postes 2012 (à titre d'information)
(Doc. N°03/UPAP/CA/XXX/2011)
7. **Présentation des rapports des comités administratifs et techniques**
 - 7.1 Rapport du Groupe d'action pour le développement postal
(Doc. N°04/UPAP/CA/XXX/2011)
 - 7.2 Rapport du Comité de contact UPAP/AFRAA, acheminements postaux et sécurité postale en Afrique
(Doc. N°05/UPAP/CA/XXX/2011)
 - 7.3 Rapport du Comité e-poste, promotion et développement des services financiers postaux en Afrique
(Doc. N°06/UPAP/CA/XXX/2011)
 - 7.4 Rapport du Groupe d'action pour la promotion de la philatélie en Afrique
(Doc. N°07/UPAP/CA/XXX/2011)
 - 7.5 Rapport du Comité Africain de soutien, chargé des questions techniques clés du Congrès de l'UPU
(Doc. N°08/UPAP/CA/XXX/2011)

TROISIEME PARTIE : COMMUNICATIONS

PREMIERE SESSION : DEVELOPPEMENT DES SERVICES ELECTRONIQUES ET MODERNISATION DES RESEAUX POSTAUX

MODERATEUR : BOTSWANA

- “ Rôle des services électroniques dans la modernisation des services postaux en Egypte” (Poste d’Egypte)
- “Solutions postales multifonctionnelles – Expérience de la Poste de Corée” (Poste de Corée)
- “Utilisation de la technologie de la communication par satellite pour atteindre les populations non desservies : La vision du projet e-poste Afrique” (RASCOM Star-QAF)
- Réalisations de la Namibie en matière de développement du commerce électronique (Poste de Namibie)
- “Automatisation des guichets, outil efficace de restructuration”: T.B. Reddy, Directeur général, Reason’s solutions
- "Feuille de route de la Réforme postale ; expérience du Soudan ” : Directeur général, Poste du Soudan
- Exploitation du commerce électronique par les opérateurs postaux (Wojciech Foroniewicz, InPost Poland)
- Courrier postal numérique, (Escher Group Limited, Ireland)
- Débat

DEUXIEME SESSION : LA NATURE CHANGEANTE DES SERVICES FINANCIERS POSTAUX : FOCALISATION SUR DE NOUVEAUX DOMAINES COMMERCIAUX

MODERATEUR : ZIMBABWE

- “Principales conclusions de l’étude sur les services financiers postaux en Afrique et les implications futures pour le continent” (Etude de l’UA présentée par le Sénégal)
- “Expérience en matière de mise en œuvre du service de Mandat Express International” (La Poste Gabon)
- “Corridors de migration en Afrique et entre l’Afrique et l’Europe : Implications sur les transferts d’argent et sur le développement socio-économique de l’Afrique” (Organisation internationale pour les migrations)

- “La croissance du transfert d’argent par téléphonie mobile : Mode opératoire et leçons à tirer par les postes” – Expérience du Kenya (Commission des Communications du Kenya)
- Développement des services de transferts d’argent : opportunités et défis en Afrique (UPU)
- Débat

**TROISIEME SESSION : AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE –
ELEMENT
CLE DE LA CHAINE DE VALEUR POSTALE**

MODERATEUR : BENIN

- “Réalizations dans la mise en œuvre des projets conjoints de développement régional” (UPAP et UPU)
- “Essor des colis internationaux et élaboration de stratégies pour en tirer profit” (NIPOST)
- “Développement des systèmes d’adressage national : Leçons à tirer pour l’Afrique” (Poste d’Afrique du Sud)
- “Sensibilisation du public au système d’adressage national : Expérience de la Tanzanie” (Autorité de régulation de la Communication en Tanzanie TCRA)
- “Evolution du Système des Frais terminaux à l’UPU et ses implications pour les pays en développement” (Poste Belge)
- Normes de sécurité applicables aux membres de l’UPU (Groupe inter comités sur la sécurité, UPU)
- Débat

**QUATRIEME SESSION : INITIATIVES D’AMELIORATION DU RESEAU POSTAL
DE PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT ET DE
RENFORCEMENT DE LA COOPERATION**

MODERATEUR : REP. DU CONGO

- “Mise en œuvre des déclarations et décisions de l’UA sur le développement du secteur postal en Afrique “ (AUC)
- “Mise en œuvre du PIDEP en Afrique : Etat d’avancement, Défis et opportunités” (Cameroun, Etude de l’UPU)
- “Postiers Solidaires” (Wilfried Serge Martin, Ministry, Benin)
- “Opportunités de renforcement des capacités humaines en Inde pour le développement durable du secteur postal en Afrique” (Poste de l’Inde)

- “Stratégies pour la promotion de la philatélie chez les jeunes – Expérience de la Tunisie” (Poste de Tunisie)
- “Mesures pour réduire les effets négatifs du réchauffement de la planète sur les activités de la Poste : Expérience de la Poste d’Afrique du Sud” (Motshoanetsi Lefoka, Group CEO, SAPO)
- Débat

QUATRIEME PARTIE : QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

- 8** Rapport du Conseil stratégique de l’UPAP
(Doc. N°09/UPAP/CA/XXX/2011)
- 9** Rapport du Comité de vérification des pouvoirs sur la situation financière de l’Union
(Doc. N°10/UPAP/CA/XXX/2011)
- 10** Rapport du Comité de gestion du Secrétariat général de l’UPAP
(Doc. N°11/UPAP/CA/XXX/2011)
 - Projet de Programme d’action de l’Union pour la période 2011/2012
 - Projet de Budget de l’Union pour la période 2011/2012
 - Projet de recommandations du Comité de gestion du Secrétariat général
- 11** Rapport financier du Secrétaire général pour l’exercice 2009/2010
(Doc. N°12/UPAP/CA/XXX/2011)
 - Rapport financier intérimaire du Secrétaire général pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011
(Doc N°13/UPAP/CA/XXX/2011)
- 12** Rapport du Vérificateur externe sur les comptes de l’Union pour l’exercice clos au 31 mai 2010.
(Doc. N°14/UPAP/CA/XXX/2011)

CINQUIEME PARTIE : DIVERS

- 13** Divers

SIXIEME PARTIE : ADOPTION DES DOCUMENTS FINAUX

- 14** Adoption du rapport, des décisions, résolutions, recommandations et du communiqué final
- 15** Date et lieu de la 31^{ème} session ordinaire du Conseil d’administration et de la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires
- 16** Séance de clôture

BREF COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA 30^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTRODUCTION

La 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP s'est tenue du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République Fédérale et Démocratique d'Ethiopie.

Les pays membres du Conseil d'administration suivants ont participé aux travaux de cette session :

Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, République du Congo, Egypte, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Tanzanie, Liberia, Sierra Leone et Zambie.

Les Pays membres suivants étaient absents: **Libye et Soudan**

Y ont pris part en qualité d'observateurs :

- Les pays membres de l'UPAP suivants : **Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Lesotho, Mali, Mozambique, Ouganda et Zimbabwe.**
- Les organisations et pays partenaires suivants: **AFRAA, UAT, CCPA, COPTAC, CPAO, CRASA, EACO, CEDEAO, ESCHER, OIM, NEPAD, SAPOA, Precintia, Reasons Solutions, UNI-Global, Union postale universelle (UPU), Belgique, Etats-Unis, France, Inde, Sud Soudan et Suisse.**

La liste des participants figure en **annexe** dans la septième partie du rapport général.

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS GENERALES

1. SEANCE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture officielle a eu lieu le 11 juillet 2011 et a été présidée par Son Excellence Monsieur DEBRETSION Gebre Michael, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information de la République Démocratique fédérale d'Ethiopie.

A cette occasion, les discours et allocutions suivants ont été prononcés par les personnalités ci-après :

- Madame Rodah A. MASAVIRU Secrétaire générale de l'Union panafricaine des postes (UPAP) ;
- M. Edouard DAYAN, Directeur général du Bureau International de l'Union postale universelle (UPU) ;
- M. Younouss DJIBRINE, président du Conseil d'administration de l'UPAP ;
- M. Christian MINOUNGOU, représentant de l'Union africaine
- Son Excellence Monsieur DEBRETSION Gebre Michael, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information

Les allocutions figurent en **annexe** dans la septième partie du rapport général.

2. ELECTION DU BUREAU

Le Conseil a entamé ses délibérations, sous la direction du Bureau sortant, élu en 2010 à Yaoundé au Cameroun et dont la composition est la suivante:

Président	:	Cameroun
1^{er} vice-président	:	Nigeria
2^{ème} vice-président:		Libye
Rapporteurs	:	Malawi Benin

Dans son mot d'ouverture, le président du Conseil a fait remarquer la présence de M. Gezahegne Gebrewold qui a été Secrétaire général de l'Union panafricaine des postes de 1992 à 2000.

Le président a aussi sollicité de la part des membres, des propositions pour l'élection d'un nouveau bureau. Le Conseil a adopté à l'unanimité le bureau suivant proposé et soutenu par les participants :

Président	:	Ethiopie
Premier vice-président	:	Benin
2ème Vice-président	:	Zambie
Rapporteurs	:	République du Congo et Egypte

Dans son allocution, le président du nouveau bureau a remercié les membres du Conseil pour la confiance faite à l’Ethiopie pour assurer la présidence de la réunion et les a assuré de son engagement ainsi que celui du bureau tout entier.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL (Doc N°01/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a adopté le projet d’ordre du jour après quelques amendements.

Une opportunité a été donnée à certains observateurs, aux représentants des organisations sous-régionales, aux partenaires internationaux et aux invités de faire de brèves allocutions.

DEUXIÈME PARTIE : RAPPORTS

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR LA PÉRIODE 2010/2011 (Doc N°02/UPAP/CA/XXX/2011)

Le rapport présenté à la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration sur les activités du Secrétariat général pour la période 2010/2011 couvre les domaines essentiels suivants :

- Etat de mise en œuvre des décisions de la 29^{ème} session du Conseil d'administration
- Activités de coopération avec les parties prenantes essentielles et les partenaires au développement
- Remerciements exprimés à ceux qui ont collaboré étroitement avec l'UPAP dans la réalisation de nos objectifs stratégiques

Le Conseil a ensuite adopté le rapport par acclamation.

Le contenu intégral du rapport de la Secrétaire générale figure dans la deuxième partie du rapport général.

5. THEME DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE PANAFRICAINNE DES POSTES 2011-2012 (Doc N° 03/UPAP/CA/XXX/2011)

La Secrétaire générale a présenté le thème de la Journée Panafricaine des Postes adopté par la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires pour 2011-2012, notamment :

“La poste, véritable moyen de lutte contre la pauvreté ”

Elle a en outre informé le Conseil que la Journée Panafricaine des Postes sera célébrée le 18 janvier 2012 avec ce thème d'actualité qui est en ligne avec l'objectif stratégique de l'UPAP relatif à la «création d'un réseau de contact suffisant et performant et des réseaux intra-africains d'acheminement du courrier.»

Étant donné l'importance de cette journée pour la Poste d'Afrique, elle a exhorté tous les pays membres de l'UPAP à la célébrer en organisant une «**Journée du Client** » qui servira d'occasion pour discuter autour du thème.

Les pays membres ont été également invités à organiser des activités publicitaires y compris la distribution d'affiches, la participation de la presse aux activités de la journée et la diffusion du message de la Secrétaire générale auprès du public.

Le Conseil a pris note de la présentation qui figure dans la deuxième partie du rapport général.

6. RAPPORTS DES COMITÉS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE L'UPAP.

Les rapports ont été présentés au Conseil comme suit :

6.1 Rapport du Groupe d'action sur le Développement postal (Doc N°04/UPAP/CA/XXX/2011);

Le rapport présenté par le comité met l'accent sur les points essentiels suivants :

- La nécessité d'étendre le projet IFS à la sous-région Afrique australe étant donné que des projets semblables sont en train d'être mis en œuvre dans les sous-régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest
- Encourager les Etats membres qui n'ont pas un cadre favorable adapté au secteur postal à en créer
- La nécessité que le Secrétariat général fournisse des informations sur l'existence des Autorités de régulation en Afrique et leurs fonctions
- Les Etats membres doivent fournir des informations actualisées sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA et du plan d'action des ministres en charge de la Communication et des Technologies de l'Information
- Les Etats membres doivent sensibiliser leurs pairs dans leurs sous-régions respectives dans le cadre du soutien à la mise en œuvre du PIDEP et mener des activités d'analyses comparatives en vue d'accélérer les réformes du secteur postal

6.2 Rapport du comité de contact UPAP/AFRAA sur l'acheminement du courrier, et la sécurité postale en Afrique (Doc N°05 /UPAP/CA/XXX/2011);

Le rapport du comité de contact UPAP/AFRAA présenté au Conseil a couvert les points essentiels suivants :

- Le Secrétariat général doit allouer plus de ressources aux initiatives d'amélioration de la qualité de service et veiller à mener des actions visant à améliorer la qualité de service sur le continent y compris l'inspection des plateformes de courrier sur le continent
- Les pays membres doivent mettre en place une politique documentée en matière de Qualité de service

- Les pays membres doivent créer des comités de contact formels avec les parties prenantes
- Les pays membres doivent participer régulièrement aux opérations de contrôle de la qualité

6.3 Rapport du Comité e-poste, promotion et développement des services financiers postaux en Afrique (Doc. N°06/UPAP/CA/XXX/2011);

Les points essentiels suivants ont été notés dans le rapport du comité :

- Les pays membres doivent encourager leurs gouvernements à s'engager fermement à apporter leur soutien aux administrations postales dans le cadre du développement et de l'amélioration de l'e-poste et des services financiers
- L'UPAP doit obtenir l'engagement de ses partenaires sur la façon dont ils peuvent faciliter la participation des membres aux activités du comité
- Les pays membres doivent s'entendre pour que les réponses aux questionnaires retournent à l'UPAP dans une période maximale de 3 mois
- L'UPAP doit envoyer la liste des experts locaux au plus tard en Août 2011
- L'UPAP doit poursuivre la mise en œuvre du Programme d'action du comité pour la période 2011/2012
- Les pays membres doivent indiquer des délais appropriés pour la mise en œuvre du programme d'action au lieu de mettre « activité continue »
- Les pays membres doivent veiller à ce qu'ils disposent d'un cadre législatif favorable aux transactions financières transfrontalières
- L'UPAP doit explorer de nouvelles options autres que celles de l'e-poste, pour la fourniture d'un moyen de connectivité plus rentable compte tenu des nouvelles technologies, de l'avènement des câbles sous-marins de fibre optique le long de la côte africaine et les progrès réalisés ces dernières années y compris l'utilisation de la technologie du téléphone mobile
- Les pays membres doivent fournir des informations détaillées sur les adresses des personnes chargées des questionnaires envoyés par l'UPAP en vue de l'obtention de réponses consistantes

- L'UPAP doit rechercher d'autres moyens par lesquels les pays membres peuvent participer effectivement aux réunions du comité
- L'UPAP doit faire beaucoup plus usage du site Internet pour tenir les membres informés de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'action, et de mettre à disposition les documents de travail avant les réunions.

6.4 Rapport du Groupe d'action pour la promotion de la Philatélie en Afrique
(Doc. N°07/UPAP/CA/XXX/2011);

- Le comité a soumis à l'adoption du Conseil, une résolution remerciant l'Egypte pour son offre d'abriter le musée philatélique régional et les frais y relatifs et a invité les pays membres à y apporter des contributions philatéliques par le biais du Secrétariat général de l'UPAP.
- Il a invité les pays membres à échanger les meilleures pratiques et expériences en matière de développement de la philatélie et de lutte contre les émissions illégales de timbres et la contrefaçon
- Il a encouragé les pays membres à participer activement à l'exposition philatélique Phila Africa et à l'atelier philatélique qui se tiendront au Nigeria

6.5 Rapport du Comité africain de soutien chargé des questions techniques clés du Congrès de l'UPU
(Doc N° 08/UPAP/CA/XXX/2011)

Le rapport du comité chargé des questions techniques clés du Congrès de l'UPU a été présenté au Conseil et les questions essentielles suivantes y ont été mises en exergue :

- L'UPAP doit explorer les ressources et opportunités disponibles au niveau des organisations multilatérales concernant l'élaboration des systèmes d'adressage et aider les membres à obtenir ces ressources
- Les pays membres doivent bénéficier des primes disponibles pour les quotes-parts territoriales par l'adoption de l'IPS
- La nécessité de sensibiliser les membres au renforcement de la voix de l'Afrique sur la scène mondiale en veillant à une représentation cohérente aux forums de l'UPU
- Les gouvernements doivent envisager d'inclure une clause faisant des systèmes nationaux d'adressage une condition pour l'obtention

de la licence et la promotion d'une approche multisectorielle lors de son adoption

- L'UPAP doit solliciter l'appui d'autres régions pour l'inclusion des priorités africaines dans les décisions postales de Doha

6.6 Rapport du Conseil stratégique de l'UPAP (Doc. N°09/UPAP/CA/XXX/2011)

Le rapport du Conseil stratégique a été présenté au Conseil et les questions essentielles suivantes y ont été traitées :

- Le Kenya doit élaborer en fin avril 2012 au plus tard, pour mise à disposition des pays membres, un document-synthèse des travaux de l'UPU sur le commerce électronique avec un accent particulier sur l'impact du commerce électronique sur le développement postal en Afrique
- Le Sénégal et l'Afrique du sud doivent effectuer des missions conjointes auprès de pays choisis par l'UPAP et n'ayant pas de services financiers postaux pour la création effective de services financiers postaux dans lesdits pays.
- L'UPAP, le Nigeria et l'Afrique du Sud doivent coordonner les travaux sur la finalisation de la banque régionale de données postales
- Le Conseil stratégique doit mettre sur pied un comité de pilotage pour l'harmonisation des programmes de formation en Afrique

Le Conseil a pris note des divers rapports et a approuvé de même leurs recommandations.

6.7 Date et lieu de la prochaine réunion des Comités administratifs et techniques

Concernant les prochaines réunions des comités administratifs et techniques, le Conseil a accepté l'offre du Gabon d'abriter les réunions au mois de Janvier 2012.

Les rapports des différents comités figurent dans la deuxième partie du rapport général.

TROISIÈME PARTIE

7. COMMUNICATIONS

Les communications suivantes ont été présentées au Conseil :

- “Rôle des services électroniques dans la modernisation des services postaux en Egypte”, (Poste d’Egypte)
- “Solutions postales multifonctionnelles – Expérience de la Poste de Corée”, (Poste de Corée)
- “Automatisation des guichets, outil efficace de restructuration”, par le Directeur général, Reason’s solutions, M. T.B. Reddy.
- “Principales conclusions de l’étude sur les services financiers postaux en Afrique et les implications futures pour le continent”, Etude de l’UA présentée par M. Omar NDIAYE de la poste du Sénégal
- “Expérience en matière de mise en œuvre du service de Mandat Express International”, par La Poste du Gabon
- “Corridors de migration en Afrique et entre l’Afrique et l’Europe : Implications sur les transferts d’argent et sur le développement socio-économique de l’Afrique”, par l’Organisation internationale pour les migrations
- “La croissance du transfert d’argent par téléphonie mobile : Mode opératoire et leçons à tirer par les postes” – Expérience du Kenya, par la Commission des Communications du Kenya
- “Développement des services de transferts d’argent : opportunités et défis en Afrique”, par l’Union postale universelle ;
- “Réalizations dans la mise en œuvre des projets conjoints de développement régional”, par l’UPAP et l’UPU
- “Normes de sécurité applicables aux membres de l’UPU”, par le Groupe inter comités sur la sécurité, UPU
- “Essor des colis internationaux et élaboration de stratégies pour en tirer profit”, par Kola Aduloju de la poste du Nigeria
- “Développement des systèmes d’adressage national : Leçons à tirer pour l’Afrique”, par la Poste d’Afrique du Sud
- “Sensibilisation du public au système d’adressage national : Expérience de la Tanzanie”, par l’Autorité de régulation de la Communication en Tanzanie (TCRA)
- “Evolution du Système des Frais terminaux à l’UPU et ses implications pour les pays en développement”, par la Poste Belge
- “Mise en œuvre des déclarations et décisions de l’UA sur le développement du secteur postal en Afrique”, par Christian Minougou, CUA

- “Mise en œuvre du PIDEP en Afrique : Etat d’avancement, Défis et opportunités”, (Etude de l’UPU présentée par le Cameroun)
- “Postiers Solidaires”, par le Bénin
- “Opportunités de renforcement des capacités humaines en Inde pour le développement durable du secteur postal en Afrique”, par la Poste de l’Inde
- “Mesures pour réduire les effets négatifs du réchauffement de la planète sur les activités de la Poste : Expérience de la Poste d’Afrique du Sud”, par la poste d’Afrique du sud
- “Exploitation du commerce électronique par les opérateurs postaux”, par M. Wojciech Foroniewicz, de la Poste de Pologne
- “Courrier postal numérique”, par Escher Group Limited, de l’Irlande

Les communications ont été publiées sur le site web de l’UPAP :
www.upap-papu.org

QUATRIÈME PARTIE

8. QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

8.1 RAPPORT DU COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UNION (Doc N°10/UPAP/CA/XXX/2011)

Les recommandations essentielles suivantes ont été faites au Conseil d'administration par le Comité de vérification des pouvoirs :

- Le Secrétariat général de l'UPAP doit adresser des lettres de rappel aux ministères des Affaires étrangères de tous les pays membres concernés afin de leur rappeler la nécessité de ratifier les Actes de l'UPAP avant la tenue de la prochaine Conférence plénipotentiaire en 2012
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit renforcer son engagement auprès des pays membres à différents niveaux : par le biais de l'Union africaine, en contactant les ambassades présentes en Tanzanie, ainsi que les ministres responsables des administrations postales dans les pays concernés
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit effectuer le suivi des questions de ratification lors des voyages officiels dans les pays membres
- Le Conseil d'administration de l'UPAP doit examiner la question de la recommandation de la demande du Mozambique en vue d'une annulation de 100% de ses arriérées de contributions annuelles pour la période pendant laquelle le pays était en guerre, à la prochaine session de la Conférence des plénipotentiaires.
- Conformément à l'article 32 de la Convention de l'UPAP, le Conseil d'administration doit recommander à la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires, la suspension des pays membres qui n'ont pas profité des dispositions de la résolution N°06/UPAP/CP/VII/2008 au plus tard en Juin 2012. La suspension doit entrer en vigueur pour compter de Janvier 2013.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit publier un avis demandant aux pays membres de manifester leurs intérêts respectifs de figurer en vedette dans le magazine l'UPAP
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit compiler une liste alphabétique des pays intéressés en indiquant l'ordre de leur parution dans les Nouvelles de l'UPAP après la Zambie.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit réduire progressivement la quantité de documents distribués lors des réunions, en commençant par une baisse de 50%

- Le Secrétariat de l'UPAP doit informer les membres (par l'envoi d'invitations aux réunions de l'Union) qu'une quantité limitée de papier serait distribuée aux participants, et les encourager à fournir des ordinateurs portables à leurs délégués respectifs
- Le Secrétariat général de l'UPAP et le pays hôte doit explorer d'autres options autre que le CET pour le financement de la construction du bâtiment du siège de l'UPAP
- Le Conseil doit examiner et approuver l'imposition d'un taux d'intérêt de 5% sur le montant dû par les pays membres qui n'honorent pas les accords d'amortissements lorsqu'ils arrivent à échéance
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit examiner les mandats de tous les comités administratifs et techniques afin d'identifier et d'éliminer les chevauchements et les soumettre au Conseil pour approbation

Le Conseil a pris note du rapport du Comité et adopté ses recommandations.

Le rapport figure dans la quatrième partie du rapport général

8.2 RAPPORT DU COMITE DE GESTION DU SECRÉTARIAT GENERAL DE L'UPAP (Doc. N°11/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a pris note du rapport et approuvé les recommandations faite par la 11^{ème} réunion du Comité de gestion de l'UPAP.

Les recommandations figurent dans la quatrième partie du rapport général

8.3 PROGRAMME D'ACTION DE L'UNION POUR LA PERIODE 2011/2012 (Doc. N°11A/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a examiné et approuvé le programme d'action de l'Union pour la période 2011/2012, présenté par le Secrétariat général de l'UPAP et a chargé la Secrétaire générale d'harmoniser les dates des activités afin d'éviter les chevauchements et d'assurer l'exécution de tous les programmes approuvés

Le programme d'action harmonisé figure dans la quatrième partie du rapport général.

8.4 BUDGET DE L'UNION POUR LA PERIODE 2011/2012 (Doc. N°11A/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a examiné et approuvé le budget et le barème des contributions pour l'exercice financier 2011/12 d'un montant de 1.719.152,00 pour l'exercice 2011/2012 avec une augmentation de 5% sur le barème des contributions utilisé pour l'exercice 2010/11

Le Conseil a ensuite demandé à la Secrétaire générale d'opérer une gestion financière prudente au cours de la mise en œuvre des activités approuvées au sein du budget.

8.5 RAPPORT FINANCIER DU SECRETAIRE GENERAL POUR L'EXERCICE 2009/2010 (Doc. N°12/UPAP/CA/XXX/2011)

- **Exercice financier 2009/2010** (Doc. N°12/UPAP/CA/XXX/2011)

Après la présentation du rapport financier par la Secrétaire générale, le Conseil l'a approuvé et a invité les pays membres défaillants à honorer dans les meilleurs délais leurs obligations financières envers l'Union.

- **Rapport financier intérimaire du Secrétaire général pour la période allant du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011** (Doc N°13/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a adopté le rapport tel que présenté par le Secrétariat général et a invité les pays membres à payer leurs contributions annuelles à temps afin de permettre la mise en œuvre avec succès du programme d'actions de l'Union. Le Conseil a par ailleurs félicité les pays qui ont payé leurs contributions en avance, à savoir l'Angola, le Cameroun, l'Afrique du Sud, la République du Congo et la République Démocratique du Congo

Le Conseil a adopté le rapport tel qu'il a été présenté par la Secrétaire générale.

8.6 RAPPORT DU VERIFICATEUR EXTERNE SUR LES COMPTES DE L'UNION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MAI 2010. (Doc N°14/UPAP/CA/XXX/2011)

Le Conseil a adopté le rapport du vérificateur externe et a pris note de son commentaire sans qualifier son opinion en raison du fait que l'Union n'a pas reçu les contributions des pays membres dont le montant s'élève à 6.043.438\$EU.

S'agissant de la demande de renouvellement du contrat du vérificateur externe qui est arrivé à expiration au terme de l'exercice financier 2007/08, le Conseil a prorogé le mandat de Ernst & Young d'un an au taux de 5.000\$EU et a chargé le Secrétariat général de publier un appel d'offres de services d'audit pour les années ultérieures, en particulier dans le pays d'accueil, afin de garantir un appel d'offres compétitif.

CINQUIEME PARTIE

9. ADOPTION DES DOCUMENTS FINAUX

Après lecture des décisions, résolutions et recommandations par les présidents des différents comités techniques, le communiqué final par l'Egypte et la motion de remerciements par la République du Congo, le Conseil a adopté le rapport.

Lesdits documents de même que le communiqué final et la motion de remerciements figurent à la fin de la première partie du rapport général.

10. DATE ET LIEU DE LA 31^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA 8^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES PLENIPOTENTIAIRES (Doc N° 15/UPAP/CA/XXX/2011)

Compte tenu du désistement du Bénin à abriter la Conférence des plénipotentiaires tel qu'approuvé précédemment par la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires, l'Éthiopie a offert de plein gré d'abriter la 31^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration au mois de Juillet 2012 et la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires à une date qui sera déterminée par le Secrétariat général de l'UPAP, en concertation avec le pays hôte.

SIXIEME PARTIE

11. DIVERS

En l'absence de questions à examiner sous ce chapitre, le Président a remercié tous les délégués pour leurs contributions positives et leurs efforts inlassables à la réussite de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP et leur a souhaité un bon retour dans leurs foyers chez eux.

La réunion a pris fin à 18h00.

12 SEANCE DE CLOTURE

La séance de clôture de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP a été présidée par le président du Conseil d'administration au nom du Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie.

Les allocutions de clôture ont été prononcées par les personnalités ci-après :

- La Secrétaire générale de l'UPAP
- Le Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information d'Ethiopie représenté par le Directeur général de la Poste d'Ethiopie

Les allocutions de clôture figurent en **annexe** dans la septième partie du rapport général..

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

DECISIONS, RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Décision N°01/UPAP/CA/XXX/2011

Portant approbation du Programme d'action de l'Union panafricaine des postes pour l'exercice 2011/2012

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant l'article 10 paragraphe 2 de la Convention de l'Union panafricaine des postes (UPAP), l'article 5, paragraphe 2 du Règlement d'exécution de la Convention et l'article 10, paragraphe 1 du Règlement financier de l'Union ;

Ayant examiné le projet de Programme d'actions de l'Union pour l'exercice 2011/12 présenté par la Secrétaire générale ;

Décide d'approuver les activités contenues dans le Programme d'action annuel, telles que présentées par la Secrétaire générale

Charge la Secrétaire générale d'aménager les dates de façon appropriée afin d'éviter des chevauchements et d'assurer l'exécution des activités.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°02/UPAP/CA/XXX/2011

Portant approbation du budget de l'Union panafricaine des postes et du barème des contributions pour l'exercice 2011/2012

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant l'Article 10 paragraphe 2 de la Convention de l'Union panafricaine des postes (UPAP), l'article 5, les paragraphes 2 et 3 du Règlement intérieur de la Convention, et l'article 10 paragraphes 1 et 2 du Règlement financier de l'Union ;

Considérant le projet de budget et le barème des contributions de l'exercice ;

Reconnaissant la nécessité d'une préparation efficace de la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP et du 25^{ème} Congrès de l'UPU;

Décide d'approuver le Budget de l'Union pour l'exercice 2011/2012 s'élevant à 1.719.152 \$EU et 5% d'augmentation du barème des contributions pour l'exercice 2011/2012 ;

Demande à la Secrétaire générale d'opérer une gestion financière prudente au cours de la mise en œuvre des activités approuvées au sein du budget.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°03/UPAP/CA/XXX/2011

Portant approbation des comptes de l'Union panafricaine des postes pour le compte de l'exercice 2009/2010 et le rapport pertinent de l'audit externe

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant l'article 10, paragraphe 2 de la Convention de l'Union panafricaine des postes, article 5, les paragraphes 2 et 3 du règlement intérieur de la Convention, et l'article 33, paragraphe 7 du Règlement financier de l'Union ;

Ayant examiné le rapport financier (Doc N°12/UPAP/CA/XXX/2011) pour le compte de l'exercice 2009/2010 et le rapport des auditeurs externes sur les comptes de l'Union couvrant la même période (Doc N°14/UPAP/CA/XXX/2011) ;

Décide d'approuver les comptes de l'Union pour la période allant du 1^{er} juin 2009 au 31 mai 2010 tels que présentés par le Secrétariat général et vérifiés par l'auditeur externe.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°04/UPAP/CA/XXX/2011

Portant nomination d'un cabinet d'audit externe

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant l'article 10 paragraphe 2 de la Convention de l'Union, l'article 5 paragraphe 3 du Règlement d'exécution de la Convention et l'article 33 paragraphe 1 du Règlement financier de l'Union ;

Considérant le besoin de renforcer la fiabilité de l'opinion des auditeurs externes ;

Reconnaissant l'expiration du contrat de l'auditeur externe ;

Notant l'absence de recommandations des pays membres pour la nomination d'un nouveau cabinet d'audit externe et l'absence de réponse à l'avis d'appel d'offres d'audit élargi à certains cabinets d'audit de la République Unie de Tanzanie ;

Reconnaissant en outre la nécessité d'assurer l'audit régulier des comptes annuels préparés par la Secrétaire générale conformément à la Convention de l'Union et la décision de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires sur les IPSAS;

Ayant noté l'expiration du contrat de l'auditeur externe Ernst & Young ;

Reconnaissant la qualité satisfaisante de son travail et tenant compte de sa volonté d'être reconduit ;

Décide de renouveler le contrat dudit auditeur pour une nouvelle période d'un an à un montant annuel fixe de 5 000\$EU, pour l'exercice financier 2010/2011 ;

Charge le Secrétaire général de publier, de négocier et recruter un cabinet d'audit de renom pour effectuer l'audit des comptes de l'Union pour compter de 2011/2012

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°05/UPAP/CA/XXX/2011
Portant offre de nomination au personnel en détachement

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant les efforts et sacrifices des Etats membres pour détacher le personnel en vue d'améliorer les capacités du Secrétariat général à fonctionner efficacement ;

Conscient du fait que les pays membres ne pourront pas indéfiniment détacher leur personnel et qu'il ne s'agissait que d'une mesure temporaire en attendant l'amélioration de la situation financière de l'Union ;

Sachant que certains pays ont déjà annoncé leur incapacité à continuer à payer les salaires de leur personnel en détachement au-delà de 2/3/4 ans ;

Reconnaissant le rôle essentiel joué par le personnel en détachement dans la mise en œuvre parfaite des activités de l'Union et la contribution à la stabilisation des finances de l'Union depuis 2008 ;

Considérant la nécessité de poursuivre le parfait fonctionnement du Secrétariat général de l'UPAP sans discontinuité et le besoin d'encourager davantage de pays membres à détacher du personnel qualifié afin de parer à la pénurie actuelle de personnel ;

Décide:

- 1) D'adopter le détachement comme politique de recrutement pour assurer les services de grande qualité à travers un personnel dont la compétence et l'efficacité auront été prouvées, conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement du personnel de l'Union panafricaine des postes ;
- 2) Offrir des contrats d'emploi fixes et renouvelables ou des postes permanents indiqués au personnel en détachement dont l'efficacité et l'intégrité auront été prouvées ;
- 3) Fixer une période minimum de probation de deux ans avant de considérer un employé en détachement comme permanent ou de lui offrir un contrat d'embauche, sous réserve de performance satisfaisante et de la bonne position financière du pays d'origine du fonctionnaire en détachement ;

Charge le Secrétaire général d'exécuter la présente décision, en ayant soin de recruter pour l'Union un personnel professionnel hautement compétent et d'assurer, autant que possible, une distribution équitable du personnel dans les régions d'Afrique sans distinction de race, de sexe ou de religion.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°06/UPAP/CA/XXX/2011

Portant création d'un poste de technicien chargé des Technologies de l'information au sein de la structure organisationnelle du Secrétariat général de l'UPAP

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes, réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11-13 Juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Vu la Décision N°06/UPAP/CA/XXVIII/2009 portant révision de la structure de gestion, adoptée en Juin 2009 au Caire, en Egypte par la 28^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;

Vu la Résolution de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires portant révision de la structure de gestion qui a chargé le Secrétaire général de soumettre des propositions de révision des niveaux de dotation de personnel à l'examen et à l'approbation du Conseil d'administration ;

Ayant examiné les recommandations du Comité de gestion du Secrétariat général portant création d'un poste de technicien chargé des Technologies de l'information;

Vu le rôle critique des TI dans la réussite d'une organisation ;

Décide d'approuver la création du poste de technicien en TI de la catégorie A3 des services généraux ;

Charge le Secrétaire général d'identifier et de recruter une personne compétente et qualifiée pour occuper le poste.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°7/UPAP/CA/XXX/2011

Portant modification des dispositions du Règlement du personnel de l'Union concernant le congé annuel

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes, réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11-13 Juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant les dispositions de l'article 32 du Règlement du personnel de l'Union relatives au congé annuel ;

Considérant l'erreur d'interprétation par le passé de l'article 32 paragraphe 2 concernant le cumul de jours de congés ;

Désireux d'éviter diverses formes d'interprétation du même paragraphe pouvant entraîner d'éventuels conflits ;

Décide d'amender l'article 32 comme suit ;

1. Chaque membre du personnel a droit à un congé payé pour chaque année de service effectué ;
2. Le congé est de vingt-huit jours ouvrables au maximum ;
3. Tout congé non pris au cours d'une année financière devient caduque après le dernier jour ouvrable de l'année, sauf pour cas d'exigences de service dûment reconnues par écrit par le Secrétaire général ;
4. Tout congé non pris, bien que reconnu mais non pris au moment de la cessation de service est perdu et ne doit être échangé contre de l'argent en espèce ;

Charge le Secrétaire général de veiller à la mise en œuvre de la présente décision

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Décision N°08/UPAP/CA/XXX/2011

Portant harmonisation des termes et conditions de service du personnel de l'UPAP

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant la Résolution N°06/UPAP/CA/XXVIII/2009 portant révision de la structure de gestion ;

Considérant également la résolution N°04/UPAP/CA/XXVIII/2009 portant ajustement de la grille salariale du Secrétariat général de l'UPAP ;

Considérant en outre la Décision N°05/CA/93 de la 12^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration portant application de la grille salariale de l'OUA pour le personnel du Secrétariat général de l'UPAP qui a été adoptée par la 4^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires tenue à Maseru, Royaume du Lesotho ;

Ayant examiné la requête du Secrétariat général de l'UPAP relative à l'harmonisation des termes et conditions de service de l'UPAP avec ceux de l'organisation mère, la Commission de l'Union africaine ;

Donne mandat au Comité de gestion du Secrétariat général de l'UPAP d'examiner le rapport de l'Afrique du Sud sur l'harmonisation des termes et conditions de service et d'en assurer la mise en œuvre conséquent.

Fait à Addis-Abeba, Ethiopie le 13 juillet 2011

Résolution N°01/UPAP/CA/XXX/2011

Portant prorogation du délai de validité des dispositions de la résolution de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires portant recouvrement des arriérés de contributions des Etats membres

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant la résolution N°06/UPAP/CP/VII/2008 portant dispositions extraordinaires en vue du recouvrement des arriérés des pays membres et l'occasion qu'elle offre aux membres de régler leurs arriérés de contribution aux budgets de l'UPAP ;

Considérant également les résolutions N°01/UPAP/CA/XXVIII/2009 portant recouvrement des arriérés de contributions des pays membres et N°02/UPAP/CA/XXXIX/2010 portant stratégie de recouvrement des arriérés de contribution des pays membres;

Notant la réaction positive de deux pays membres qui ont déjà bénéficié des dispositions des résolutions susmentionnées ;

Considérant les recommandations du Comité de vérification des pouvoirs et du Comité de gestion du Secrétariat général ;

Désireux d'aider les pays membres qui souhaiteraient toujours bénéficier des avantages de la résolution en négociant des plans d'amortissement avec le Secrétariat général ;

Décide de proroger pour la dernière fois, le délai d'application des sanctions en vue de donner une opportunité supplémentaire aux membres défaillants de bénéficier des dispositions de la résolution N°06 de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires portant "dispositions extraordinaires en vue du recouvrement des arriérés des membres" jusqu'à la 31^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP ;

Décide en outre que recommandation soit faite à la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires pour que les pays membres qui n'auraient pas bénéficié de cette opportunité supplémentaire soient suspendus conformément à l'article 32 de la Convention de l'Union pour compter de Janvier 2013.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Résolution N°02/UPAP/CA/XXX/2011

Portant construction du bâtiment du siège de l'UPAP

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant le rapport présenté par le Secrétariat général de l'UPAP et la République Unie de Tanzanie sur la construction du bâtiment du siège de l'UPAP ;

Notant avec satisfaction les initiatives prises par les deux parties en explorant diverses sources de financement pour la construction du bâtiment du siège de l'UPAP ;

Désireux de veiller à ce que le Secrétariat général dispose de bureaux adéquats en mesure de générer des revenus permettant de financer certaines activités de Union ;

Décide d'élargir le mandat donné aux deux parties afin de leur permettre d'aller au-delà des propositions d'accords CET pour négocier d'autres accords de Partenariat Public Privé qui assureront une situation profitable à toutes les parties prenantes ;

Décide également de demander au Secrétaire général de poursuivre tous les contacts possibles avec les partenaires, les autres pays membres et Institutions financières en vue d'assurer la mise en œuvre du présent projet

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Résolution N°03/UPAP/CA/XXX/2011

Portant création d'un comité de pilotage sur les programmes de formation et la promotion des instituts de formation en Afrique

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant que la gestion et l'exploitation postales relèvent d'un domaine technique qui nécessite une main-d'œuvre importante et hautement qualifiée ;

Prenant en compte le fait qu'un personnel qualifié et motivé est le principal potentiel de succès de toute entreprise;

Notant la préoccupation constante des administrations postales visant à donner une formation adéquate aux postiers d'Afrique, préoccupation devenue pressante ces dernières années avec les différentes recommandations, décisions et résolutions des organes de l'UPAP, visant non seulement à valoriser les centres ou instituts de formation postale existants, mais aussi à créer de nouveaux partout où le besoin se fait sentir ;

Constatant la disparité des besoins en formation, des programmes et des diplômes décernés dans divers pays membres d'Afrique ;

Prenant en compte la nécessité d'améliorer continuellement les performances professionnelles et les capacités de tous ordres des cadres des administrations postales par le biais de la formation;

Prenant acte de la demande faite par le Secrétariat général de l'UPAP aux pays membres pour qu'ils indiquent les institutions de formation postale dont ils disposent avec leurs programmes, diplômes décernés, coûts et langues de formation ;

Tenant compte de la grande nécessité de réaliser à terme une réflexion complète sur les programmes de formation postale, les diplômes, les coûts de formation et de veiller à la promotion des instituts de formation ;

DECIDE :

1. De la création d'un comité de pilotage chargé de mener une réflexion complète sur les programmes de formation, les diplômes et les coûts ainsi que sur tous autres aspects jugés utiles pour couvrir les besoins des pays en matière de formation ;

2. Que le comité de pilotage placé sous la coordination du Secrétariat général de l'UPAP, soit composé des pays suivants :

- Egypte (président) ;
- Afrique du Sud ;
- Bénin ;
- Cameroun ;
- Côte d'Ivoire ;
- Kenya ;
- République du Congo ;
- Sénégal ;
- Tunisie

3. Que toutes les réunions du comité soient convoquées et dirigées par son président ;

4. Que la première réunion du comité de pilotage soit convoquée dès que possible, mais au plus tard avant fin avril 2012

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Résolution N°04/UPAP/CA/XXX/2011

Relative à l'offre de l'Egypte de créer un musée philatélique régional africain

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant l'aimable offre de la République Arabe d'Egypte de créer un musée philatélique régional africain dans le pays en vue d'enrichir et de développer la culture philatélique en Afrique ;

Notant que l'Egypte a offert de fournir les locaux, de prendre en charge les dépenses récurrentes d'entretien et de gestion du musée, sans une implication financière des pays membres de l'UPAP ;

Reconnaissant le besoin d'un musée régional pour l'exposition de matériels philatéliques en provenance des pays membres de l'UPAP ;

Reconnaissant également que les pays membres de l'UPAP sont libres de créer des projets similaires dans leurs propres pays et/ou sous-régions ;

Décide d'exprimer sa profonde gratitude au gouvernement, au peuple et aux autorités postales de la République arabe d'Egypte pour son offre généreuse et fraternelle ;

Charge le Secrétariat général de communiquer la présente résolution à tous les pays membres et de signer dans les meilleurs délais un accord de coopération avec les autorités égyptiennes en vue de la formalisation du projet.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Résolution N°05/UPAP/CA/XXX/2011

Résolution portant création de systèmes nationaux d'adressage et de codes postaux en Afrique

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Notant l'importance des systèmes nationaux d'adressage et de codes postaux dans le développement socio-économique d'un pays et particulièrement dans l'amélioration de la qualité des services pour les postes ;

Considérant que moins de 2% des pays africains ont créé des systèmes nationaux d'adressages et de codes postaux ;

Demande aux gouvernements des pays membres d'apporter un appui à la création des systèmes nationaux d'adressage et de postes codes, et de redoubler d'efforts dans la mise en œuvre des systèmes d'adressage et de postes codes.

Exhorte en outre les gouvernements à promouvoir une approche multisectorielle de la promulgation des systèmes nationaux d'adressage en Afrique et à harmoniser les systèmes nationaux d'adressage en vue de promouvoir le concept d'un territoire postal unique qui améliorera la distribution du courrier sur le continent.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Résolution N°06/UPAP/CA/XXX/2011

Portant représentation de la Poste dans les Secrétariats des Communautés économiques régionales

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant la déclaration de la 14^{ème} session de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA tenue à Addis-Abeba en Février 2010 réaffirmant l'importance du rôle et de la place du secteur postal ainsi que des TIC dans le développement économique et social des pays membres de l'Union;

Considérant également la déclaration de la 3^{ème} session ordinaire de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de la Communication et des TI encourageant les CER à renforcer leurs capacités en matière postale ;

Notant la nécessité d'intensifier la mise en œuvre du Plan d'action de la 2^{ème} session de la Conférence des ministres en charge de la Communication et des Technologies de l'information adopté en 2008 ;

Conscient du rôle majeur que jouent les CER dans l'harmonisation des politiques de développement dans leurs pays membres ;

Charge le Secrétariat Général de l'UPAP d'entreprendre dans les meilleurs délais des missions de plaidoyer auprès des CER en vue d'une mise en œuvre optimale des déclarations précitées et d'en rendre compte à la prochaine session du Conseil d'administration

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Recommandation N°01/UPAP/CA/XXX/2011

Portant révision à la hausse de l'allocation de ressources au Secrétariat général en vue d'assurer le développement de la qualité de service

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant que la qualité de service est une exigence clé de la survie des organisations postales ;

Prenant en compte la diminution continue des volumes de courrier au fil des ans ;

Constatant les effets négatifs d'une concurrence vive et globale de la part de divers opérateurs postaux privés ;

Reconnaissant l'importance du partage d'expériences entre pays membres ;

Reconnaissant en outre que la formation constitue la clé de la réussite des organisations postales ;

Recommande la révision à la hausse du budget de l'UPAP afin de :

1. Garantir la mise en œuvre de plans d'actions de développement de la qualité de service ;
2. Procéder à l'inspection conjointe des plateformes de courrier par le comité de contact UPAP/AFRAA afin d'assurer l'utilisation efficace des plateformes existantes selon conformément aux meilleures pratiques internationales ;
3. Initier et entreprendre des programmes conjoints de formation.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

Recommandation N°02/UPAP/CA/XXX/2011

Portant adoption d'une résolution extraordinaire en vue de l'annulation des arriérés de contributions du Mozambique

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP), réuni en sa 30ème session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie ;

Considérant la communication du Mozambique adressée au Secrétariat général de l'UPAP par lettre N°24/GRE/INCM/06 du 25 juillet 2006 avec pour objet la demande d'annulation totale de tous ses arriérés de contributions jusqu'à l'exercice financier 2006 en raison de la longue crise que le pays a traversée de 1977 à 1994 ;

Notant que la requête du Mozambique n'avait pas été soumise par le Secrétariat général à l'examen de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP ;

Considérant que le Mozambique a toujours payé sa contribution de l'année en cours depuis l'exercice 2005/2006 sur la base d'un accord avec le Secrétariat général ;

Recommande l'annulation des arriérés de contributions du Mozambique pour la période allant de 1987/88 à 2004/2005 dont le montant total s'élève à 304.413,48\$EU

Charge le Secrétariat général de veiller à ce que la présente recommandation soit soumise à l'examen de la prochaine session de la Conférence des plénipotentiaires qui se tiendra en 2012

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

COMMUNIQUÉ FINAL

COMMUNIQUE FINAL

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) s'est réuni en sa 30^{ème} session ordinaire à Addis-Abeba en Ethiopie, du 11 au 13 juillet 2011 ;

Les pays membres du Conseil d'administration suivants ont participé aux travaux de cette session :

Afrique du Sud, Bénin, Burundi, Cameroun, République du Congo, Egypte, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Tanzanie, Liberia, Sierra Leone et Zambie.

Les Pays membres suivants étaient absents: **Libye et Soudan**

Y ont pris part en qualité d'observateurs :

- Les pays membres de l'UPAP suivants : **Burkina Faso, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gabon, Gambie, Guinée, Lesotho, Mali, Mozambique, Ouganda et Zimbabwe.**

- D'autres organisations et pays suivants: **AFRAA, UAT, CCPA, COPTAC, CPAO, CRASA, EACO, CEDEAO, ESCHER, OIM, NEPAD, SAPOA, Precintia, Reasons Solutions, UNI-Global, Union postale universelle (UPU), Belgique, Etats-Unis, France, Inde, Sud Soudan et Suisse.**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur DEBRETSON Gebre Michael, Ministre de la Communication et des Technologies de l'Information de la République Démocratique fédérale d'Ethiopie.

Le bureau suivant a été élu :

Président	:	Ethiopie
1^{er} Vice-président	:	Benin
2^{ème} Vice-président	:	Zambie
Rapporteurs	:	Egypte et République du Congo

Au cours de cette session, le Conseil a examiné tous les points inscrits à son ordre du jour, entre autres :

- le rapport d'activités du Secrétaire général pour la période 2010/2011 ;
- le projet de programme d'actions de l'Union pour l'exercice 2011/2012 ;
- le thème de la Journée panafricaine des postes pour la période 2011/2012 ;
- Les rapports des comités administratifs et techniques

(a) Rapport du Groupe d'action pour le développement postal ;

- (b) Rapport du Comité de contact UPAP/AFRAA, acheminement du courrier postaux et sécurité postale en Afrique ;
 - (c) Rapport du Comité e-poste, promotion et développement des services financiers postaux en Afrique ;
 - (d) Rapport du Groupe d'action pour la promotion de la philatélie en Afrique ;
 - (e) Rapport du Comité africain de soutien chargé des questions techniques clés du Congrès de l'UPU ;
 - (f) Rapport du Conseil stratégique ;
 - (g) Rapport du Comité de gestion du Secrétariat général de l'UPAP ;
 - (h) Rapport du Comité de vérification des pouvoirs sur la situation financière de l'Union ;
- Le rapport financier du Secrétaire général pour l'exercice 2009/2010 et le rapport intérimaire pour la période du 1^{er} juin 2010 au 31 mai 2011 ;
 - Le rapport du vérificateur externe sur les comptes de l'Union pour l'exercice clos au 31 mai 2010 ;
 - Le projet de budget de l'Union pour l'exercice 2011/2012 et le barème des contributions ;

Au cours des travaux, les communications suivantes ont été présentées sur des thèmes divers susceptibles de favoriser le développement des services postaux en Afrique :

- "Rôle des services électroniques dans la modernisation des services postaux en Egypte", (Poste d'Egypte)
- "Solutions postales multifonctionnelles – Expérience de la Poste de Corée", (Poste de Corée)
- "Automatisation des guichets, outil efficace de restructuration", par le Directeur général, Reason's solutions, M. T.B. Reddy.
- "Principales conclusions de l'étude sur les services financiers postaux en Afrique et les implications futures pour le continent", Etude de l'UA présentée par M. Omar NDIAYE de la poste du Sénégal
- "Expérience en matière de mise en œuvre du service de Mandat Express International", par La Poste du Gabon
- "Corridors de migration en Afrique et entre l'Afrique et l'Europe : Implications sur les transferts d'argent et sur le développement socio-économique de l'Afrique", par l'Organisation internationale pour les migrations

- “La croissance du transfert d’argent par téléphonie mobile : Mode opératoire et leçons à tirer par les postes” – Expérience du Kenya, par la Commission des Communications du Kenya
- “Développement des services de transferts d’argent : opportunités et défis en Afrique”, par l’Union postale universelle ;
- “Réalizations dans la mise en œuvre des projets conjoints de développement régional”, par l’UPAP et l’UPU
- “Normes de sécurité applicables aux membres de l’UPU”, par le Groupe inter comités sur la sécurité, UPU
- “Essor des colis internationaux et élaboration de stratégies pour en tirer profit”, par Kola Aduloju de la poste du Nigeria
- “Développement des systèmes d’adressage national : Leçons à tirer pour l’Afrique”, par la Poste d’Afrique du Sud
- “Sensibilisation du public au système d’adressage national : Expérience de la Tanzanie”, par l’Autorité de régulation de la Communication en Tanzanie (TCRA)
- “Evolution du Système des Frais terminaux à l’UPU et ses implications pour les pays en développement”, par la Poste Belge
- “Mise en œuvre des déclarations et décisions de l’UA sur le développement du secteur postal en Afrique”, par Christian Minougou, CUA
- “Mise en œuvre du PIDEP en Afrique : Etat d’avancement, Défis et opportunités”, (Etude de l’UPU présentée par le Cameroun)
- “Postiers Solidaires”, par le Bénin
- “Opportunités de renforcement des capacités humaines en Inde pour le développement durable du secteur postal en Afrique”, par la Poste de l’Inde
- “Mesures pour réduire les effets négatifs du réchauffement de la planète sur les activités de la Poste : Expérience de la Poste d’Afrique du Sud”, par la poste d’Afrique du sud
- “Exploitation du commerce électronique par les opérateurs postaux”, par M. Wojciech Foroncewicz, de la Poste de Pologne
- “Courrier postal numérique”, par Escher Group Limited, de l’Irlande

A l’issue de ses travaux, le Conseil a pris d’importantes décisions et résolutions.

Une motion de remerciement a été adressée aux autorités de la République Démocratique Fédérale d’Ethiopie.

Fait à Addis-Abeba en Ethiopie, le 13 juillet 2011

MOTION DE REMERCIEMENTS

MOTION DE REMERCIEMENTS

Le Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) réuni en sa 30^{ème} session ordinaire du 11 au 13 juillet 2011 à Addis-Abeba en Éthiopie ;

Ayant noté avec gratitude et satisfaction le soutien des autorités de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie au Secrétariat général de l'UPAP dans l'organisation de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;

Reconnaissant la cordiale ambiance qui a caractérisé cette session, la vision éclairée du pays hôte sur l'avenir des services postaux sur le continent, l'engagement de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie pour le développement et l'intégration des postes africaines ;

Appréciant l'efficacité et l'efficience avec lesquelles le Président du Conseil a conduit les travaux de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration ;

Notant le soutien indéfectible à la fois du Gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie ainsi que celui de la direction et du personnel de la POSTE ETHIOPIENNE ;

Exprime sa profonde gratitude aux autorités de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie pour l'accueil et l'hospitalité chaleureux réservés à tous les délégués et aux autres participants;

Adresse par la présente ses sincères et déférents remerciements à Son Excellence M. MELES ZENAWI, Premier Ministre de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie, au Gouvernement, à Son Excellence M. DEBRETSION Gebre Michael, Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication ainsi qu'à tout le peuple Ethiopeen.

Fait à Addis-Abeba en ETHIOPIE, le 13 juillet 2011

DEUXIEME PARTIE – RAPPORTS

**RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SECRETAIRE GENERALE POUR LA
PERIODE 2010/2011**

**ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE
11 – 13 JUILLET 2011**

INTRODUCTION

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'avoir accordé la parole, et si vous me le permettez, j'aimerais commencer en vous exprimant mes félicitations les plus sincères pour votre élection comme nouveau Président de notre Conseil.

C'est un grand plaisir pour moi d'avoir cette opportunité de présenter le rapport d'activités de notre Union pour l'exercice 2009/2010, conformément aux dispositions des Actes de l'Union (UPAP), Article 9 Alinéa 17, qui stipulent que la Secrétaire générale doit présenter au Conseil d'administration un rapport annuel sur les activités menées par le Secrétariat général.

Le rapport porte sur :

- I. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DE LA 29^{ème} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION;**

- II. ACTIVITES DE COOPERATION AVEC LES PARTIES PRENANTES ESSENTIELLES ET LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT**

I. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS DE LA 29^{EME} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1. Opérations de contrôle des délais d'acheminement du courrier intra-africain

Le Secrétariat général a organisé deux opérations de contrôle des délais. La première opération qui concernait les envois ordinaires s'est déroulée du 11 au 23 Octobre 2010, et la deuxième opération qui a porté sur les envois EMS (Express Mail Service) a été effectuée du 1^{er} au 13 Mars 2011.

Vingt-deux administrations postales ont pris part au contrôle des délais d'acheminement des envois ordinaires, soit un taux de participation de 50%, du nombre total de membres, tandis que 18 membres ont participé à celui concernant les envois EMS, notamment 41% du nombre total de membres, ce qui représente une nette amélioration de la participation par rapport à l'année précédente.

Les opérations ont révélé des délais moyens de transmission se situant entre J+2 à J+19 pour les envois ordinaires et J+1 à J+11 pour les envois EMS, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux résultats de l'année précédente qui se situait respectivement entre J+2 à J+32 et J+2 à J+14 pour les deux catégories.

Les résultats des deux opérations de contrôle ont été envoyés aux membres, conformément à nos habitudes, en attirant leur attention sur la nécessité de prendre des mesures correctives aux niveaux où des lacunes ont été observées.

Nous saisissons cette occasion pour remercier sincèrement les autorités postales des Pays-Bas qui ont, pendant plusieurs années, continué à nous octroyer gracieusement des cartes de contrôle de la qualité. De plus, nous exhortons les pays membres à participer activement aux opérations de contrôle afin d'améliorer la qualité de service.

2. Responsabilité sociale des entreprises

Il est rappelé aux membres que la 29^{ème} Session du Conseil d'Administration, sur Décision N°04/PAPU/AC/XXIX/2010, a adopté un objectif stratégique supplémentaire à savoir *Promouvoir une contribution responsable et positive en faveur de la communauté et de l'environnement.*

Par conséquent, le Secrétariat général participe actuellement aux activités organisées par le pays hôte, la Tanzanie. Par exemple, nous avons pris part à la célébration de la journée internationale pour l'Afrique organisée par la Communauté Diplomatique Africaine à Dar es Salam pour commémorer le Cinquantième de l'indépendance de la plupart des Etats membres de l'UA. Le Secrétariat général de l'UPAP a été invité à présenter un discours liminaire sur le thème « Accélération de l'autonomisation des jeunes en vue du développement durable ».

Le Secrétariat général a également pris part aux activités organisées par l'Alliance Française d'Arusha à l'occasion de la semaine de la Francophonie pendant laquelle nous avons distribué des livres et des T-shirts aux écoles participantes de la municipalité d'Arusha.

Pour ce qui concerne la protection de l'environnement, le Secrétariat général de l'UPAP a proposé des réunions sans papier et nous espérons obtenir le soutien du Conseil et de tous les pays membres. En outre, nous avons prié la Poste Sud Africaine de se joindre à nous pour nous faire part de leurs efforts dans la réduction de l'émission de carbone et la PDG, Madame Lefoka présentera un exposé au cours de cette réunion.

3. Création d'un centre régional africain de formation

Le Conseil a, par Résolution N°01/PAPU/AC/XXIX/2010, adopté la proposition de création du Centre régional africain de formation, étant entendu que les infrastructures, y compris leur construction, seront pris en charge par la Poste d'Egypte et que celui-ci viendrait s'ajouter aux instituts de formation déjà en place en Afrique. A cet effet, le Secrétariat a demandé à l'Egypte et aux autres pays possédant déjà de tels instituts de donner des informations sur les programmes offerts qui seront envoyées aux pays membres. Un rapport sera présenté à cet effet par le comité technique concerné.

4. Comités de pilotage sous-régionaux pour la mise en œuvre de l'étude de la CUA sur l'harmonisation des politiques et de la réglementation en vue du renforcement du secteur postal en Afrique.

Suite à l'adoption des recommandations du Comité de pilotage par la 29^{ème} session du Conseil d'administration, le Secrétariat général les a présentés lors de la Conférence des ministres des TIC qui s'est tenue en Août 2010 à Abuja, au Nigéria. Par conséquent, les ministres, outre leurs précédentes déclarations, ont fait une déclaration pour promouvoir la mise en œuvre du projet e-poste Afrique partie intégrante des stratégies électroniques nationales, tenant compte de la

coordination au niveau régional. Ils ont donc exhorté les communautés économiques régionales à améliorer leurs capacités par la fourniture d'experts du secteur postal, pour une mise en œuvre optimale du plan d'Action pour le développement du secteur postal en Afrique.

5. Participation à la Conférence stratégique de l'UPU tenue du 22 au 24 septembre 2010 à Nairobi, au Kenya

Les membres se souviendront de la forte représentation de l'Afrique à la Conférence stratégique de l'UPU tenue à Nairobi dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le pays hôte, le Kenya, du discours liminaire de la Commissaire aux Infrastructures et à l'Energie, lu par son représentant, de l'Afrique du Sud, président du Comité africain de soutien qui était membre du panel de l'une des sessions, tandis que la Secrétaire générale de l'UPAP a fait une présentation sur l'état de mise en œuvre de la Stratégie postale de Nairobi en Afrique avec focalisation sur l'objectif N°2 sur la « ***promotion du service postal universel, adapté à l'environnement social, économique et technologique.***»

La présentation a aussi mis en exergue les priorités identifiées par l'Afrique en vue de l'élaboration de la Stratégie postale de Doha à savoir:

- Un service postal universel durable et de qualité
- La poursuite de l'amélioration de la qualité de service
- Le développement des infrastructures pour soutenir la prestation des services postaux
- La diversification des produits et services électroniques
- Les questions environnementales – économiques et les changements climatiques

6. Mise à jour sur le Projet e-poste Afrique

La Commission de l'UA a organisé une réunion des parties prenantes en décembre dernier ici à Addis-Abeba, pour la préparation de la mise en œuvre du projet pilote. La CUA, l'UPAP, RASCOM, RASCOM STAR-QAF, l'UIT, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et l'Union européenne comptaient parmi les participants.

La réunion a convenu ce qui suit :

- Sélection de 5 pays pilotes, dont un dans chaque sous-région sur la base de leur engagement à remplir les conditions spécifiées, y compris la préparation du site, le transport des équipements du pays d'embarquement, les formalités douanières et les frais liés à l'exploitation et à la maintenance du satellite. Rascom Star Qaf doit en fournir le coût estimatif.
- Rascom Star Qaf doit donner l'équipement requis ;

- Le Secrétariat général de l'UPAP doit consulter l'UPU pour ce qui concerne l'utilisation des logiciels IFS et IPS et remplir les formalités à travers la signature d'un protocole d'accord.
- La CUA doit solliciter l'appui financier des partenaires au développement,
- UIT doit mettre à disposition un chef de projet sur requête formelle de la CUA

J'aimerais préciser que RASCOM Star Qaf a été invité à faire une communication dans ce sens au cours de la présente session et nous avons adressé une lettre à l'UPU au sujet de l'utilisation du logiciel.

7. Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions des Comités Administratifs et Techniques

Peu de temps après la 29^{ème} session du Conseil d'administration, le Secrétariat général a fait parvenir aux pays membres les rapports des comités en les encourageant à appliquer les recommandations et les activités citées dans les plans d'actions. Des activités de suivi comprenaient les réunions des différents comités administratifs et techniques, sur lesquelles j'exposerai brièvement, et la circulation d'un questionnaire en Avril 2011 pour évaluer l'état de la mise en œuvre. Les résultats de ces activités ont été à la base des discussions au sein des comités en question dont les rapports vous seront envoyés très prochainement.

8. Journée panafricaine des postes - 18 Janvier 2011

La Conférence des plénipotentiaires réunie en sa session ordinaire les 28 et 29 juin 2008 au Caire, en Egypte, a adopté le thème suivant dans le cadre de la célébration de la Journée panafricaine des postes pour l'exercice 2010/2011:

“La Poste, au service de l'intégration régionale.”

Le Secrétariat général a imprimé et envoyé des affiches publicitaires aux pays membres. Ces affiches contenaient le message de la Secrétaire générale par rapport au thème de la journée. Les pays membres ont été encouragés à organiser des activités, notamment une “Journée du client” pour commémorer l'occasion et profiter de cet évènement pour sensibiliser le public sur le rôle de la poste dans le développement socio-économique.

Nous n'ignorons pas qu'un bon nombre de pays ont célébré cet évènement, mais nous aimerions citer en exemple le Mali qui nous a envoyé un rapport détaillé des activités qu'il a organisées à cet effet. Nous comptons publier certaines de ces activités dans le prochain numéro du Magasine de l'UPAP.

9. Mise en œuvre du Programme d'action

9.1 Réunions des comités administratifs et techniques

Les réunions des comités administratifs et techniques se sont déroulées comme suit:

9.9.1 Comité de gestion du Secrétariat général et le Comité africain de soutien, les 10 et 11 décembre 2010, à Abuja, au Nigéria.

Les comités, dans leurs obligations respectives, ont tablé sur plusieurs questions, notamment l'état financier de l'Union, les questions relatives au personnel, la contribution au développement du nouveau système des frais terminaux et la réforme de l'UPU, dont les détails seront présentés par chacun des comités.

En marge de ces réunions, l'UPAP a, conjointement avec l'UPU, participé activement à la rencontre ECOWAS régionale des ministres responsables des postes. Le sujet central de la réunion portait sur l'amélioration de la qualité du service d'acheminement du courrier par voie terrestre et le renforcement de l'Organisation postale sous-régionale (CPAO).

9.9.2 Autres réunions des comités administratifs et techniques

Les cinq Comités suivants ont tenu leurs réunions du 10 au 12 janvier 2011, à Livingstone, en Zambie.

- 1 Comité e-poste, promotion et développement des services financiers postaux
- 2 Groupe d'action pour le développement postal
- 3 UPAP-AFRAA, acheminement du courrier et sécurité postale en Afrique
- 4 Groupe d'action pour la promotion de la philatélie en Afrique
- 5 Comité de vérification des pouvoirs

Les comités ont évalué l'état de mise en œuvre de leurs plans d'actions respectifs et ont fait davantage de recommandations pour améliorer la qualité des produits.

9.10 Conférence sur le développement des services financiers postaux en Afrique, tenue du 7 au 9 février 2011 à Ouagadougou, au Burkina Faso

L'UPAP a organisé cette conférence en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, l'UPU et le gouvernement du Burkina Faso. Celle-ci compte parmi les activités de l'UPAP les plus réussies au cours de cet exercice, avec une très grande participation, notamment plusieurs ministres, les Commissaires de l'UA pour les infrastructures et l'énergie, les Directeurs Généraux des deux régulateurs et des Opérateurs publics, les représentants de la Banque centrale et les partenaires essentiels, tels que l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) et l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne. Les participants ont apprécié la qualité des présentations sur des sujets aussi divers que :

- 1 Utilisation des TIC pour des services plus rapides et efficaces de transfert d'argent
- 2 Profiter des importantes entrées par la Diaspora africaine
- 3 Inclusion financière et mobilisation des épargnes pour investir, et
- 4 Partenariat avec les fournisseurs des services de téléphone mobile pour élargir les propositions en termes de valeur du client

Au nombre des principales recommandations on distingue :

- La nécessité de développer les trois dimensions du réseau postal, à savoir physique, électronique et financière, conformément à la stratégie postale de Nairobi de l'UPU, pour profiter du commerce électronique et autres opportunités émergentes.

- La nécessité de mettre en place un cadre légal et un cadre réglementaire pour permettre aux opérateurs de la poste d'offrir une diversité de services financiers
- Créer des partenariats avec d'autres fournisseurs de services financiers en vue de créer une synergie
- La nécessité de créer un partenariat entre les opérateurs désignés de la poste et les compagnies de téléphone mobile pour agrandir leurs portefeuilles d'affaires, et
- Créer un système international, abordable, rapide, fiable et efficace de transfert d'argent entre les pays membres de l'UPU

M. le Président, nous avons pu entreprendre avec succès toutes ces activités grâce à la participation active de vos membres et le soutien généreux que nous avons reçu de la part des pays hôtes mentionnés, qui ont mis d'excellentes facilités à notre disposition et fourni un cadre propice pour des discussions fructueuses et je les en remercie beaucoup.

Qu'il me soit permis aussi de remercier d'autres pays membres qui ont abrité des programmes d'amélioration de la qualité de service à savoir, le Tchad, la RDC, la République du Congo, la Gambie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria, la Tanzanie, la Sierra Leone, le Liberia.

9.11 Activités reconduites

Les activités ci-après ont été reconduites pour l'exercice en cours pour diverses raisons au nombre desquelles, le chevauchement ou pour des raisons indépendantes de la volonté des pays hôtes :

- **L'Approche clientèle dans la gestion de l'entreprise postale ;**
- Forum sur la place et le rôle des Tic dans la modernisation et la prospérité des postes africaines ;
- Forum sur le partage d'expériences : système national d'adressage, publipostage, produits nouveaux et e- services, développement des ressources humaines, service postal universel.

10. Gestion administrative et financière

10.1 Gestion Administrative

10.1.1 Admission à la retraite

M. Jules Yao Kouassi, Responsable du département de la qualité de service et de l'assistance à la clientèle a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2010 ayant atteint l'âge obligatoire de retraite à savoir 60 ans. Une période transitoire de six mois lui a été accordée jusqu'au 30 juin 2011, afin de permettre la passation de service avec son remplaçant. Je tiens à féliciter Kouassi pour son engagement et pour les services exemplaires rendus à l'Union.

10.1.2 Recrutement

Le Secrétariat général a, par lettres circulaires adressées aux pays membres, lancé un appel à candidatures pour les postes vacants de Responsable du département de la Qualité de service et de l'assistance à la clientèle.

Huit candidatures ont été reçues de cinq pays membres à savoir, le Kenya, le Malawi, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie. A la fin du processus de recrutement, M. Nathan Chizotera MKANDAWIRE de la Poste du Malawi a été sélectionné et sa nomination a pris effet pour compter du 1^{er} mai 2011.

10.1.3 **Promotion**

Mme Fatuma Abebe, Secrétaire bilingue ayant longtemps été au service de l'UPAP, a été promue Secrétaire bilingue principale pour compter du 1^{er} avril 2011.

10.1.4 **Détachement**

La Tanzanie a versé l'équivalent de deux ans de salaire pour le personnel à détacher qui sera recruté sur le plan local pour occuper le poste de Secrétaire particulière bilingue. J'aimerais remercier sincèrement le pays hôte pour ce noble geste qui renforce les capacités du Secrétariat général.

10.2 **Gestion financière**

10.2.1 **Contributions**

L'Union a reçu la somme totale de 1.086.925,86 \$EU au cours de l'exercice couvert par le rapport, ce qui représente une augmentation de 28,2% par rapport à l'année précédente. Ceci inclut les contributions annuelles (804.744,82\$EU), les amortissements d'arriérés (110.284,95\$EU), et les contributions volontaires versées par des parties prenantes essentielles et des partenaires (171.895,91).

10.2.2 **Exécution des dépenses**

Le montant total des dépenses engagées au cours de l'exercice s'élèvent à 922.582,00\$EU ce qui représente 62,6% de la somme totale budgétisée. Ceci est principalement dû au report de certaines activités programmées pour se tenir cette année tel que mentionné au point 9.3 ci-dessus.

11. **Autres activités**

11.1 **Construction du bâtiment du siège de l'UPAP**

Le Secrétariat général poursuit, en collaboration avec le pays hôte, la Tanzanie, la recherche d'investisseurs conformément au mandat qui leur a été donné par la 29^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration. AA ce jour, deux investisseurs locaux ont manifesté un intérêt à la réalisation du projet à savoir, l'Entreprise nationale de construction et de l'Habitat (National Housing Corporation – NHC) et le Fonds national pour la sécurité sociale (National Social Security Fund – NSSF). L'Autorité tanzanienne de régulation de la communication (Tanzania Communications Regulatory Authority - TCRA)

souhaite participer au projet de construction. Les discussions sont en cours auxquelles des consultants ont été associés. De plus amples informations seront présentées au Conseil par le comité concerné.

11.2 Magazine de l'UPAP

Le Secrétariat général a publié en Septembre 2010, le premier numéro du magazine repositionné *Les Nouvelles de l'UPAP*, suite à la présentation et à l'adoption de la nouvelle maquette au cours de la session ordinaire du Conseil d'administration tenue à Yaoundé. Le magazine a été accueilli très positivement non seulement par les pays membres mais aussi par les partenaires.

Le second numéro du magazine vient de paraître et a été distribué aux délégués au cours de la présente session du Conseil.

Les pays membres et nos partenaires sont invités à faire du magazine la vitrine de leurs produits et services à travers la publicité et les suppléments spéciaux.

La publication d'une édition en ligne du magazine est prévue en vue d'atteindre un plus grand nombre de lecteurs.

Qu'il me soit permis de remercier sincèrement les pays membres qui ont participé activement à la réalisation de ce projet, pour leur précieux soutien et de féliciter le comité de vérification des pouvoirs pour avoir initié l'idée.

11.3 Site Internet de l'UPAP

Le site Internet de l'UPAP est mis à jour et amélioré de façon permanente afin d'assurer qu'il contient des informations actualisées et qu'il fournit des liens d'accès aux sites Internet des pays membres. Le but ultime est d'en faire un outil d'interaction et d'échange d'informations. Nous avons augmenté l'espace Internet pour qu'il contienne plus d'informations comme les rapports de réunions et les communications.

Nous avons aussi pris les initiatives suivantes pour améliorer à nouveau le site Internet :

- Facilitation de la navigation
- Présentation simple et attrayante des pages
- Introduction de caractéristiques d'accès afin de limiter l'accès à certains documents, le cas échéant.
- Créer un site Internet basé sur une base de données qui pourra fournir des documents d'archives aux utilisateurs.

II. COOPERATION AVEC LES PARTIES PRENANTES ET LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre programme d'actions, nous avons entretenu des liens de coopération très étroits avec les parties prenantes essentielles et les partenaires au développement comme suit :

1. Commission de l'Union africaine

Les principaux domaines de coopération avec notre organisation mère au cours de l'année couverte par le rapport sont :

- Le financement de plusieurs activités de l'UPAP à hauteur de 100.000 \$EU
- Des séances de concertations étroites et l'organisation conjointe d'activités visant à favoriser le développement du secteur postal en Afrique, dans le cadre du Plan de développement régional
- La sensibilisation des gouvernements pour qu'ils accordent la priorité aux programmes de développement postal

Au nombre des activités menées, on peut citer :

- Le financement de l'étude sur les services financiers postaux dont les conclusions seront présentées par le Sénégal au cours de la présente session du Conseil ;
- La participation active dans l'organisation de la conférence de Ouagadougou sur le développement des services financiers postaux, au cours de laquelle la Commissaire aux Infrastructures et à l'Energie a prononcé un discours liminaire ;
- La soumission de recommandations pertinentes à la Conférence des Ministres des TIC tenue en Août 2010 à Abuja.

2. Union postale universelle (UPU)

L'UPAP continue à collaborer étroitement avec l'Union postale universelle pour la mise en œuvre de divers programmes dans le cadre du Plan de développement régional pour l'Afrique, 2009-2012.

Le centre d'intérêt au cours de la période couverte par le rapport a été l'amélioration de la qualité de service à travers des projets régionaux en vue d'assurer la maîtrise des systèmes spécifiques de gestion complète de la qualité pour les produits postaux principaux et les résultats attendus.

En vue de trouver des solutions aux retards observés au cours de l'acheminement du courrier, des projets régionaux d'acheminement du courrier transfrontalier ont été aussi créés.

En ce qui concerne ces programmes et d'autres sur le renforcement des capacités et le développement des services financiers postaux, l'UPU a apporté sa contribution à l'organisation et à la prise en charge des participants, surtout les PMA et en mettant des personnes ressources à disposition. Je remercie sincèrement Mr. Dayan, le Directeur Général du Bureau International de l'UPU, pour sa coopération et son soutien sans faille.

3. Coopération avec l'Inde

Dans le cadre de la coopération de l'Union avec la Poste de l'Inde, deux cours totalement subventionnés ont été organisés par la Poste de l'Inde sous les auspices du Ministère des Affaires Etrangères de la République de l'Inde, il s'agit des cours suivants :

- Programme de Leadership pour les receveurs et les gestionnaires en Décembre 2010;
- Programme international de perfectionnement des cadres Mars 2011.

Le pays nous a adressé une lettre concernant trois autres programmes de formation parrainés pour la période 2011/2012 et a offert d'aider à la mise en place des Centres de formation des formateurs.

J'aimerais remercier sincèrement Madame Radhika Daraiswamy, la Directrice générale de la Poste de l'Inde et Secrétaire du Gouvernement, pour ce geste noble et j'invite les membres à en bénéficier largement.

4. **Groupe La Poste France**

Le Groupe La Poste France a continué à nous apporter son appui au développement des services de transfert électronique d'argent, à travers l'organisation et le parrainage d'ateliers de formation. Cette année en Janvier, nous avons bénéficié d'un atelier de formation très réussi sur le marketing pour l'IFS à Arusha, parrainé par La poste en collaboration avec l'UPU. Le Groupe a aussi participé activement à la Conférence sur le développement des services financiers postaux qui s'est tenu à Ouagadougou, au cours de laquelle il a fait une communication ayant pour thème "**Poste et Micro-finance**".

5. **La Poste Suisse**

Dans le cadre de nos liens de coopération, la Poste Suisse a pris en charge le coût des services d'interprétation/traduction pour la présente session ordinaire du Conseil d'administration et s'est aussi engagé à parrainer le **Forum sur la place et le rôle des TIC dans la modernisation et la prospérité de la Poste africaine, qui fait partie de notre projet de Programme d'actions pour 2011/2012**. Je leur en suis très reconnaissant.

J'aimerais également remercier d'autres partenaires y compris Uni-global Africa, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Institut mondial des caisses d'épargne (IMCE) et Precintia International, pour leur collaboration avec nous.

M. le président, Mesdames et Messieurs, je voudrais conclure mon rapport en exprimant ma profonde gratitude à tous les membres de l'UPAP qui n'ont cessé d'apporter leur appui à l'Union en versant leurs contributions à temps et en participant activement à ses activités. J'aimerais remercier très particulièrement, les pays qui ont payé leurs contributions en avance au cours de l'année couverte par le rapport à savoir : l'Angola, le Cameroun et l'Afrique du Sud. Je voudrais également remercier le Bénin, le Burundi, le Cameroun, l'Erythrée, le Gabon, le Malawi, le Sénégal et le Liberia, pour les efforts faits en vue du règlement de leurs arriérés de contributions, et le Nigeria pour sa contribution volontaire en vue de l'achat d'un équipement de bureau pour le Secrétariat général.

Enfin, j'aimerais exprimer notre gratitude au président sortant de notre Conseil, M. Younouss Djibrine pour son soutien, et sa coordination avisée avec le Secrétariat général.

Je vous remercie tous de m'avoir accordé votre attention

THEME DE LA JOURNEE PANAFRICAINNE DES POSTES
2011 - 2012

Addis-Abeba, Ethiopie
11 au 13 juillet 2011

Par la résolution N°03/UPAP/CA/85 adoptée le 18 janvier 1985 à Harare au Zimbabwe, entérinée par la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP, lors de sa 2^{ème} session tenue à Yaoundé au Cameroun en 1988, le Conseil a chargé le Secrétariat général de proposer chaque année lors de ses sessions annuelles, un thème sur lequel seront axées les manifestations commémoratives de la Journée Panafricaine des Postes le 18 janvier de chaque année.

Toutefois, il faut dire que depuis 1995, la pratique consacrée est l'adoption, sur proposition du Conseil d'administration, de quatre (4) thèmes par la Conférence des Plénipotentiaires de l'UPAP pour couvrir la période entre deux sessions.

Ainsi, les quatre thèmes suivants ont été adoptés par la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires tenue en juin 2008 au Caire en Egypte, pour la période 2008-2012 :

1. Le transporteur du courrier dans le monde, un partenaire efficace pour la poste (2008-2009)
2. La poste, véritable moyen de réduction de la fracture numérique (2009-2010)
3. La poste au service de l'intégration régionale (2010 – 2011)
4. La poste, moyen efficace de lutte contre la pauvreté (2011-2012).

Conformément à ce programme, le thème choisi pour l'exercice 2011-2012 est :

«La poste, moyen efficace de lutte contre la pauvreté»

Ainsi, la Journée Panafricaine des Postes sera célébrée le 18 janvier 2012, autour de ce thème très actuel qui est conforme à l'objectif stratégique de l'UPAP de « Créer un réseau de contact suffisant et performant et des réseaux intra-africains d'acheminement du courrier ».

Compte tenu de l'importance de cette journée pour la poste africaine, j'invite tous les pays membres de l'UPAP à la célébrer en organisant une «**Journée du client**», qui sera mise à profit pour débattre de ce thème.

Le Secrétariat général prie le Conseil de bien vouloir prendre note du présent document à titre d'information.

RAPPORTS DES COMITES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

**RAPPORT DE LA REUNION DU GROUPE D'ACTION POUR LE
DEVELOPPEMENT POSTAL (GADP) TENUE LE 7 JUILLET 2011
EN ETHIOPIE**

1.0. OUVERTURE DE LA RÉUNION DU GROUPE D'ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT POSTAL

1.1. PARTICIPATION

1.1.1. PRÉSENTS :

Les membres du Groupe d'action suivants :
Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Egypte, Ethiopie, Gambie, Guinée, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tchad, Zimbabwe.

1.1.2. ABSENTS :

Les membres du Groupe d'action suivants :
Algérie, République Centrafricaine, Togo et Zambie.

1.1.3. OBSERVATEURS :

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Burundi, Comores, Mali, Mozambique, Niger, Sud Soudan et Tanzanie.

La liste des participants figure en **annexe 4**.

2.0. INSTALLATION DU BUREAU

Le Bureau a été installé comme suit :

Président	-	Sénégal
Vice-président	-	Nigeria
1er Rapporteur	-	Ouganda
2 ^{ème} Rapporteur	-	Tchad

3.0. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté comme suit :

1. Mot d'ouverture du Président
2. Mise en place du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail
4. Rapport de la réunion tenue du 10 au 12 janvier 2011 à Livingstone en Zambie et questions connexes
5. Etat de mise en œuvre des précédentes recommandations du GADP
6. Informations sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA et du Plan d'action de la conférence des ministres en charge des TIC sur "**l'harmonisation des politiques et des réglementations des postes et stratégies pour le renforcement du secteur postal en Afrique**"
7. Informations sur le PIDEP
8. Questions diverses
9. Recommandations du comité pour le Conseil d'administration
10. Date et lieu de la prochaine réunion
11. Adoption du rapport
12. Discours de clôture par le Président

4.0. DISCOURS D'OUVERTURE

Le Président a souhaité la bienvenue et de fructueuses délibérations à tous les participants. Il a ensuite procédé à l'ouverture de la réunion.

5.0. QUESTIONS CONNEXES AU PROCES VERBAL DE LA REUNION TENUE EN ZAMBIE EN JANVIER 2011

Le Comité a passé en revue le rapport de la réunion tenue en Janvier 2011 à Livingstone en Zambie et a délibéré sur les questions découlant des recommandations suivantes qui ont été faites sur :

- Les membres ont été invités à détacher leur personnel vers d'autres administrations afin de faciliter l'analyse comparative, le partage d'expériences et l'enrichissement mutuel sur les réformes du cadre juridique.
- L'extension du projet d'utilisation de l'IFS (Service financier international) pour les transferts électroniques internationaux d'argent vers la sous-région Afrique australe.
- L'utilisation accrue des TIC par les membres afin d'améliorer leurs prestations de services et le flux de leurs recettes.
- Mise à jour des sites Web par les membres pour les rendre interactifs et faciliter ainsi l'échange d'informations entre les membres, l'UPAP et d'autres parties prenantes.
- Concernant les questionnaires de l'UPAP, Le Comité a exhorté les membres à y répondre rapidement.
- Le comité a recommandé qu'à l'avenir, le programme inclue le rapport du Président pour s'assurer que le Bureau est pleinement engagé dans les activités du Comité et qu'il a la pleine responsabilité des résolutions adoptées. Cela devrait s'appliquer à tous les Comités administratifs et techniques de l'UPAP.

Réactions des membres

- Les membres ont modifié la deuxième recommandation comme suit:

Afin d'opérationnaliser le projet IFS dans les sous-régions de l'Afrique centrale, de l'est et de l'ouest, le comité recommande que l'utilisation de l'IFS soit également étendue à la sous-région de l'Afrique australe.

6.0. ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PRECEDENTES RECOMMANDATIONS

L'état de mise en œuvre des précédentes recommandations, qui incluaient des actions de la réunion de Livingstone a été présenté par le Secrétariat général de l'UPAP. Les détails relatifs à l'état d'avancement se trouvent en **annexe 1**.

Recommandations

Action 1:

- En ce qui concerne l'action ci-dessus, il a été suggéré que dans les prochaines réunions, les membres aient des informations sur la situation en Afrique.
- Les membres ont remplacé l'action par :

Encourager les Etats membres qui n'ont pas un cadre favorable adapté au secteur postal à le faire.

Action 3:

L'UPAP a informé les membres de sa difficulté à mettre cette activité en œuvre. L'Afrique du Sud a alors suggéré que l'action soit :

Fournir des informations sur la situation des organismes de réglementation et évaluer les points suivants :

1. L'existence d'un cadre juridique leur permettant de s'acquitter de leurs fonctions.
2. La séparation entre l'élaboration des politiques et l'exécution des fonctions.

Action 5:

L'UPAP doit établir des rapports réguliers sur ses partenariats avec d'autres organismes.

Action 8:

L'UPAP doit demander aux experts provenant des différents pays qui ont présenté des manuels de formation/programmes de formation de se réunir pour élaborer un document standard qui peut être partagé entre tous les pays.

Action 10:

L'UPAP doit faire une évaluation et établir un rapport sur les pays qui ont des sites Internet et ceux qui n'en ont pas.

7.0 INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE DE L'UA ET DU PLAN D'ACTION DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES EN CHARGE DES TIC SUR "L'HARMONISATION DES POLITIQUES ET DES RÉGLEMENTATIONS DES POSTES ET STRATÉGIES POUR LE RENFORCEMENT DU SECTEUR POSTAL EN AFRIQUE"

L'UPAP a présenté un compte rendu sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA aux membres. Le rapport détaillé figure en **annexe 2**.

Les États membres ont été invités à faire un compte rendu sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA, mais les représentants de la sous-région n'étaient pas présents à la réunion.

Recommandations

Le Secrétariat général de l'UPAP doit faire une évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA; ce qui a été fait, ce qui ne l'a pas été, pourquoi et comment les participants comptent réaliser la mise en œuvre.

Les coordonnateurs des comités de pilotage de chaque sous-région doivent faire parvenir des rapports sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude de l'UA au Secrétariat général de l'UPAP pour consolidation afin d'être présentés lors de la prochaine réunion.

L'UPAP doit communiquer les noms des coordinateurs des comités de pilotage de la sous-région aux membres.

Les membres doivent créer une adresse électronique permanente pouvant être consultée par le personnel qui en informera la personne en charge.

8.0. COMPTE RENDU SUR LE PLAN INTEGRAL DE REFORME ET DE DEVELOPPEMENT POSTAL (PIDEP)

L'UPAP a fait une présentation sur le PIDEP. Présentation jointe en **annexe 3**.

Recommandations

- Les membres sont invités à sensibiliser leurs pairs dans la région afin qu'ils appuient la mise en œuvre du PIDEP et de mener des activités d'analyse comparative dans les pays qui ont appliqué avec succès les réformes pour bénéficier de meilleures pratiques.
- Les pays membres qui ont établi des organismes de contrôle indépendants sont encouragés à assister plus tard à un forum organisé par l'UPU en collaboration avec l'UPAP au Bénin en septembre/octobre 2011, pour un échange d'expériences.
- Examen du plan d'action

Le document a été adopté.

9.0. QUESTIONS DIVERSES

Le représentant de l'AFRAA (Association des compagnies aériennes africaines) a informé les membres que l'UPAP et l'AFRAA reprendront l'accord de 1992 et l'amenderont pour inclure les questions actuelles dans l'ordre du jour. Ils définiront les accords relatifs au niveau de service entre les compagnies aériennes et les sociétés postales et le transmettront ensuite aux membres qui peuvent l'utiliser pour la signature d'accords entre eux.

L'AFRRAA s'est totalement engagée à travailler avec l'UPAP dans un certain nombre de domaines :

- Formation de formateurs – sélectionner des stagiaires dans les compagnies aériennes afin qu'ils puissent former d'autres.

En collaboration avec les membres, l'UPAP doit identifier des personnes possédant une expertise et la capacité en matière de formation afin qu'elles puissent être formées pour former les autres.

L'AFRAA formera le personnel de première ligne qui s'occupe du courrier dans les aéroports. Elle rencontrera le personnel de la poste et celui du transport aérien et trouvera un moyen de rapprocher les deux catégories de personnel, de les former et les aider à se soutenir mutuellement de manière plus efficace.

- Inspection de plateformes ; l'AFRAA va procéder à l'inspection avec les compagnies aériennes afin de déterminer les lacunes et d'essayer de les combler.
- L'AFRRAA établira ou améliorera ses opérations et comblera également ses lacunes.
- L'AFRRAA prendra des mesures pour découvrir la raison pour laquelle les entreprises postales perdent des clients, certaines compagnies aériennes n'acceptent pas le courrier, et essayer autant que possible de résoudre cette question. L'AFRAA a demandé aux membres de donner la liste des compagnies aériennes qui n'acceptent pas leur courrier afin d'essayer d'y trouver une solution.

Recommandations

- Les membres doivent bien emballer leurs objets afin d'éviter leur refus par les compagnies aériennes.
- Donner une copie de l'accord IATA à l'AFRAA afin qu'elle puisse l'utiliser pour parvenir à un accord.

10.0. RECOMMANDATIONS DU COMITE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il n'y avait pas de recommandations des membres.

11.0. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

Les membres auront des informations sur les dates et le pays d'accueil à une date ultérieure.

12.0. ADOPTION DU RAPPORT

13.0. MOT DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT

KIANGUE KAKESSE
PRÉSIDENT
SÉNÉGAL

FUNMI OGUNLANA
VICE-PRÉSIDENT
NIGERIA

JESSICA UWERA
OUGANDA
1^{er} RAPPORTEUR

Mme KARAMBAL
TCHAD
2^{ème} RAPPORTEUR

**RAPPORT DE LA REUNION DU COMITE DE CONTACT
UPAP/AFRAA ACHEMINEMENT DU COURRIER ET SECURITE
POSTALE EN AFRIQUE TENUE LE 6 JUILLET 2011 A ADDIS-
ABEBA, ETHIOPIE**

1.0 MOT D'OUVERTURE

Le président a souhaité la bienvenue aux participants et leur a souhaité de fructueuses délibérations. Il a cependant exprimé sa préoccupation par rapport à l'absence des représentants de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), un membre clé du comité.

Le Secrétariat général a informé la réunion que l'AFRAA a été invitée à la réunion et qu'elle était supposée être présente. Le Secrétariat a promis d'en effectuer le suivi.

2.0 PARTICIPATION

PRESENTS : Afrique du Sud, Cameroun, Ethiopie, Kenya, Malawi, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zimbabwe,.

ABSENTS : RD Congo, Côte d'Ivoire, Egypte, Liberia, Tunisie, Zambie.

OBSERVATEURS : Burkina Faso, Burundi, Ghana, Guinée, Mali, Mozambique, Niger and Tchad.

3.0 INSTALLATION DU BUREAU

PRESIDENT-Sénégal

Vice-président-Ouganda

1^{er} Rapporteur-Nigeria

2^{ème} Rapporteur-Cameroun

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL (Doc. N°01/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

5.0 EXAMEN DU RAPPORT DE LA REUNION TENUE DU 10 AU 12 JANVIER 2011 A LIVINGSTONE EN ZAMBIE ET QUESTIONS CONNEXES (Doc. N° 02/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

Le Secrétariat de l'UPAP a présenté le rapport qui a été très apprécié des membres.

Les observations suivantes ont été faites :

- L'absence de certains membres des réunions du Comité est persistante. C'est pourquoi ceux-ci ne sont pas au fait des nouvelles évolutions que connaît le secteur et n'ont aucune possibilité de partager leurs problèmes et leurs expériences avec les autres

membres et vice-versa. Les membres sont appelés à accorder aux réunions du Comité l'importance qui leur est due.

- Il n'a été fait aucun rapport sur l'avancement du Projet de Réseau de transport terrestre SAPOA pendant la réunion de Livingstone. Toutefois le Zimbabwe a indiqué que le projet RTN progressait normalement et que le délai de transmission des courriers s'était amélioré de J+15 à J+8.

Le Comité a ensuite approuvé le rapport de la rencontre de la Zambie.

6.0 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION 2010/2011 (Doc. N° 03/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

Le Secrétariat a présenté le bilan de mise en œuvre du programme d'action 2010/2011 du Comité. Ce rapport est en **annexe 3**. Les observations suivantes ont été faites :

- Le Secrétariat distribue des questionnaires pour recueillir des informations sur l'état de mise en œuvre du programme d'action après chaque réunion du Comité.
- Le taux de réponse des membres n'atteint que 20%, ce qui ne donne pas une image fidèle de la réalité de la situation sur le terrain.
- Le système de réclamation par Internet de l'UPU (IBIS) deviendra obligatoire dès janvier 2012, ce qui rendra caduque le système de réclamation basé sur le support papier CN08.
- Il est nécessaire de saisir tous les événements obligatoires de traçage et d'échange d'informations avec les partenaires utilisant IBIS; ils obtiendront jusqu'à 40% de bonus de paiement. Les événements obligatoires sont C, D, H, I, PREDES et RESEDES.
- Le nombre des membres participant aux exercices de contrôle de la qualité des services a été faible.
- Il est à noter des retards non expliqués du courrier dans les pays de transit.
- Certains pays membres sont encore en retard en ce qui concerne la modernisation de leurs opérations.

A la suite de ces observations, les membres sont priés de:

- Mettre en œuvre de toute urgence le système IBIS dès janvier 2012 ;
- Saisir tous les événements obligatoires de traçage ;
- Signer des accords bilatéraux avec les pays de transit pour décrire les conditions de traitement du courrier en transit;

- Signer des accords de niveau de service élevé avec les compagnies aériennes. Les membres peuvent s'inspirer de l'accord type UPU/IATA ;
- Moderniser les opérations pour rester efficaces dans l'environnement économique actuel. Les membres ont également été invités à présenter au Secrétariat leurs besoins spécifiques le cas échéant.

7.0 COMMUNICATIONS SUR DES ACTIONS A MENER DU PROGRAMME D'ACTION

7.1 Maintenir une collaboration étroite avec les parties prenantes (Doc. N° 04/PAMPS/ETHIOPIA/2011)

Le Secrétariat a présenté un document sur le sujet susmentionné dans lequel il encourage les membres à mettre en place des comités de contact avec les parties prenantes du secteur de la poste telles que les douanes, les compagnies aériennes et la police. Ceci permettra aux administrations postales d'améliorer leur efficacité en matière de traitement du courrier et d'adopter les meilleures pratiques internationales.

Le document ci-joint en **annexe 4** a été adopté avec les recommandations suivantes :

- Mettre en place des comités de contact formels avec les différentes parties prenantes
- Tenir régulièrement des réunions et consigner les résultats pour références

7.2 Création des services de traitement du courrier dans les aéroports (Doc. N° 05/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

Le Secrétariat a présenté un document sur le sujet susmentionné dans lequel il souligne l'importance de créer ces services plutôt que des entrepôts dans le but de :

- Améliorer la remise/ réception du courrier entre les responsables de la poste et ceux des compagnies aériennes ;
- Améliorer la sécurité du courrier et la réduction de l'exposition du courrier aux risques de perte, de détérioration, de vol, d'altération, etc.
- Réduire les coûts provenant du double traitement du courrier
- Améliorer les opérations de douanes, etc.

En ce qui concerne la voie à suivre, il a été demandé aux membres de mettre en place des services de traitement du courrier dans les

aéroports pour améliorer la qualité de l'acheminement du courrier international.

Le document a été adopté. Il est joint en **annexe 5**.

8.0 PRESENTATION DES RAPPORTS DES PAYS SUR LE TRAITEMENT DU COURRIER ET LA SECURITE DANS LES AEROPORTS

Certains pays membres présentent leur rapport sur le traitement du courrier et la sécurité dans les aéroports. Le tableau ci-dessous présente ces rapports

PAYS	RAPPORTS
ZIMBABWE	<p>Un agent postal de liaison suit le processus de traitement de courrier depuis l'avion jusqu'à l'unité postal de traitement du courrier, en passant par la Douane et la Police.</p> <p>L'arrivée des avions de nuit pose un problème car il n'y a pas de personnel de nuit.</p> <p>Il y a un contrôle complet du courrier depuis l'avion jusqu'au centre postal de traitement.</p>
ETHIOPIE	<p>Il y a un service postal à l'aéroport qui rend le traitement de courrier plus facile et plus rapide.</p>
AFRIQUE DU SUD	<p>La procédure d'accompagnement du courrier jusqu'au centre de traitement postal est identique à celle de l'Ethiopie et du Zimbabwe. Un problème sérieux est apparu avec le courrier des USA quand les appareils à rayons X ont été déclarés non conformes aux exigences des USA. Maintenant la Poste Sud-Africaine engage un processus d'acquisition d'appareils à rayons X conformes aux conditions des USA.</p>
NIGERIA	<p>Un retard significatif s'est produit pendant la grève qui a eu lieu aux USA dans les mois de novembre/décembre 2010.</p>
MALAWI	<p>Le Malawi regrette que les USA aient retourné son courrier sans avertissement et sans donner les raisons du retour.</p>
UGANDA	<p>Les scanners sont disponibles mais ils sont insuffisants.</p> <p>La Poste Ouganda utilise des Chiens renifleurs de Police pour tout le courrier international.</p>

Les responsables qui reçoivent des Informations de l'UPU par le Système d'information de Secours (EMIS) devraient diffuser celles-ci aux opérateurs en contact avec les clients et chargés des réclamations.

Il est recommandé en outre :

- Que chaque Responsable diffuse aux opérateurs concernés afin de les rendre capable de traiter efficacement les réclamations des clients
- Les pays membres doivent prévoir de telles éventualités comme le font l'Afrique du Sud, le Malawi et d'autres afin d'éviter une rupture brutale de traitement du courrier.

9.0 PRESENTATION DU RAPPORT SUR LES OPERATIONS DE CONTRÔLE DE LA QUALITE DU SERVICE D'ACHEMINEMENT DU COURRIER INTRA- AFRICAIN (Doc. N°06/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

Le Secrétariat a présenté le rapport 2010/2011 sur le contrôle de qualité d'acheminement du courrier Intra-africain.

Les questions suivantes ont été notées :

- Les Recommandations faites dans le document ne sont pas prises en compte par les membres.
- La Participation était encore basse à 22 % pour EMS et 41 % pour les LC/AO.
- Les contrôles de qualité de service ne sont pas appliqués au réseau routier.
- Il n'y a pas de système pour vérifier la réception des lettres et des cartes qui sont envoyées aux membres pour les contrôles.

Les recommandations suivantes ont été donc faites :

Le Secrétariat Général doit :

- Identifier les pays non participants et informer les DG concernés si nécessaire.
- Considérer la possibilité d'étendre les contrôles de Qualité au réseau postal routier.
- Ne pas envoyer des lettres de contrôle uniquement aux DG, mais aussi aux Directeur des Opérations et au Directeur des relations Internationales.

Les membres doivent :

- Prendre en considération les recommandations inscrites dans le document
- Fournir les précisions sur l'identification des managers concernés au Secrétariat pour le 15 août 2011

Les membres adoptent le document joint en **Annexe 6**.

10.0 ECLAIRAGE SUR LES ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DE L'APPROCHE REGIONALE ET PROGRES REALISES EN MATIERE D'AMELIORATION DE LA QUALITE (Doc. N°07/PAMPS/ETHIOPIE/2011)

Le Secrétariat a présenté les points culminants des activités régionales et les étapes réalisées sur l'amélioration de qualité.

Il a été noté que :

Dans le projet de SAPOA, il y avait une amélioration remarquable de 24 % au début du projet à 78 % vers la fin du projet.

Il y a 3 autres projets en cours en Afrique Orientale, Occidentale et Centrale.

Il y a quelques leçons qui peuvent être tirées des projets:

- Promouvoir des équipes d'amélioration de qualité.
- Avoir une politique qualité documentée pour montrer la direction et piloter les activités d'amélioration de qualité.
- Sensibiliser tout le personnel depuis la Direction jusqu'au niveau le plus bas à la Politique d'organisation de la qualité.
- Mesurer la performance de l'organisation et établir des normes en conséquence.

Le rapport a été adopté. Il est joint en **Annexe 7**

11.0 PROGRAMME D'ACTION POUR LA PERIODE 2011/2012

Après les délibérations, le programme d'action 2011 / 2012 a été développé et adopté. Il figure en **Annexe 8**.

12.0 RECOMMANDATIONS DU COMITE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les Membres du Comité de contact UPAP/ AFRAA notent que la Qualité de service est la clé de la survie des organisations postales. C'est pourquoi il est important que le Conseil d'Administration alloue plus de ressources au Secrétariat Général pour qu'il assure effectivement des activités de développement de la Qualité, telle que l'inspection des hub de courrier sur le continent.

13.0 QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions diverses.

14.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La date et le lieu de la réunion du prochain Comité sont soumis à l'approbation du 30ème Conseil Administration. Les membres seront informés en temps voulu.

15.0 ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté par le Comité.

16.0 CLÔTURE

Le président a remercié les membres pour leur participation et a clôturé la réunion

PRESIDENT-Sénégal

Vice-président-Ouganda

1^{er} Rapporteur-Nigeria

2^{ème} Rapporteur-Cameroun

**PROGRAMME D'ACTION 2011/2012 DU COMITE DE CONTACT
UPAP/AFRAA, CIRCULATION ET SECURITE DU COURRIER EN AFRIQUE**

ACTIONS A METTRE EN OEUVRE	RESPONSABLE	PERIODE	OBSERVATIONS / REMARQUES
<p>1. Formation des équipes des Postes, des Douanes et des Compagnies aériennes travaillant sur les aéroports ainsi que dans les autres services postaux</p> <p>2. Accord régulier sur les factures des compagnies aériennes</p> <p>3. Maintenir la collaboration avec les Compagnies aériennes, les Douanes, Les Régulateurs et les autres parties prenantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir un comité de contact formel • Tenir des réunions régulières • Enregistrer les processus pour des références plus faciles • Signer une charte de service élevé avec les Compagnies aériennes (s'inspirer de la charte UPU-IATA) 	Pays Membres	Permanent	
	Pays Membres	Permanent	
	Pays Membres	Novembre 2011	
	Pays Membres	Mai 2012	
<p>4. Encourager la participation de l'AFRAA au comité de pilotage UPAP/AFRAA</p> <p>5. Contrôle de Qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les pays membres à participer aux contrôles de qualité • Former les équipes aux contrôles de qualité • Présenter de nouvelles voies pour développer les contrôles de qualité • Identifier les pays non participants et informer les DG concernés. 	UPAP	Janvier 2012 Juin 2012	
	UPAP	Deux fois par an	
	Pays Membres	Sept,2011	
	UPAP	Janvier 2012	
	UPAP	Autant que nécessaire	

<ul style="list-style-type: none"> • Préciser l'identité des Directeurs des opérations et du Directeur des relations internationales. 	Pays Membres UPAP	Immédiat Aout 2011	
<p>6. Utiliser les ICT pour développer la QS et les résultats.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saisir les événements et échanger les informations avec les partenaires 	Pays Membres	Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Installer et utiliser IBIS pour les enquêtes et obtenir un bonus de 5 % 	Pays Membres	Avant janvier 2012	
<p>7. S'inspirer des leçons apprises dans l'approche régionale des projets</p>		Immédiat	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une politique de qualité de service • Créer des équipes de développement de la qualité • Sensibiliser les équipes sur la politique de qualité et développer les initiatives • Fixer des standards et mesurer la performance 	Pays Membres	Immédiat Immédiat Immédiat Permanent	
<p>8. Mettre en œuvre la distribution à domicile des colis et autres objets</p>	Pays Membres	Immédiat	
<p>9. Développer une politique de sécurité Etablir un service de sécurité postal et en informer le Secrétariat Général de l'UPAP (S'inspirer du modèle de charte sécurité de l'UPU)</p>	Pays Membres	Mai 2012	
<p>10. Créer un service de traitement du courrier efficace dans les aéroports</p>	Pays Membres	Mai 2012	
<p>11. Etablir des relations fonctionnelles entre les pays de destination et les pays de transit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signer des accords bilatéraux • Echanger les informations 	Pays Membres	Dés janvier 2012	

**RAPPORT DE LA REUNION DU COMITE E-POST,
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES
FINANCIERS POSTAUX EN AFRIQUE**

**Addis-Abeba, Ethiopie,
8 juillet 2011**

1.1 Participation

1.1.1 Présents : Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République Démocratique du Congo, Ethiopie, Guinée, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, Nigeria, Ouganda, Tchad, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe, UPU et l'UPAP.

1.1.2 Absents : Côte d'Ivoire, Érythrée, Gabon, Guinée équatoriale, Soudan, Tunisie et Zambie

Liste des participants : La liste des participants figure en **Annexe**

2.0 Installation du Bureau

Le Bureau suivant a été installé :

Président : **Afrique du Sud**
Vice-président : **Burkina Faso**
Rapporteurs : **Ouganda**
Mali

3.0 Mot d'ouverture du président

Le président a souhaité la bienvenue à tous les participants ainsi que des délibérations fructueuses à la fin des travaux. Pour ce faire il les a exhortés à participer activement aux débats en vue d'aboutir à des décisions importantes à soumettre au Conseil d'Administration.

4.0 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté tel que présenté ci-dessous :

1. Mot d'ouverture du président
2. Mise en place du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail.
4. Rapport de la réunion tenue du 10 au 12 janvier 2011 à Livingstone en Zambie et questions annexes.
5. Etat de mise en œuvre du programme d'action 2010/2011. Document présenté par le Secrétariat Général de l'UPAP.
6. Communications sur les actions du programme d'actions à mener :
 - Séparer les flux pour assurer la disponibilité des fonds de la clientèle, document présenté par le Secrétariat Général de l'UPAP
7. Informations sur le projet e- poste Afrique ; document présenté par le Secrétariat Général de l'UPAP.
8. Développement des services financiers postaux ;
 - Compte rendu de la Conférence sur le développement des services financiers postaux, tenue au Burkina Faso ; document présenté par le Secrétariat Général de l'UPAP.
9. Programme d'actions pour la période 2011/2012
10. Recommandations du comité pour le Conseil d'Administration
11. Divers
12. Date et lieu de la prochaine réunion
13. Adoption du rapport

14. Clôture

5.0 Rapport de la réunion tenue du 10 au 12 janvier 2011 à Livingstone en Zambie et questions connexes

Ce rapport a été présenté par le Secrétaire Général de l'UPAP

6.0 Etat de la mise en œuvre du Programme d'action 2010/2011

Il est nécessaire de définir la périodicité des actions de manière à pouvoir les évaluer au cours de l'année.

Les pays membres ont été invités à envoyer urgemment des contacts détaillés des personnes responsables des questionnaires envoyés par l'UPAP pour les réponses conséquentes.

Il est nécessaire de définir de manière spécifique la nature des actions à mener dans l'année et non pas élaborer juste une liste de souhaits.

Il est nécessaire pour les pays membres de réviser et valider la liste des experts identifiés par l'UPAP.

7.0 Séparation des fonds de la clientèle

La réunion a pris note des progrès accomplis sur la question de la séparation des comptes en matière de services financiers postaux.

Les pays membres ont exprimé la nécessité de mettre en place des mesures pour assurer la disponibilité des fonds de la clientèle, spécialement en zone rurale.

8.0 Informations sur le projet e- poste Afrique

Le Secrétaire Général de l'UPAP a présenté au comité l'état de mise en œuvre du projet cité plus haut et a informé les pays membres que plus de détails leur seront fournis dans la présentation qui sera faite par RASCOM lors de la 30^e session ordinaire du Conseil d'Administration qui se tient du 11 au 13 juillet à Addis- Abeba

Les pays membres ont relevé que le coût très élevé du projet présenté par RASCOM est l'une des raisons pour lesquelles les pays ne participent pas au projet pilote.

Les pays membres ont invité l'UPAP à rechercher d'autres options technologiques pour réaliser ce projet au regard des développements et des récentes avancées des Technologies de l'Information et de la Communication ces dernières années qui procurent des coûts moins élevés.

Les pays membres ont également noté qu'il est nécessaire de garantir la connexion internet pour favoriser le succès du projet, car beaucoup de pays n'ont pas de connexion haut débit.

9.0 Développement des services financiers postaux, tenue au Burkina Faso

La réunion a pris note des progrès réalisés par l'UPAP sur cette question depuis la conférence de Ouagadougou au Burkina Faso en Février 2011.

10.0 Programme d'actions pour la période 2011/2012

Les pays membres ont adopté le programme d'actions 2010/2011 pour 2011/2012 avec quelques exceptions puisque la plupart des actions étaient continues. Cependant, l'UPAP a été invité par les pays membres à disposer de délais spécifiques pour chaque action afin d'en faciliter le suivi et l'évaluation au cours de l'exercice. Un programme d'action détaillé pour 2011/2012 avec quelques additions figure en annexe.

11.0 Recommandations du comité pour le Conseil d'administration

- Encourager les gouvernements des pays membres à mettre en œuvre les recommandations visant à apporter un appui et un accompagnement conséquent aux administrations postales dans le développement et l'amélioration de la poste numérique ainsi que des services financiers.
- Inviter l'UPAP à engager nos partenaires à sponsoriser la participation des pays membres aux activités des comités ;
- Inviter les pays membres à respecter les délais de réponse des questionnaires qui ne doivent pas dépasser 3 mois maximum ;
- Inviter l'UPAP à élaborer la liste des experts locaux avant aout 2011 ;
- Continuer la mise en œuvre du programme d'actions 2011/2012 qui est annexé ;
- Inviter l'UPAP à indiquer les périodes appropriées pour la mise en œuvre des nouvelles activités qui ont été ajoutées au programme d'action ;
- Inviter l'UPAP à explorer des options moins onéreuses de connectivité prenant en considération l'émergence des TIC, la fibre optique sur la cote africaine avec les récentes avancées dans ce domaine, notamment les technologies mobiles ;
- Inviter les pays membres à donner des contacts détaillés des personnes responsables des questionnaires en de réponses conséquentes ;
- La nécessité pour l'UPAP d'explorer d'autres moyens de faire participer aux réunions des comités sans se déplacer ;
- Inviter l'UPAP devra faire un usage optimum de son site web afin d'informer les pays membres de l'état de mise en œuvre du programme d'actions et rendre les documents disponibles avant les réunions.

12.0 Adoption du rapport

Le rapport a été adopté

Le président
ANDREW NONGOGO
Afrique du Sud

Le vice président
SALAM SANFO
Burkina Faso

Rapporteur
ANDREW KAWEESA
Ouganda

Rapporteur
DJIBRIL TRAORE
Mali

**Annexe
PROGRAMME D' ACTIONS 2011/2012**

N°	Action à mettre en œuvre	Responsabilité	Période	Résultats attendus
1.	Accélérer les arrangements avec RASCOM pour l'utilisation du satellite RASCOM	UPAP	Continue	Rapport de mise en œuvre présenté par l'UPAP
2.	Répondre aux communications de l'UPAP/questionnaires les tendances en matière d'utilisation des TIC pour le développement des services électroniques Utiliser les informations collectées par l'UPU et d'autres organisations	Pays membres UPAP	Activité continue	
3.	Fournir un rapport sur l'état de l'appui des bailleurs de fonds au développement des infrastructures	UPAP	Activité continue	
4.	Présenter un rapport détaillant l'état des échanges avec la Banque Mondiale concernant le financement des projets relatifs aux TIC dans les pays membres	UPAP	Activité continue	
5.	Exhorter les pays membres à créer des unités d'affaires spéciales en vue du développement durable des services financiers	Pays membres	Activité continue	
6.	Les pays membres doivent séparer les comptes des services financiers postaux pour assurer la disponibilité des fonds de la clientèle	Pays membres	Activité continue	
7.	Adopter davantage, en collaboration avec l'UPU, la formation en ligne afin d'améliorer le pool de l'équipe d'experts en e- services	UPAP	Activité continue	
8.	Aider à identifier et à former des experts locaux pour être en mesure de déployer toutes les applications de logiciels plutôt que de dépendre des experts extérieurs	UPAP	Activité continue	
9.	Résister et mettre fin aux accords d'exclusivité afin de favoriser la concurrence	Pays membres	Activité continue	
10.	L'UPAP doit revoir la structure des questionnaires pour s'assurer que les questions sont spécifiées par catégorie : gouvernement, régulateur, opérateur	UPAP	Activité continue	

**GROUPE D'ACTION POUR LA PROMOTION DE LA PHILATÉLIE EN AFRIQUE
(GAPPA)**

**RAPPORT DE LA RÉUNION TENUE LE 8 JUILLET 2011 À
ADDIS-ABEBA EN ÉTHIOPIE**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION DU COMITÉ AGPPA

2.0. PARTICIPATION

2.1 PRÉSENTS : Burundi, Égypte, Gabon, Gambie, Madagascar, Mozambique, Nigéria

2.2 ABSENTS : Afrique du Sud, Botswana, Comores, Libéria, Tunisie

2.3 OBSERVATEURS : Angola, Burkina Faso, Cameroun, RDC, Éthiopie, Guinée, Niger, Ouganda.

La liste des participants figure en **annexe 1**

3.0 BUREAU

Président	-	Ouganda
1er Rapporteur	-	Burundi
2 ^e Rapporteur	-	Égypte

4.0 ORDRE DU JOUR

1. Discours d'ouverture du Président
2. Mise en place du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
Doc. N° 01/AGPPA/ETHIOPIE/2011
4. Examen du rapport de la réunion tenue du 10 au 12 janvier 2011 à Livingstone en Zambie et des questions connexes
Doc. N° 02/AGPPA/ETHIOPIE/2011
5. État de mise en œuvre des précédentes recommandations de l'AGPPA par le Secrétariat de l'UPAP
Doc. N° 04/AGPPA/ETHIOPIE/2011
Rapports des pays membres
6. Position des membres position sur la proposition de l'Égypte relative à la création d'un musée régional de philatélie
7. Les meilleures pratiques en matière de développement de la philatélie
 - Communication par l'Éthiopie
8. Un point de vue global sur les meilleures pratiques en matière de développement de la philatélie
Doc. N° 04/AGPPA/ETHIOPIE/2011
9. Questions diverses
10. Recommandations du Comité au Conseil d'administration

Copie jointe comme **Annexe 2**

5.0. DISCOURS D'OUVERTURE

L'Ouganda s'est porté volontaire pour présider la réunion, la Tunisie était absente et le Nigéria, Vice-président, participait à une autre réunion.

Le Président a souhaité la bienvenue et de fructueuses délibérations à tous les participants.

6.0 ADOPTION DE L'ORDRE

L'ordre du jour a été adopté après la proposition de Madagascar et le détachement par le Nigeria

7.0 QUESTIONS CONNEXES À LA PRÉCÉDENTE RÉUNION (Livingstone en ZAMBIE)

Le Secrétariat général de l'UPAP a communiqué les faits saillants des délibérations de la précédente réunion AGPPA dont les recommandations étaient axées sur les points suivants:

7.1 Faits saillants des recommandations des précédentes réunions

- Proposition de l'Égypte relative à la création d'un musée régional du timbre et les directives du Comité au Secrétariat général de contacter l'Égypte afin d'obtenir des détails sur les coûts impliqués.
- Organisation d'une exposition philatélique Phila-Afrique qui se tiendra au Nigeria en 2011
- Élaboration d'un modèle philatélique pour aider les membres du comité et les pays membres en général à mieux comprendre la gestion de la philatélie en tant qu'une affaire et un passe-temps
- Nécessité d'une activité de promotion accrue de la philatélie
- Création de groupes d'action et d'associations sous-régionaux et régionaux pour la philatélie
- Distribution du mandat et du code de conduite du Comité aux pays membres avant la prochaine réunion

8.0 PARTICIPATION

Les membres ont exprimé leur inquiétude au sujet de la faible fréquentation, bien que certains d'entre eux étaient représentés dans d'autres comités, et ont exhorté le Secrétariat à les sensibiliser afin d'améliorer leur assiduité.

9.0 ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES PRÉCÉDENTES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ AGPPA (DOCUMENT N° 3/AGPPA/ETHIOPIA/2011)

Le Secrétariat général a fait état de ce qui suit :

9.1 Versement de 30% du produit des ventes du timbre du 30e anniversaire de l'UPAP au Secrétariat général de l'UPAP.

1. L'Égypte a produit un timbre spécial sur les gagnants africains du Prix Nobel en l'honneur de l'anniversaire, et aucun versement n'était étendu de sa part, puisque l'émission n'était pas destinée à la vente
2. L'Ouganda a indiqué qu'il était en train de finaliser les ventes et le versement
3. Le Nigeria et l'Éthiopie ont communiqué une position similaire.
4. Tous les autres pays n'étaient pas représentés

9.2 Timbre commémoratif de l'anniversaire de l'UPAP du Zimbabwe

Le Zimbabwe a produit son timbre en février/mars 2011, et le Secrétariat général les contactera pour obtenir les documents nécessaires à l'information publicitaire dans le prochain numéro du magazine de l'UPAP. Ils doivent également donner leur position sur le versement de 30%.

9.3 Les membres doivent fournir des informations à l'UPAP pour la mise à jour de la liste des adresses

- Le Secrétariat a signalé un faible taux de réponses des membres (environ 25% du total des membres) suite à une circulaire qui leur a été envoyée en octobre 2010 et un rappel en décembre 2010.

9.4 Rediffusion du cahier de charges et du code de conduite des Comités administratif et technique

Le Secrétariat général a indiqué que ces documents avaient été rediffusés par le biais d'une circulaire et du site web et l'UPAP, outre le précédent rapport du Conseil d'administration (Caire)

9.5 Production philatélique extraite du magazine de l'UPAP

Cela a été fait et distribué aux membres avec le dernier numéro du magazine de l'UPAP

9.6 Création de groupes sous-régionaux et continentaux pour la promotion et le développement de la philatélie

Le Secrétariat a indiqué que la sensibilisation des membres se poursuivait au niveau sous-régional afin de garantir son adoption lors de leurs réunions sur les TIC

9.7 Création d'une Fédération philatélique panafricaine

Le Secrétariat a eu des en consultations relatives aux modalités avec l'UPU, l'AMDP et d'autres parties prenantes. Un rapport sera communiqué lors de l'atelier qui aura lieu au Nigeria

9.8 Précisions apportées par l'Égypte sur la création d'un musée philatélique régional africain

L'Égypte a reçu une communication du Secrétariat de l'UPAP et a préparé une réponse. Une décision sera prise sur le chemin à suivre après les débats

9.9 Utilisation des TIC dans l'élaboration du produit

Il s'agissait d'une activité permanente, en particulier lors de grandes réunions de l'UPAP sur les TIC et des activités annuelles

9.10 Création de timbres personnalisés

Les membres ont exprimé leur appui à cette initiative de certains pays, dont l'Afrique du Sud, la Namibie et la Tunisie, et ont encouragé les autres à leur emboîter le pas.

9.11 Régularité dans la participation aux réunions de l'AGPPA

Le Secrétariat a indiqué qu'une circulaire avait été envoyée aux pays membres qui devaient donner leur avis. Il a été proposé que le Secrétariat de l'UPAP écrive aux ministres responsables des postes si besoin était.

Le comité a noté les progrès.

10.0 CREATION D'UN MUSEE PHILATELIQUE REGIONAL (BRIEFING PAR L'UPAP)

10.1 Le Secrétariat de l'UPAP a donné l'historique de la proposition de l'Égypte qui a été débattue à Kampala (2009), à Yaoundé (2010) et à Livingstone (2011).

L'Égypte devait faire une communication donnant plus de détails sur certaines questions, notamment le coût du projet et les modalités proposées pour l'obtention de documents philatéliques des pays membres.

10.2 L'Égypte a fait une communication à cet égard, indiquant qu'elle offrirait suffisamment de place dans son musée dont le siège se trouve dans le Smart Village, au Caire. L'Égypte couvrira l'intégralité des coûts relatifs à l'équipement et la gestion de l'ensemble du projet, sans aucun coût pour les pays membres afin d'enrichir la culture philatélique en Afrique. Les pays membres seront toutefois appelés à verser une contribution pour leur documentation philatélique au musée par le biais du Secrétariat de l'UPAP afin de donner une touche africaine au musée.

Les Membres ont félicité l'Égypte pour l'initiative et souligné son importance dans le développement de la philatélie dans le continent en tant qu'expression de la riche diversité culturelle de l'Afrique.

Les pays membres sont libres de créer des projets similaires dans leurs pays ainsi qu'au niveau sous-régional.

11.0 MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT PHILATÉLIQUE

11.1 Communication de l'Éthiopie

L'Éthiopie a fait une communication power point et vidéo diapositive soulignant le développement de la philatélie portant sur des centaines d'années. Les points saillants de la présentation sont :

5. La gamme de produits philatéliques
6. La conception et la stratégie du timbre
7. La stratégie de commercialisation et de vente
8. La sélection rigoureuse des imprimeurs qui doivent être inscrits à l'UPU
9. L'utilisation du Système mondial de numérotation (WNS), outil recommandé pour lutter contre les émissions illicites et les contrefaçons
10. Le partage des coûts avec les principaux clients/entreprises dans le domaine de la production du timbre
11. La commercialisation de la philatélie sur l'Internet, les magazines internationaux et autres canaux stratégiques
12. La vidéo distinguait le Musée philatélique d'Addis-Abeba qui renferme des timbres historiques et précieux sur l'histoire du développement postal et socioculturel du pays
13. La Sélection de thèmes est basée sur le riche héritage culturel du pays

La présentation est jointe en **annexe 3**

Les Membres ont félicité l'Éthiopie pour son excellente communication et recommandé que les autres pays membres adoptent leur exemple comme une meilleure pratique. Des modalités seront élaborées pour s'assurer que le plus grand nombre possible de pays bénéficie de l'expérience de l'Ethiopian Postal Service Enterprise sur une base bilatérale ou par le biais des réunions de l'UPAP.

12.0 POINT DE VUE GLOBAL SUR LES MEILLEURES PRATIQUES EN DÉVELOPPEMENT DE LA PHILATÉLIE (DOC. N °. 4/AGPPA/ETHIOPIA/2011)

La communication de l'UPAP a souligné ce qui suit :

- La nécessité de poursuivre la promotion et l'application des meilleures pratiques et de principes commerciaux sains dans le secteur philatélique
- La nécessité d'élaborer un plan d'affaires et de le mettre en œuvre
- Le ciblage des jeunes qui représentent l'avenir de la philatélie
- L'utilisation d'outils internationalement acceptés, notamment le Système mondial de numérotation (WNS) pour se prémunir contre les émissions illicites
- L'utilisation de techniques nouvelles et autres innovations basées sur les TIC pour développer les affaires

Voir les détails en **annexe N° 4**

13.0 QUESTIONS DIVERSES

L'Ouganda a informé les membres de la proposition d'un prélèvement de 10% et 16% de redevance par le Conseil international olympique sur les timbres commémoratifs émis par les administrations postales qui souhaitent utiliser la philatélie pour diffuser des informations sur les prochains Jeux olympiques. Il craint que cette initiative ne décourage le développement de la philatélie qui est déjà déprimée en raison du manque de demande.

Les Membres ont demandé plus de temps pour étudier les documents pertinents leur permettant de prendre des décisions éclairées.

14.0 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Le Conseil doit adopter une résolution remerciant l'Égypte pour la mise en œuvre du Projet de création d'un musée régional philatélique africain à leurs propres frais, et exhortant les pays membres à faire des contributions philatéliques au musée par le biais du Secrétariat général de l'UPAP
- Encourager les pays membres à partager leurs meilleures pratiques et expériences dans le domaine du développement de la philatélie et de la protection contre les émissions illicites et les contrefaçons
- Encourager les pays membres à participer activement à la prochaine Exposition philatélique Phila-Afrique et à l'atelier de formation qui se

tiendra au Nigeria ainsi qu'à d'autres événements philatéliques afin d'acquérir de l'expérience et de perfectionner leurs compétences en matière de philatélie

- Inviter instamment les pays membres à n'engager que des agents et des imprimeurs de renom inscrits auprès de l'UPU. Ils doivent accéder aux informations connexes par le biais de l'UPU et l'UPAP
- Recommander aux pays membres d'utiliser les outils du système mondial de numérotation (WNS)

15.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION :

Les membres seront informés après la réunion du Conseil d'administration.

16.0 ADOPTION DU RAPPORT

Le comité a adopté le rapport

17.0 CLÔTURE

Le Président a remercié membres pour leurs contributions et dévouement visant à s'assurer que le travail du Comité est achevé dans les délais. Il les a félicités d'avoir accepté sa proposition de présider la réunion.

RAPPORT DU COMITE AFRICAIN DE SOUTIEN- CAS

Addis-Abeba, Ethiopie
6 juillet 2011

RAPPORT DU COMITE AFRICAIN DE SOUTIEN- CAS (CHARGE DES QUESTIONS TECHNIQUES CLES DU CONGRES DE L'UPU) REUNION TENUE LE 6 JUILLET 2011 A ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

1. INTRODUCTION

Le Comité africain de soutien (CAS) a tenu sa réunion le 6 juillet 2011 à Addis-Abeba en Ethiopie, en marge de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP.

2. PARTICIPATION

Les pays membres et organisations suivants ont participé à la réunion : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Niger, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe, UPAP, SAPOA et CPAO.

Absents : République du Congo, Guinée, Sénégal, Tunisie, COPTAC et EACO.

La liste des participants est jointe en **annexe 1**.

3. OUVERTURE

L'Afrique du Sud, Président du CAS a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants et exprimé l'engagement du CAS à aider l'UPAP et le comité en particulier, à s'acquitter de son mandat en faisant appel au dévouement de toutes les bonnes âmes des pays membres, notamment les régulateurs, les gouvernements et les opérateurs.

Le Président a en outre indiqué l'empressement de l'Afrique du Sud à accueillir la prochaine réunion du CAS qui façonnera la voie à suivre dans l'élaboration de la prochaine Stratégie postale (Stratégie postale de Doha), et a exhorté les membres à élaborer des positions communes face à l'institution postale mondiale l'UPU.

4. INSTALLATION DU BUREAU

Le Bureau a été installé comme suit :

Président : Afrique du Sud
Vice-président : Nigeria

Rapporteurs : Cameroun, Kenya et Secrétariat général de l'UPAP.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET PROGRAMME DE TRAVAIL

L'ordre du jour (voir **annexe 2**) a été adopté (proposé par le Zimbabwe et appuyé par le Kenya).

6. EXAMEN DU RAPPORT DE LA PRECEDENTE REUNION TENUE A ABUJA AU NIGERIA LE 10 DECEMBRE 2010

Les participants à la réunion ont examiné le rapport de la précédente réunion du CAS et les progrès réalisés dans le traitement des questions qui en découlaient.

7. POSITION DE L'AFRIQUE SUR LE NOUVEAU SYSTEME DE FRAIS TERMINAUX : EXPERTS SOUS-REGIONAUX EN FRAIS TERMINAUX ET ELABORATION D'UNE POSITION COMMUNE

7.1. Constitution d'une équipe d'experts pour étudier et conseiller les pays membres sur des questions relatives au système de frais terminaux :

Au cours de la précédente réunion, le comité a créé des équipes d'experts sous-régionaux internes afin d'analyser le système actuel de frais terminaux pour élaborer des propositions au niveau sous-régional, sur la façon d'améliorer le système, en tenant compte de la nécessité de sauvegarder les intérêts des pays africains dans des régions spécifiques.

En conséquence, les pays désignés pour coordonner l'identification d'experts sous-régionaux en matière de système de frais terminaux ont rapporté ce qui suit :

Afrique australe - Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a noté que les frais terminaux sont un sujet complexe qui requiert un examen par des experts et a déjà mis à disposition le cahier de charges (TDR) qui a été distribué aux membres par l'UPAP. Elle a en outre nommé des experts qui vont impliquer les universités dans l'élaboration d'une position qui sera partagée avec les membres.

Afrique de l'ouest - Nigeria

Le Nigeria a indiqué avoir identifié deux experts et a déclaré que les discussions sur les frais terminaux doivent être basées sur la connaissance des epk (envois par kilogramme), le coût, les statistiques, les tarifs et les flux.

Afrique de l'est - Kenya

Le Kenya n'a pas identifié d'experts, mais il est en consultation avec les opérateurs de la sous-région pour l'élaboration d'une position qui sera communiquée à l'UPAP en temps opportun.

Afrique centrale - Cameroun

Le Cameroun a indiqué que l'Afrique ne dispose pas suffisamment d'experts sur les questions relatives aux frais terminaux, d'où la nécessité d'identifier les

quelques experts du continent et de tracer la voie à suivre.

Afrique du nord - Egypte

L'Egypte a fait une communication sur les frais terminaux dont il a été pris note en attendant l'examen des autres communications provenant d'autres sous-régions lorsqu'elles seront reçues.

Dans sa proposition, l'Egypte a noté que les pays en développement pourraient réaliser d'importantes économies qui permettraient la subsistance du service universel, d'assurer l'équité, de couvrir les coûts et de parvenir à l'intégrité du réseau.

7.2. Encourager les gouvernements des Etats membres à entreprendre l'élaboration de leurs systèmes respectifs d'adressage et de codes postaux nationaux

Le Secrétariat général de l'UPAP a déclaré avoir eu un échange d'informations avec les pays membres, notamment les ministres, les régulateurs et les opérateurs le 13 décembre 2010, sur la nécessité d'élaborer un système national d'adressage qui porterait sur un éventail complet de questions telles que les services d'urgence, la sécurité, l'acheminement du courrier, entre autres.

Il a en outre exhorté les gouvernements à jouer un rôle clé et à impliquer les parties prenantes dont l'UPU et la Banque mondiale dans la formulation d'un système national d'adressage.

Les Membres ont rapporté leur situation respective comme suit :

Ouganda: Un comité national comprenant le ministère est en place si les TIC et un projet pilote ont été lancés à Entebbe pendant que l'évaluation des offres relatives à l'achat des logiciels et des équipements du projet est en cours.

Kenya : Un comité national d'adressage multisectoriel composé de l'opérateur postal public (PCK), du régulateur, du Ministère de l'administration territoriale entre autres, a été formé par le ministère de l'Information et de la Communication, tandis qu'un donateur a été identifié pour le projet et que les propositions requises relatives au projet sont en cours de préparation pour examen.

Afrique du Sud : la possession d'une adresse est reconnue comme un droit de chaque citoyen en Afrique du Sud, et le régulateur a fait de l'adressage national une obligation pour l'obtention d'une licence en tant qu'opérateur.

Burundi : Le plan national 2011/12 du Burundi a intégré un système national d'adressage, tandis que les campagnes de sensibilisation à ce sujet sont en cours.

Tanzanie : Le déploiement du système national d'adressage a couvert deux grandes villes tandis que les plans d'autres villes sont à des stades avancés de déploiement. De nouveaux règlements sur l'adressage national doivent être publiés prochainement.

Zimbabwe: Est en train d'adopter un système national d'adressage qui est conforme aux normes d'adressage de l'UPU. Il a indiqué que pour que le système d'adressage national soit une réussite, il doit être conduit par le gouvernement, étant donné qu'il profite à de nombreuses parties prenantes.

Cameroun : A proposé que l'UPAP recommande aux pays membres d'accorder l'attention nécessaire aux adresses nationales en tant que droit fondamental des citoyens.

Les gouvernements doivent envisager d'inclure une clause faisant des systèmes nationaux d'adressage une condition pour l'obtention de la licence et promouvoir une approche multisectorielle lors de son adoption ; l'UPAP doit continuer à exhorter les gouvernements à soutenir la formulation de systèmes nationaux d'adressage en Afrique - ils ne doivent pas être fondamentalement différents les uns des autres afin de promouvoir le concept d'un territoire postal unique et d'améliorer la livraison du courrier sur le continent.

7.3. Exhorter les États membres de l'UPAP à régulariser les contributions financières à l'UPU afin de participer au processus de vote de l'Union avant la Réunion CEP (Conseil d'exploitation postale) 2011.

Le Secrétariat général de l'UPAP avait envoyé une circulaire à tous les pays membres pour les exhorter à honorer leurs engagements financiers envers l'UPU et assurer ainsi leur force de vote. Il a été noté que près de 13 membres qui ne s'y sont pas conformés, d'où la nécessité pour l'UPAP de continuer d'exhorter les membres à payer leurs arriérées de cotisation auprès de l'UPU.

Le comité a noté les progrès accomplis dans la mise en œuvre de diverses activités du programme d'action et a encouragé le Secrétariat général à poursuivre ces efforts, en tenant compte des délais spécifiés. Le Cameroun a été chargé de la formulation d'une position africaine pour réclamer une représentation juste et équitable auprès de l'UPU.

7.4. Encourager les Etats membres à maintenir la cohérence par rapport à la participation de leur personnel aux comités/réunions de l'UPU

L'UPAP a été invitée à sensibiliser les pays membres au renforcement de la voix de l'Afrique en assurant une représentation cohérente de l'UPU en ne changeant pas inutilement les participants, une pratique qui conduit à la non maîtrise des données et à la faible participation aux délibérations de l'UPU. Les options de sensibilisation doivent inclure mais ne se limitent pas à des protocoles d'accord et des visites aux chefs d'entreprise concernés et à d'autres fonctionnaires.

8. Communications des pays coordonnateurs

Il a été demandé aux pays coordonnateurs de continuer à sensibiliser les membres dans leurs domaines comme suit :

Nigeria	–	Frais terminaux, colis, système national d'adressage ;
Cameroun	–	Réforme de l'Union (UPU) et service postal universel
Tanzanie	–	Système national d'adressage

9. LA TABLE RONDE DE 2010 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE

L'UPAP a indiqué avoir pris les mesures suivantes pour harmoniser ses objectifs avec ceux de la Stratégie postale de Nairobi (NPS)

- Reconnaître le rôle des acteurs clés c'est-à-dire : les gouvernements, les régulateurs ; les opérateurs désignés, l'UPU et les unions restreintes dans le succès de la mise en œuvre de la Stratégie postale de Nairobi (SPN) ;
- Adopter des objectifs stratégiques compte tenu de l'approche tridimensionnelle (physique, électronique et financière) de la SPN ;
- Sensibiliser les membres au cours des différentes réunions de la SPN (ex : à Durban, en Afrique du Sud, en septembre 2010), en invitant l'UPU à faire une communication sur la SPN, au cours d'un atelier à Nairobi en février 2010, et des communications au Conseil d'exploitation postale, au CA et à la Conférence stratégique de l'UPU à Nairobi.
- Des questionnaires ont été mis au point et distribués aux membres pour évaluer l'état de mise en œuvre de la SPN, sensibiliser les membres sur les étapes de mise en œuvre de la SPN, en leur demandant entre autres d'apporter leurs contributions à l'élaboration de la Stratégie de Doha.

Les réponses aux questionnaires ont atteint un taux de plus de 50%, d'où la nécessité pour l'UPAP de rechercher d'autres points de vue avant de finaliser la position africaine qui doit être soumise aux discussions de la prochaine table ronde.

10. INFORMATIONS SUR LES AUTRES QUESTIONS TECHNIQUE CLES DU CONGRES

10.1. Réforme de l'Union et représentation efficace et équitable dans les organes de l'UPU – Rapport du Cameroun

- L'Afrique est insuffisamment représentée au sein de l'UPU du point de vue géographique et en tant que sous-région ;
- Seuls 7 des 49 sièges reviennent à l'Afrique, d'où la nécessité d'une représentation équitable au sein de l'UPU ;

Le Cameroun a reçu mandat de coordonner l'harmonisation de la position africaine sur la représentation équitable au sein des organes de l'UPU et des autres entités telles que la coopérative de l'EMS et d'en présenter un rapport à la prochaine réunion du Comité africain de soutien (CAS)

10.2. Résumé des propositions du Secrétariat à la réunion du CAS d'Abuja

Parmi les points forts de la réunion d'Abuja figuraient :

- Encouragement des gouvernements des Etats membres à commencer la mise en place de leurs systèmes nationaux d'adressage respectifs ;
- Encouragement des membres à maintenir une participation constante de leurs responsables aux réunions/comités de l'UPU ;
- Communication sur la représentation dans les organes de l'UPU ;
- Communication sur l'e-poste Afrique
- Participation à la conférence sur les TIC en Afrique en Tunisie.

Les rapports sous-régionaux sur la réunion du CAS d'Abuja attendus des pays coordonnateurs n'étaient pas disponibles.

10.3. Colis et frais terminaux- par le Nigeria

Le Nigeria a invité les membres à profiter des primes disponibles pour les taxes terrestres par la mise en œuvre des caractéristiques des colis postaux à l'UPU.

10.4. Adressage national

Par la Tanzanie - la Tanzanie a indiqué avoir sensibilisé sur l'adressage national dans les Etats partenaires. En conséquence, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda ont adopté des mesures visant à établir des systèmes d'adressage nationaux leurs pays.

Par l'Afrique du Sud - Afrique du Sud a indiqué avoir obtenu l'inclusion des systèmes nationaux d'adressage dans le projet de Stratégie de Doha pour garantir la circulation des envois postaux et envisage l'Afrique comme un

territoire postal unique en appelant à l'adoption d'un système uniforme d'adressage sur le continent.

L'UPAP doit explorer les ressources et les opportunités disponibles dans les organisations multilatérales en ce qui concerne l'élaboration de systèmes d'adressage.

11. RECOMMANDATIONS DU COMITE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 11.1. L'UPAP doit explorer les ressources et les opportunités disponibles dans les organisations multilatérales dans l'élaboration de systèmes d'adressage et aider les membres à obtenir ces ressources
- 11.2. Les membres sont exhortés à profiter des primes disponibles pour les taxes terrestres par la mise en œuvre des caractéristiques des colis postaux à l'UPU.
- 11.3. Le Cameroun a été chargé de coordonner l'harmonisation de la position de l'Afrique relative à une représentation équitable dans les organes de l'UPU et d'autres entités telles que la Coopérative EMS et de faire une communication à la prochaine réunion du CAS.
- 11.4. L'UPAP doit sensibiliser les pays membres à renforcer la voix de l'Afrique en assurant une représentation cohérente à l'UPU.
- 11.5. Les gouvernements doivent envisager d'inclure une clause faisant des systèmes nationaux d'adressage une condition pour l'obtention de la licence et la promotion d'une approche multisectorielle lors de son adoption ; l'UPAP doit continuer d'exhorter les gouvernements à appuyer l'élaboration de systèmes nationaux d'adressage.
- 11.6. La nécessité d'harmoniser les systèmes nationaux d'adressage en Afrique pour promouvoir le concept d'un territoire postal unique et améliorer la livraison du courrier dans le continent. A cette fin, les organisations sous-régionales doivent, en collaboration avec les pays coordonnateurs, accorder la priorité à ce point dans leurs plans d'action annuels.
- 11.7. Les gouvernements doivent jouer un rôle clé et impliquer les parties prenantes, notamment l'UPU et la Banque mondiale dans l'élaboration des systèmes nationaux d'adressage
- 11.8. L'UPAP doit solliciter l'appui d'autres régions pour l'inclusion des priorités africaines dans les décisions postales de Doha.

11.9. Les coordonnateurs sous-régionaux doivent soumettre leurs propositions sur les frais terminaux au Secrétariat général au plus tard à la fin du mois d'août 2011 en vue de la préparation de l'harmonisation.

12. QUESTIONS DIVERSES

Le Kenya a remercié l'Afrique du Sud pour la bonne présidence de la réunion et pour avoir progressivement orienté la délibération vers de nouvelles hauteurs axées sur le résultat et des structures d'établissement de rapports efficaces.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du CAS aura lieu en Afrique du sud, du 28 au 30 septembre 2011 dans un lieu qui sera communiqué ultérieurement.

14. MOT DE CLOTURE

Le président a remercié une fois de plus les membres pour leur participation active et le Secrétariat général de l'UPAP pour l'opportunité offerte aux membres de débattre librement des questions importantes inscrites à l'ordre du jour.

**ANNEXE 1
LISTE DES PARTICIPANTS**

N°	NOM	PAYS	ORGANISATION	TITRE	TELEPHONE	E-Mail
1	MATANO M. NDARO	KENYA	COMMUNICATIONS COMMISSION OF KENYA	DIRECTEUR	254204242000	ndaro@cck.go.ke
2	MUTUA MUTHUSI	KENYA	COMMUNICATIONS COMMISSION OF KENYA	ASSISTANT DIRECTEUR	254204242000	mutua@cck.go.ke
3	MME BAMOUNI CLARISSE	BURKINA FASO	SONAPOST	CHEF DE DEPT	22670745654	bamounicl@yahoo.fr
4	Mme OUEDRAOGO AUGUSTINE	BURKINA FASO	SONAPOST	SECRETAIRE GENERALE	22670269889	O_augustine87@yahoo.fr
5	MME TOURE FATAMATA TAPO	MALI	ONP(CPAO)	COOPERATION	22366751049	Fatamata.tapopostemali@ .fr
6	HASSANE RAMADOU	NIGER	ARM	REGULATEUR	22796382727	ramatou.hassane@gmail. com
7	TERFAYE EOLETTE	ETHIOPIE	REGULATEUR	MCIT	0912053019	edetet@yahoo.com
8	NYAMBARRIZA GASPARD	BURUNDI	RNP	DIRECTOR POSTE FINANCE	2577976041	ikavuzampundu@yahoo.fr
9	BOTO FERDINAH	MADAGASCA R	PAOSITRA	DIRECTEUR	261337550424	paositra@moov.mg
10	MUKHOOLI G	OUGANDA	COMMUNICATION COMMISSION	SPECIALISTE	256414339039	gmukhooh@ucc.co.ug
11	ANDREW KAWESSA	OUGANDA	POSTA UGANDA	DEVPT ENTREP.	256758174152	akawesa@ugapost.co.ug
12	JESSICA UWERA	OUGANDA	POSTA UGANDA	MANAGER	256772358679	juwera@ugapost.co.ug
13	DR THEFARA	ETHIOPIE	G/P.OFF	RELATIONS INTERNATIONA L ES		
14	WILLIE VUKELA	RSA	MINISTRY	DIRECTEUR EN CHEF/POLITIQ UE POSTALE	27124278529	willie@doc.gov.za
15	TONGMAN AYUBA	NIGERIA	NIPOST	INT'L POSTAL	23480249725	tongman@tcho.com
16	MARTIN NGESA	KENYA	COM.COMMISSION	REGULATEUR	254722177548	nguesa@cck.go.ke
17	TCHINDA ADOLPHE	CAMEROUN	CAMPOST	RELATIONS INT'L	23775249922	inaddo@yahoo.fr
18	ANDREW NONHOLO	RSA	SOUTH AF. POST	OPERATEUR	27126467012	
19	VIOLET LETSIRI	RSA	ICASA	DIRECTEUR GEN./REGLME NTATION POSTALE	27115663715	vletsiri@icasa.org.za
20	MICHELE MORGAN	RSA	ICASA	SENIOR MANAGER/CO MPLIANCE	27115663645	mmorgan@icasa.org.za
21	Chief S MOYO	ZIMBABWE	ZIMPOST	OPERATEUR	2634707685	Smoyo@zimpost.co.zw
22	ISIDORO SILVA	MOZAMBIQU E	REGULATOR	PRESIDENT	2688281000	Ramos.isidoro@gmail.col y
23	Abdelaby HAMDJ	EGYPTE	EGYPT POST	ASSISTANT DIRECTOR	+20223913727	a_hamdi79@yahoo.com
24	YOUNOUSS DJIBAINI	CAMEROUN	MINPOSTEL	INSPECTOR - GENERAL	+23722236127	dyounous@laposte.net
25	OLUFUN MILAYO OGUNLANA	NIGERIA	NIPOST	OPERATEUR SERVICES FINANCIERS	+2348023202599	o.ogunlana@yahoo.com
26	ABDULAH ABDUL RAITU	GHANA	GHANA POST	DIRECTEUR PRINCIPAL	+233208140352	Rafiu28@yahoo.co.uk
27	HARUNI H.B. LEMANYA	TANZANIE	TCRA	REGULATEUR	+255754620279	haruni@tcra.go.tz
28	AIDMONHAN FLAVIEN	BENIN	ATRPT	REGULATEUR	+22990900004	
29	RODAH MASAVIRU	UPAP	PAU	RESTRICTED UNION	+ 255 27 254 3265	sg@papu.co.tz
30	DICKSON RAYORI	UPAP	UPAP	RESTRICTED UNION	+ 255 27 254 3265	ccd@papu.co.tz

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
COMITE AFRICAIN DE SOUTIEN
(CHARGE DES QUESTIONS TECHNIQUES CLES DU CONGRES DE L'UPU)**

1. Mot d'ouverture du président
2. Installation du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail
Doc N°01/CAS/ETHIOPIE/2011
4. Examen du Rapport de la réunion tenue le 10 décembre 2010 à Abuja au Nigeria et questions connexes
Doc N°02/CAS/ETHIOPIE/2011
5. Etat de mise en œuvre des précédentes recommandations du CAS :
 - Document présenté par le Secrétariat général de l'UPAP
Doc N°03/CAS/ETHIOPIE/2011
 - Documents présentés par les pays membres
 - Document présenté par le président
6. Table ronde 2011 : Etat d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie postale de Nairobi, proposition de structure et de priorités pour la prochaine stratégie postale (Doha)
 - Document présenté par l'UPAP
DOC N°04/CAS/ETHIOPIE/2011
 - Document présenté par l'UPU
7. Démarches entreprises pour l'élaboration d'une position africaine sur le nouveau système des frais terminaux
 - Informations à donner par le Secrétariat général de l'UPAP
(DOC N°05/CAS/ETHIOPIE/2011)
 - Rapports présentés par les coordinateurs sous-régionaux :
Centre – Cameroun
Est – Kenya
Nord – Egypte
Ouest – Nigeria
Sud – Afrique du Sud
 - Informations à donner par l'UPU
8. Informations sur d'autres questions techniques clés du Congrès de l'UPU
 - Réforme de l'Union et représentation effective et équitable de l'Afrique dans les organes de l'UPU – (Cameroun)
 - Point des propositions faites par le Secrétariat général à la réunion du CAS tenue à Abuja
 - Rapports sous-régionaux sur les propositions présentées au cours de la réunion du CAS à Abuja
 - Colis et Frais terminaux (Nigeria)
 - Adressage national (Tanzanie et Afrique du Sud)
9. Recommandations du comité pour le Conseil d'administration
10. Divers
11. Date et lieu de la prochaine réunion
12. Adoption du rapport
13. Clôture

RAPPORT DE LA 7^{EME} SESSION DU CONSEIL STRATEGIQUE DE L'UPAP TENUE A LA CEA ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE

1.0 PARTICIPATION

1.1 **PAYS MEMBRES PRESENTS** : Afrique du Sud, Cameroun, Kenya, Niger, Nigeria, Sénégal, Tanzanie, Zimbabwe

1.2 **ABSENTS** : Côte d'Ivoire, Libye et Tunisie,

1.3 **CORDONNATEUR** : UPAP

1.4 **OBSERVATEURS** : Tchad, Egypte, Ethiopie, Ouganda, Mali, Benin, Burkina-Faso Ghana

La liste des participants figure en annexe 1.

2.0 ELECTION DU BUREAU

Le Bureau suivant a été élu :

Président	Cameroun
Vice-président	Zimbabwe
Rapporteurs	Kenya et Niger

3.0 Mot d'ouverture de M. ABAKAR ABADAM

M. ABAKAR ABADAM a remercié les membres du conseil de lui avoir donné l'occasion de présider la présente session au nom de son pays le Cameroun.

Il a souhaité la bienvenue aux participants tout en faisant remarquer l'importance de la réunion en raison des points inscrits à l'ordre du jour.

Il a aussi invité les participants à travailler de manière professionnelle pour épuiser l'ordre du jour tout en étant précis et concis dans leurs interventions.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du suivant a été adopté :

1. Mot d'ouverture du président
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail
4. Rapport de la réunion tenue le 30 Juillet 2010 à Yaoundé au Cameroun et questions connexes

5. Etat de mise en œuvre du programme d'action 2010/2011, document présenté par le Secrétariat Général de l'UPAP
6. Communications sur des actions à mener du programme d'actions
 - 6.1 Harmonisation des programmes de formation postale et promotion des instituts de formation, document présenté par le Secrétariat général de l'UPAP
 - 6.2 Projet de banque régionale de données postales en Afrique, document présenté par le Secrétariat général de l'UPAP
 - 6.3 Développement et promotion des services de colis postaux – Points essentiels de la contribution du Nigeria, document présenté par le Secrétariat général de l'UPAP
7. Programme d'actions pour la période 2011/2012
8. Recommandations du comité pour le Conseil d'administration
9. Divers
10. Date et lieu de la prochaine réunion
11. Adoption du rapport
12. Clôture

4.0 RAPPORT DE LA REUNION PRECEDENTE ET QUESTIONS CONNEXES

Le Secrétariat général de l'UPAP a présenté le rapport adopté lors de la précédente session tenue au Cameroun à Yaoundé le 30 juillet 2010. Le rapport ainsi présenté a été confirmé par la réunion.

6.0 Etat de mise en œuvre du programme d'actions 2010-2011

L'état de mise en œuvre du programme d'actions 2010-2011 a été présenté par le Secrétariat général de l'UPAP, présentation contenue dans le **Doc. N°03/CS/ETHIOPIE/2011** joint en annexe2.

Par la suite, la parole a été donnée aux pays responsables des projets pour faire le point sur l'état d'avancement des projets à eux confiés.

Après ces présentations et les échanges fructueux qui s'en sont suivis, le Conseil stratégique a émis un certain nombre de recommandations et de résolutions.

Ces recommandations et résolutions ont été traduites en programme d'actions pour l'année 2011-2012.

7.0 Programme d'actions de la période 2011-2012

Le programme d'actions de la période 2011-2012 a été adopté et consigné dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Activités et projets	Période/ Dates butoirs	Responsabilités	observations
1.	Projet de développement du commerce électronique	Avril 2012	Kenya	Mettre à la disposition des pays membres, un document-synthèse des travaux de l'UPU sur le commerce électronique avec un accent particulier sur l'impact du commerce électronique sur le développement postal en Afrique
2.	Projet de création des services financiers postaux dans les pays qui n'en possèdent pas.	1 ^{ère} mission : Avant fin février 2012	Afrique du Sud et Sénégal	Effectuer des missions conjointes pour identifier avec les pays visités, des sous-projets tirés de l'étude de l'UA pour la création effective de services financiers postaux dans lesdits pays

3.	Projet de développement des services financiers postaux dans les pays qui en disposent	1 ^{ère} mission: 31 Mai au +tard	Sénégal et Afrique du Sud	Effectuer des missions conjointes pour identifier avec les pays visités, des sous-projets tirés de l'étude de l'UA pour la diversification et le développement effectifs des services financiers postaux dans les pays visités
4.	Projet pour l'élaboration d'un manuel de référence des colis postaux pour l'Afrique	Janvier 2012	Nigeria	Finaliser le projet de manuel et l'envoyer au secrétariat général pour mise sur site
5.	Projet Achèvement de la banque régionale de données sur la poste en Afrique	Timing : - fin juillet 2011 : diffusion du questionnaire aux pays membres du conseil stratégique, au Malawi et autres pays choisis par l'UPAP - Fin Août : retour des réponses a l'UPAP - Fin septembre : intégration des amendements pour en faire un document définitif - Fin octobre : adoption de la banque de données par les	UPAP /Afrique du Sud et Nigeria	Le document final doit être mise sur site après son adoption

		pays membres par voie électronique		
06	Harmonisation des programmes de formation par la Création d'1 comité de pilotage composé des pays ayant informé l'UPAP qu'ils disposent d'un institut de formation	1 ^{ère} réunion: Avril 2012 au plus tard	EGYPTE	<p>- L'Egypte proposera à l'UPAP, la date et le lieu de la première réunion</p> <p>- Egypte propos</p> <p>Les pays membre du comité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Egypte - Tunis; - Sénégal; - République du Congo - Afrique du Sud; - Kenya - Cote d'Ivoire Cameroun

8.0 Recommandations

La réunion a adopté les recommandations suivantes :

- 1) Le Kenya doit élaborer en fin avril 2012 au plus tard, pour mise à disposition des pays membres, un document-synthèse des travaux de l'UPU sur le commerce électronique avec un accent particulier sur l'impact du commerce électronique sur le développement postal en Afrique ;
- 2) Le Sénégal et l'Afrique du sud doivent effectuer des missions conjointes auprès de pays choisis par l'UPAP et n'ayant pas de services financiers postaux pour la création effective de services financiers postaux dans lesdits pays
- 3) Le Sénégal et l'Afrique du sud doivent effectuer des missions conjointes auprès de pays choisis par l'UPAP et possédant de services financiers postaux pour la diversification et la promotion des services financiers postaux existant dans lesdits pays
- 4) Le Nigeria doit finaliser et mettre à disposition de l'UPAP le manuel sur les colis postaux pour être poster sur le Site web pour Janvier 2012 au plus tard.

- 5) L'UPAP, le Nigeria et l'Afrique du Sud doivent coordonner les travaux sur la finalisation du questionnaire sur la banque régionale de données postales pour adoption par les pays membres du conseil stratégique fin octobre 2011 au plus tard pour publication sur le site internet.
- 6) Il est créé un comité de pilotage composé des pays ayant informé l'UPAP qu'ils ont un institut de formation pour l'harmonisation des programmes de formation en Afrique

9.0 Divers :

- 1) Mali : La représentante du Mali a fait connaître au Conseil Stratégique des problèmes rencontrés après le retour des Services Financiers Postaux. Il souhaite en conséquence que la première mission du conseil stratégique pour le développement des services financiers soit diligentée sur le Mali.
- 2) Niger : Dans la perspective de l'élaboration de la politique nationale de développement sectoriel de la poste, la représentante du Niger a émis les vœux d'avoir un accompagnement technique et financier du conseil stratégique.
- 3) Bénin : Le représentant du Bénin a indiqué que leur service de régulation souhaite bénéficier de l'expérience des autres pays où la régulation fonctionne mieux pour soutenir leurs efforts d'organisation et induire une réelle efficacité.

A toutes ces demandes, le conseil stratégique a conseillé des pistes de solution, et invité les pays concernés à se rapprocher des pays ayant une expérience dans ces domaines pour des actions d'accompagnement. La réunion a invité tous les pays membres à être disponibles pour aider dès qu'ils sont sollicités.

- 4) La réunion a souhaité que l'UPAP envoie à tous les pays, toutes les informations concernant le forum sur la régulation qui sera conjointement organisée par l'UPU et l'UPAP au Bénin dès qu'elles seront disponibles.

10.0 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL STRATEGIQUE

Le conseil stratégique a décidé que sa prochaine réunion se tiendra les 28 et 30 septembre 2011, à DAKAR en République du Sénégal, et ce en marge du symposium de l'EMS organisé conjointement par l'UPU et l'UPAP.

11.0 ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport de la réunion du Conseil stratégique a été adopté.

PRESIDENT : CAMEROUN

RAPPORTEUR (KENYA)

RAPPORTEUR (NIGER)

QUATRIEME PARTIE – QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS
TENUE LE 6 JUILLET 2011 A ADDIS-ABEBA EN ÉTHIOPIE**

1. Discours d'ouverture du Président :

La réunion a commencé à 11h40. Dans son allocution, la présidente, Mme Réhema Makuburi a remercié les membres présents pour l'enthousiasme manifesté et a souhaité beaucoup de succès à leurs travaux.

2. Installation du Bureau

Le Bureau a été élu et installé comme suit :

- Président : Tanzanie
- Vice-président : Égypte
- Rapporteurs : Ouganda et Cameroun.

Il a été demandé à l'Ouganda d'assurer les fonctions de rapporteur, au nom du Malawi qui n'était pas présent à la réunion.

3. Ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté :

1. Discours d'ouverture du Président
2. Installation du Bureau
3. Adoption du projet d'ordre du jour et du programme de travail.
4. Examen du rapport de la réunion tenue à Livingstone en Zambie, du 10 au 12 janvier 2011 et des questions connexes
5. Rapport sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du Comité de vérification des pouvoirs
6. Rapport sur les contributions annuelles au budget de l'Union
7. Questions diverses
8. Recommandations du Comité au Conseil d'administration
9. Date et lieu de la prochaine réunion.
10. Adoption du rapport
11. Allocution de clôture

Participation:

Étaient présents à la réunion les pays membres suivants:

Bénin, Cameroun, Égypte, Nigeria, Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda.

Les pays membres du comité suivants étaient absents à la réunion: **Angola, Botswana, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Lesotho, Libye, Malawi et Tunisie.**

L'Éthiopie et le **Niger** ont participé en tant qu'observateurs.

La liste complète des participants figure en annexe 1.

4. Examen du rapport de la réunion du Comité de vérification des pouvoirs tenue à Livingstone en Zambie du 10 au 12 janvier 2011 et des questions connexes

Le Comité a examiné le rapport de la réunion susmentionnée et fait les observations suivantes concernant :

- l'absence fréquente des membres du Bureau
- la nécessité de revoir les modalités relatives à l'élection du Bureau en vue d'assurer le bon fonctionnement des comités de l'UPAP.
- Il a souligné la nécessité de l'engagement des pays membres élus au Bureau pour éviter tout impact négatif sur le travail des comités.
- Il a convenu de supprimer la Namibie de la liste des pays en attente d'adhésion à l'UPAP, car au moment où se tenait la réunion, elle avait déjà souscrit au budget de l'Union ;

5. État de mise en œuvre des précédentes recommandations du Comité de vérification des pouvoirs

5.1 Ratification des Actes de l'UPAP

Des rapports actualisés individuels ont été reçus des pays comme suit :

- **Tanzanie:** Les documents pertinents ont été transmis au Procureur général dans l'attente de leur communication au Parlement en octobre 2011
- **Cameroun:** Les documents pertinents ont été transmis au Parlement pour examen.
- **Niger:** Des changements sont intervenus dans l'administration postale et les documents pertinents n'étaient plus disponibles. Le délégué a

demandé au Secrétariat général de l'UPAP d'envoyer un autre jeu de documents au Niger pour le suivi nécessaire.

- **L'Afrique du Sud, Ouganda et Nigeria** ont déclaré que le processus de ratification était à un stade avancé, les documents pertinents ont déjà été préparés et transmis aux organes pertinents du gouvernement des pays respectifs.

Il a été noté que de nombreux pays n'avaient pas encore ratifié les Actes de l'UPAP à cause des nombreuses procédures administratives, de l'instabilité politique et des fréquentes mutations du personnel.

Il a été noté par ailleurs que cinq membres seulement avaient ratifié les Actes de l'UPAP, alors qu'il est nécessaire que treize (13) pays au moins les ratifient pour qu'ils entrent en vigueur

Il a été recommandé ce qui suit :

- Le Secrétariat général de l'UPAP doit envoyer des lettres de rappel aux ministères des Affaires Etrangères de tous les pays membres concernés et les informer également de la tenue de la Conférence des plénipotentiaires en 2012.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit renforcer la participation des pays membres à différents niveaux : par le biais de l'Union africaine, en contactant les ambassades présentes en Tanzanie, ainsi que les ministères responsables des administrations postales dans les pays concernés.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit assurer le suivi des questions relatives à la ratification lors des voyages officiels dans les pays membres.

5.2 Prorogation du délai de mise en œuvre de la résolution de la Conférence plénipotentiaire concernant les arriérés de contributions.

Le Comité a noté ce qui suit :

- Tous les pays affectés ont été informés du nouveau délai et appelés à bénéficier de cette prorogation.
- Le Tchad et le Liberia ont bénéficié de 50% d'exonération en octobre 2010 et juin 2011 respectivement.
- Le Mozambique a demandé l'annulation totale de tous les arriérés dus avant l'exercice 2005/2006 en raison de la guerre civile qui a eu lieu de 1977 à 1994 sur la base d'un accord antérieur que le Secrétariat général de l'UPAP devrait soumettre sa requête à la Conférence des plénipotentiaires en 2008.
- L'Algérie, la République Centrafricaine, les Comores, la Guinée, la Sierra Leone, la Somalie, le Swaziland et le Togo, bien qu'également affectés n'ont pas manifesté leur volonté de bénéficier de la résolution.

Il a été recommandé que :

- Le conseil administratif de l'UPAP examine la requête du Mozambique pour une annulation à 100%
- Conformément à l'article 32 de la Convention de l'UPAP, le Conseil d'administration recommande à la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires, la suspension au plus tard en Janvier 2013 des membres qui n'auront pas manifesté leur volonté de bénéficier de la Résolution N°06/UPAP/CP/VII/2008.

5.3 Repositionnement du magazine de l'UPAP

Le comité a noté que :

- La République de Zambie figurait en vedette de la seconde édition du magazine.
- Le Secrétariat avait l'intention de préparer, après réception de toutes les manifestations d'intérêt des pays membres à figurer en vedette dans le magazine, un calendrier qui refléterait un équilibre linguistique et géographique.
- La carte des tarifs publicitaires présentée dans le magazine est également disponible sur le site Internet de l'UPAP.

Il a été recommandé que :

- Le Secrétariat de l'UPAP publie un avis demandant aux pays membres de manifester leurs intérêts respectifs à figurer en vedette dans le magazine de l'UPAP;
- Le Secrétariat de l'UPAP doit compiler une liste alphabétique des pays intéressés à suivre dans le processus de publication (après la Zambie).

5.4 Construction du siège de l'UPAP

Il a été noté que :

- Le pays hôte (Tanzanie) avait identifié certains investisseurs potentiels qui ont été présentés au Secrétariat général de l'UPAP. Un comité technique composé de membres des trois partis a été formé pour examiner la question;
- Le Secrétariat général de l'UPAP a tenu une réunion avec les investisseurs potentiels (National Housing Corporation) qui ont inspecté le site et élaboré de nouvelles propositions qui seront étudiées en temps opportun.

- La proposition de construction actuelle est un partenariat, par opposition au concept de Construction exploitation transfert (CET)

Le comité a noté les progrès réalisés sur la question et a demandé à la République Unie de Tanzanie et au Secrétariat général de l'UPAP de poursuivre leurs efforts.

Il a été recommandé que :

Le Conseil examine la possibilité d'élargir le mandat du Secrétariat général et du pays hôte à la recherche d'options autres que l'option CET.

5.5 Augmentation du nombre de membres

Les pays membres coordonnateurs ont donné des informations sur leurs sous-régions respectives comme suit :

- **Afrique du Sud** – était toujours en contact avec le Swaziland et l'île Maurice sur la question.
- **Tanzanie**: Le Rwanda a de nouveau été contacté lors de la réunion de l'EACO en mai 2011 et promet toujours de devenir membre. La situation politique en Somalie n'est guère propice au progrès, tant que les structures gouvernementales nécessaires ne sont pas toujours en place. Djibouti avait écrit à l'UPAP demandant plus d'informations sur l'Union, et les informations lui ont été dûment expédiées.
- Cameroun : les défis restent à relever en ce qui concerne la mobilisation de nouveaux membres en raison de l'irrégularité dans les réponses aux convocations des réunions du COPTAC.

5.6 État financier

Le Comité a noté

- Que les lettres sur l'état des contributions des pays membres dans toutes les cinq sous-régions ont été préparées et envoyées par le Secrétariat général de l'UPAP aux pays coordonnateurs, à savoir le Cameroun, l'Égypte, le Nigeria, la Tanzanie et l'Afrique du Sud.
- Que le Secrétariat général de l'UPAP a préparé et envoyé des lettres au Président du Conseil d'administration concernant la Résolution N°06/UPAP/CP/VII/2008 et la Résolution N°01/UPAP/AC/XXVIII/2009 du Conseil d'administration encourageant les pays défaillants à tirer avantage de l'exonération et à commencer à payer leurs arriérés de contributions.

5.7 Harmonisation du cahier de charges du Comité de vérification des pouvoirs avec ceux du Comité de gestion du Secrétariat général de l'UPAP.

Le Comité de vérification des pouvoirs a noté les chevauchements existant au niveau des cahiers de charge du Comité de vérification des pouvoirs et du Comité de gestion du Secrétariat général de l'UPAP

Il a été recommandé :

Que le Secrétariat général de l'UPAP examine les cahiers de charge afin d'éliminer les chevauchements non seulement au niveau des deux cahiers de charge ci-dessus mentionnés, mais également dans ceux de tous les autres comités en vue de les soumettre au Conseil d'administration pour approbation.

5.8. Mesures visant à améliorer la base de revenus du Secrétariat général de l'UPAP

Le Comité de vérification des pouvoirs a noté les progrès réalisés par le Secrétariat général de l'UPAP et les coordonnateurs sous-régionaux selon leurs rapports et les a encouragés à poursuivre leurs efforts.

5.9 Questions diverses

5.9.1 Questions relatives à la sauvegarde de l'environnement

Le Comité a noté les efforts déployés par le Secrétariat général de l'UPAP pour l'adoption de réunions sans papier à l'UPAP.

5.9.2 La nécessité de créer et de maintenir une fonction de suivi et d'évaluation au sein du Secrétariat

Le Comité a noté les modalités en cours d'élaboration par le Secrétariat général de l'UPAP pour recommander au Conseil d'administration la nécessité de créer et de maintenir une fonction de suivi et d'évaluation au sein du Secrétariat.

Il a été recommandé :

- Que le Secrétariat général de L'UPAP adopte une réduction progressive des documents distribués lors de la réunion à commencer par une baisse de 50%.
- Que le Secrétariat général de l'UPAP informe les membres (au moment de l'envoi des invitations aux réunions de l'Union) qu'une quantité limitée de papier serait distribuée aux participants, et les encourage également à fournir des ordinateurs portables à leurs délégués respectifs.

6.0. Rapport sur l'état des contributions

Le Comité a noté avec satisfaction :

- Le rapport tel que présenté par le Secrétariat général de l'UPAP,
- Les efforts des coordonnateurs sous-régionaux dans le cadre du suivi du recouvrement des arriérés de contributions des membres,
- Les efforts déployés par les pays membres qui étaient à jour pour le paiement de leurs contributions,
- Les pays membres qui ont fait des contributions volontaires pour la bonne marche des activités de l'Union.
- Le geste du Cameroun et de l'Afrique du Sud en rejoignant le groupe des pays membres ayant payé leurs contributions annuelles à l'avance.

Il a été recommandé ;

- Que les coordonnateurs sous-régionaux continuent d'aider le Secrétariat général de l'UPAP à poursuivre le recouvrement des arriérés de contributions des Etats membres de l'UPAP dans leurs sous-régions respectives et en donner des nouvelles lors des réunions du Comité de vérification des pouvoirs
- Qu'un intérêt de 5% du montant dû soit imputé aux pays membres qui ne respectent pas leurs accords d'amortissement à l'échéance.

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucun point de discussion n'a été soulevé sous cette rubrique.

8. Recommandations du Comité au Conseil d'administration

Les recommandations suivantes ont été faites pour examen au Conseil d'administration:

- Le Secrétariat général de l'UPAP doit adresser des lettres de rappel aux ministères des Affaires étrangères de tous les pays membres concernés afin de leur rappeler la nécessité de ratifier les Actes de l'UPAP avant la tenue de la prochaine Conférence plénipotentiaire en 2012.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit renforcer son engagement auprès des pays membres à différents niveaux : par le biais de l'Union africaine, en contactant les ambassades présentes en Tanzanie, ainsi que les ministres responsables des administrations postales dans les pays concernés.

- Le Secrétariat général de l'UPAP doit effectuer le suivi des questions de ratification lors des voyages officiels dans les pays membres.
- Le Conseil d'administration de l'UPAP doit examiner la question de la recommandation de la demande du Mozambique en vue d'une annulation de 100% de ses arriérées de contributions annuelles pour la période pendant laquelle le pays était en guerre, à la prochaine session de la Conférence des plénipotentiaires.
- Conformément à l'article 32 de la Convention de l'UPAP, le Conseil d'administration doit recommander à la 8^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires, la suspension des pays membres qui n'ont pas profité des dispositions de la résolution N°06/UPAP/CP/VII/2008 au plus tard en Juin 2012. La suspension doit entrer en vigueur pour compter de Janvier 2013.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit publier un avis demandant aux pays membres de manifester leurs intérêts respectifs de figurer en vedette dans le magazine l'UPAP;
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit compiler une liste alphabétique des pays intéressés en indiquant l'ordre de leur parution dans les Nouvelles de l'UPAP après la Zambie.
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit réduire progressivement la quantité de documents distribués lors des réunions, en commençant par une baisse de 50%.
- Le Secrétariat de l'UPAP doit informer les membres (par l'envoi d'invitations aux réunions de l'Union) qu'une quantité limitée de papier serait distribuée aux participants, et les encourager à fournir des ordinateurs portables à leurs délégués respectifs.
- Le Secrétariat général de l'UPAP et le pays hôte doit explorer d'autres options autre que le CET pour le financement de la construction du bâtiment du siège de l'UPAP
- Le Conseil doit examiner et approuver l'imposition d'un taux d'intérêt de 5% sur le montant dû par les pays membres qui n'honorent pas les accords d'amortissements lorsqu'ils arrivent à échéance
- Le Secrétariat général de l'UPAP doit examiner les mandats de tous les comités administratifs et techniques afin d'identifier et d'éliminer les chevauchements et de les soumettre au Conseil pour approbation.

9. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vérification des pouvoirs aura lieu entre le 11 et le 13 janvier 2012. Le Secrétariat informera les membres de l'UPAP sur le lieu après consultation.

10. Adoption du rapport

Les corrections nécessaires ont été faites le 9 juillet 2011 et le rapport a été adopté en conséquence.

11. CLÔTURE DE LA RÉUNION

La réunion a pris fin à 13 heures

**Président
(Tanzanie)**

**1^{er} Rapporteur
(Ouganda)**

**2^e Rapporteur
(Cameroun)**

Annexe 1

LISTE DES PARTICIPANTS (COMITE DE VERIFICATION DES POUVOIRS)

N°	Nom	Pays	Organisation	Titre	Téléphone	E-mail
1	KOLA ADULOJU	NIGERIA	NIPOST	DIRECTEUR, OPÉRATIONS INTERNATIONALES	+ 234 8023249195	kola.aduloju@nipost.gov.ng
2	SALIHOU ABDOULAYE	BENIN	ATRPT/BENIN	SECTION RELATIONS INTERNATIONALES	+229 97 13 73 22	sammakyou@yahoo.fr
3	JOEANNES KARUNGURA	TANZANIA	TCRA	AVOCAT	+ 255 78 9108428	jkarungura@tcra.go.tz
4	GEOFFREY NUWAMANYA	UGANDA	POSTA UGANDA	COMPTABLE	+ 256 772508029	gnuwanya@ugapost.co.ug
5	ABAKAR KADAM	CAMEROON	MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	DIRECTEUR	+ 237 77706330	abkadam@yahoo.fr
6	MRS. REHEMA MAKUBURI	TANZANIA	REGULATEUR	DIRECTEUR AFFAIRES POSTALES	+ 255 754 304734	rmakuburi@tcra.go.tz
7	MRS. RANIA IBRAHIM	EGYPT	EGYPTPOST	FONCTIONNAIRE RELATIONS INTERNATIONALES	+ 20123343526	ribrahim@egyptpost.org
8	MICHAEL ONYEZEWE	UPAP	UPAP	DIRECTEUR, ADMINISTRATION ET FINANCES	+255 786182798	af@papu.co.tz
9	KOUDJO SERGE	BENIN	REGULATION	CHEF DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES	+ 22990944305	koudjo_serge@yahoo.fr
10	TWIGGS XIPHU	SOUTH AFRICA	SAPO/SAPOA	PRESIDENT SAPOA	+ 27 12 649 7201	TWIGGS.XIPHU@POSTOFFICE.CO.ZA
11	FATOUMA ALASSANE	NIGER	MINIS. COM. NIT/CNIT	DELEGUE	+ 00 227 96981001	fatouma.alassane@gmail.com
12	JAMES T. KAFEERO	UGANDA	UGANDA COMMUNICATIONS COMMISSION	MANAGER / POSTAL REGULATION	+256 414 339 016	kafeero@ucc.co.ug

**RESUME DU RAPPORT DE LA 11^{EME} REUNION DU COMITE DE GESTION
DU SECRETARIAT GENERAL DE L'UPAP TENUE LE 8 JUILLET 2011**

RESUME DU RAPPORT DE LA 11^{EME} REUNION DU COMITE DE GESTION DU SECRETARIAT GENERAL DE L'UPAP TENUE LE 8 JUILLET 2011

1. INTRODUCTION

Le comité de gestion du Secrétariat général de l'UPAP s'est réuni le 8 juillet 2011 à Addis-Ababa en Ethiopie en marge de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP.

La réunion a été présidée par le Ghana assisté du Cameroun tandis que la Tanzanie et le Kenya (jouant le rôle de la SAPOA) étaient les rapporteurs.

2. PARTICIPATION

Les pays membres et organisations suivants ont participé à la réunion :

a. Membres du comité

Cameroun, Egypte, Ghana, Kenya, Nigeria, Secrétariat général de l'UPAP, Afrique du Sud, Tanzanie, CPAO, CRASA (précédemment SAPRA) et SAPOA

b. Observateurs

Benin, Burkina Faso, Ethiopie, Mali, Mozambique, Ouganda, UPU, Sénégal et Zimbabwe

c. Absent: - EACO et COPTAC

3. RESUME DES QUESTIONS URGENTES EXAMINEES

- a. Assistance requise en vue de l'amélioration de l'efficacité du Secrétariat général de l'UPAP.
- b. Recherche d'investisseurs pour la construction du siège de l'UPAP, rapport de la Tanzanie.
- c. Activités du comité chargé de la mobilisation des ressources pour les activités de l'UPAP
- d. Harmonisation des conditions de service du Secrétariat général de l'UPAP avec ceux de la Commission de l'Union africaine
- e. Création des centres régionaux africains de formation
- f. Harmonisation des Termes de référence des comités administratifs et techniques de l'UPAP avec ceux du comité de gestion du Secrétariat général
- g. Rapport sur la création des centres de "Formation des formateurs" en Afrique grâce à la coopération UPAP/Inde
- h. Rapport sur l'état financier
- i. Questions relatives au personnel
- j. Point sur la mise en œuvre des décisions de la 29^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration
- k. Projet de Programme d'actions pour la période 2011/2012

- I. Projet de Budget de l'Union pour la période 2011/2012 et barème des contributions

4. Remarques

- ✓ Une fusion de la SAPRA avec la CRASA qui a donné la CRASA le 16 juin 2011. Le comité a convenu que la CRASA suive la procédure appropriée pour informer l'Union du changement.
- ✓ Le comité a convenu que le Cameroun poursuive la coordination des activités de mobilisation des ressources tel que mentionné dans le document de la réunion du comité tenue à Durban.
- ✓ Le comité a approuvé l'harmonisation des termes de référence des Comités administratifs et techniques dans le but d'éviter les chevauchements existants.
- ✓ Concernant la création des centres de formation des formateurs, grâce à la coopération UPAP/Inde, le comité a convenu que les instituts de formation qui sont prêts à coopérer avec l'Inde soient autorisés à le faire et que les autres suivront plus tard lorsqu'ils auront décidé d'abriter des centres de formation des formateurs dans leurs pays.
- ✓ Concernant le paiement des dettes envers le personnel à la retraite, le comité a donné mandat au Secrétariat général de payer le personnel à la retraite concerné conformément au règlement du personnel de l'Union.
- ✓ Le comité a convenu de reporter la question de l'harmonisation des conditions de service de l'UPAP avec ceux de l'Union africaine à une autre séance jusqu'à la réception du rapport de l'Afrique du Sud. L'Afrique du Sud a promis de soumettre le rapport au Secrétariat général au plus tard le 15 juillet 2011.
- ✓ Le comité a chargé le Secrétariat général de publier à nouveau l'appel d'offres pour services d'audit externe afin qu'un autre cabinet soit nommé pour effectuer la tâche de 2011/2012 à 2013/2014. Il a été aussi convenu que l'auditeur actuel soit recruté à nouveau pour l'exercice 2010/2011.
- ✓ Le comité a convenu que la participation au forum des régulateurs postaux qui sera organisé par l'UPAP en collaboration avec l'UPU soit élargie aux autres pays qui n'ont pas encore mis en place des autorités de régulation.
- ✓ Concernant les questions relatives au personnel, le comité a approuvé la création d'un poste GSA 3 de Technicien chargé des TI et le recrutement du personnel pertinent. Le comité a également adopté l'offre d'emploi sur une base renouvelable ou permanente au personnel en détachement après un minimum de deux années de service si leur performance est jugée satisfaisante par le Secrétaire général. L'article 16 du règlement du personnel sera amendé en conséquence en vue de faire transparaître cette décision

- ✓ Concernant les congés, le comité a autorisé l'amendement de l'article 32 du Règlement du personnel en ce sens que les congés non pris au cours d'une année financière quelconque soient perdus au dernier jour ouvrable de l'année financière.

5. Recommandations pour le Conseil

- a. Apporter son soutien à la création des centres de formation des formateurs en Afrique en facilitant la formation du personnel par des formateurs identifiés en Afrique ;
- b. Le Conseil d'administration est invité à élargir le mandat du Secrétariat et du pays hôte à la recherche d'autres options de financement de la construction du siège de l'UPAP ;
- c. Le Conseil est invité à recommander une réduction de 100% des arriérés de contributions du Mozambique de 1987/88 à 2004/2005 s'élevant à 305.413,48\$EU, qui se sont accumulés au cours de la guerre civile, à condition que le pays continue de payer ses contributions annuelles. La décision finale à prendre par la Conférence doit profiter aussi bien au Mozambique qu'à l'Union panafricaine des postes.
- d. Les pays membres doivent continuer d'aider le Secrétariat général à recouvrer les arriérés de contributions des pays membres dans leurs sous-régions et en informer régulièrement
- e. Inviter la Tanzanie à poursuivre la régularisation de l'annulation des sommes dues par le Secrétariat général à la Tanzania Telecommunications & Posts Corporation au cours des années 1990 tel qu'annoncé lors de la 6^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires tenue en 2004 à Hammamet en Tunisie
- f. Le comité a convenu d'une augmentation de 5% du budget de l'UPAP sur la base de l'exercice financier 2010/2011.
- g. Le comité approuve la création d'un poste de Technicien chargé des TI, l'offre d'emploi permanent/contractuel au personnel en détachement et l'amendement de l'article 32 du Règlement du personnel qui interdit l'accumulation des congés annuels.
- h. Recommande une nouvelle publication de l'appel d'offres pour services d'audit externe afin d'éviter la familiarité et d'assurer l'indépendance de l'opinion de l'auditeur.

PROGRAMME D' ACTIONS DE L'UPAP 2011 – 2012



UNION PANAFRICAINNE DES POSTES

Doc. N°11-B/UPAP/AC/XXX/2011

**PROGRAMME D' ACTIONS DE L' UNION POUR L' EXERCICE
2011/2012**

**Addis-Abeba, Ethiopie,
13 juillet 2011**

INTRODUCTION

Le programme d'actions pour la période 2011/2012 tient compte des décisions de la 7^{ème} session ordinaire de la Conférence des plénipotentiaires et de la 29^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes. Les objectifs généraux suivants sont basés sur ces décisions, conformément à la vision, la mission et aux objectifs stratégiques de l'Union :

- **Renforcement des capacités**
- **Promotion des réformes**
- **Développement des services physiques, électroniques et financiers**
- **Développement de la coopération et du partenariat**
- **Amélioration de la qualité de service**

Programme d'actions de l'UPAP pour l'exercice 2011/2012

N° d'ordre	Activités	Pays d'accueil ou lieu	Période	Population concernée	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs essentiels de performance
1.	<p>Promotion et la développement de la philatélie en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Phila Afrique ▪ Formation des formateurs 	Nigeria	Janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pays membres ▪ Gestionnaires de la philatélie ▪ Associations philatéliques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la rentabilité philatélique en Afrique ▪ Renforcement des capacités ▪ Protection des revenus ▪ Renforcement de l'intégrité du réseau postal et protection des valeurs culturelles ▪ Echange des meilleures pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation des revenus ▪ Réduction des timbres illégaux et des contrefaçons ▪ Respect des normes internationales ▪ Gestion professionnelle de la philatélie 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pays ayant respecté les normes ▪ Réduction du nombre de victimes des émissions illégales en Afrique ▪ Augmentation du nombre de collectionneurs ▪ Nombre de formateurs
2.	<p>Forum sur la mutualisation des expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adressage national • Nouveaux produits et services • Développement des ressources humaines • Service postal universel • Politiques et réglementations postales • Renforcement de la coopération avec les Communautés 	Afrique du Sud	28 novembre au 1 ^{er} décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les pays membres ▪ DG ▪ Responsables Marketing et gestionnaires des produits ▪ Communautés économiques régionales ▪ Organisations postales sous-régionales ▪ Experts sous- 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmoniser les politiques et stratégies de développement ▪ Echanger les meilleures pratiques ▪ Promouvoir la coopération au développement et l'assistance technique entre pays membres ▪ Amélioration des revenus des produits et services ▪ Discuter et adopter une position commune par rapport au nouveau 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la prestation des services ▪ Elaboration de politiques et de réglementations appropriées visant à assurer le développement durable du secteur postal et la prestation du service universel ▪ Réduire les coûts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pays qui respectent les normes internationales de qualité de service ▪ Nombre de nouveaux produits et services ▪ Nombre de pays disposant de politiques et réglementations appropriées afin d'assurer la

	<p>économiques régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunion du Comité africain de soutien concernant la Table ronde sur les frais terminaux • Représentation au CEP et au CA 			<p>régionaux dans le domaine des frais terminaux</p>	<p>système des frais terminaux</p>	<p>liés à la l'élaboration et la mise en œuvre des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure compréhension du système des frais terminaux (transition et cible) 	<p>définition et la fourniture durable du service postal universel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure implication des CER dans les projets postaux ▪ Adoption d'un système de frais terminaux basé sur les coûts et spécifique aux pays ainsi qu'une position harmonisée
3.	<p>L'Approche clientèle dans la gestion de l'entreprise postale (en collaboration avec l'UPU)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des gros clients ; • Identification des gros clients et leur gestion efficace. 	Zimbabwe	13-14 décembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les pays membres ▪ DG ▪ Responsables Marketing et gestionnaires des produits ▪ Communautés économiques régionales ▪ Organisations postales sous-régionales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir des échanges d'expériences en matière de gestion de la clientèle ; ▪ Sensibiliser les décideurs et responsables marketing sur l'importance et la connaissance des différentes catégories de clients. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partage de meilleures pratiques ; ▪ Disposer d'une banque de données clients dans chaque pays ; ▪ Avoir dans chaque pays un plan marketing pour la conquête et la gestion de la clientèle ; ▪ Elaboration de plans de marketing pour les postes africaines. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pays disposant d'une banque de données clients; ▪ Nombre de pays ayant un plan marketing ; ▪ Nombre de pays ayant une banque de données et des informations commerciales permettant une prise de décision rapide. ▪ Rationalisation des coûts liés à l'élaboration et la

							<p>mise en œuvre des projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration des normes de qualité de service ▪ Meilleure définition du service universel et de son mécanisme de financement ▪ Renforcement des liens de coopération et d'assistance technique
4.	<p>Réunions des Comités administratifs et techniques</p> <p>-</p>	Gabon	11-13 janvier 2012	Membres des comités techniques concernés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre de la mise en œuvre des recommandations des organes permanents de l'UPAP ▪ Faire des recommandations appropriées 	Contribuer à la mise en œuvre des stratégies de développement postal	Nombre de recommandations faites et mises en œuvre
5.	<p>Forum sur la place et le rôle des TIC dans la modernisation et la prospérité des postes africaines (en collaboration avec l'UPU)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet E-poste Afrique 	Mali	14-16 mars 2012	Tous les pays membres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les membres par rapport à l'utilisation des TIC en vue de la modernisation de la poste ▪ Comblent le fossé numérique ▪ Améliorer la connectivité et la capacité d'offrir une large gamme de produits et services électroniques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à niveau de la poste ▪ Diversification des produits et élargissement des bases de revenus ▪ Amélioration de la qualité de service et satisfaction de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pays ayant installé l'IPS et l'IFS et d'autres systèmes modernes basés sur les TIC ▪ Nombre de bureaux de postes reliés via le satellite RASCOM

PROGRAMMES ORGANISES PAR L'UPU EN COLLABORATION AVEC L'UPAP

1.	Atelier sur les services financiers postaux électroniques	Kenya	12 au 15 - septembre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable des services financiers 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation et sensibilisation des responsables sur l'IFS - international et domestique ▪ Modernisation des services financiers ▪ Repositionnement de la poste face à la concurrence accentuée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de la rapidité, la fiabilité et l'efficacité dans la prestation de service ▪ Satisfaction de la clientèle ▪ Meilleure connaissance du marché et collaboration avec le service d'assistance de l'UPU et le Centre régional 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de pays utilisant l'IFS pour les services internationaux et domestiques ▪ Niveaux de satisfaction de la clientèle plus élevés
2.	Forum des Régulateurs postaux (en collaboration avec l'UPU)	Bénin	17-19 Octobre 2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les administrations postales 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echange d'expériences sur les meilleures pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmonisation des politiques et réglementations ▪ Meilleure collaboration avec les parties prenantes (gouvernement, opérateurs et clientèle, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunions de suivi ▪ Documents harmonisés
3.	Symposium sur l'EMS	Sénégal	Fin Novembre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsables des 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement des aptitudes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de

	(en collaboration avec l'UPU) Réunion du Conseil stratégique		2011	services d'EMS/Courrier express ▪ DG des postes	techniques et de gestion ▪ Sensibilisation sur le Plan de rémunération en fonction des résultats et autres programmes d'amélioration ▪ Familiarisation avec les exigences du Plan d'entreprise de la Coopérative EMS ▪ Repositionnement de l'EMS sur le marché afin de le rendre effectivement compétitif	Plan de rémunération en fonction des résultats ▪ Meilleure performance et augmentation du trafic et de la part de marché ▪ Ralliement des DG	partenaires du Plan de rémunération en fonction des résultats ▪ Adoption et mise en œuvre du Plan d'entreprise de la Coopérative EMS ▪ Augmentation des volumes et des recettes ▪ Soutien des directions au plus haut niveau aux programmes d'amélioration de l'EMS
4.	Formation en marketing du publipostage (par l'UPU)	Namibie	A déterminer Mars/Avril 2012	▪ Responsables du Marketing	▪ Formation et renforcement des capacités	▪ Formation des ressources humaines ▪ Meilleure organisation des bases de données ▪ Amélioration de la performance	▪ Nombre de membres du personnel formés ▪ Amélioration du produit en termes de volumes, nombre de comptes

SEPTIEME PARTIE : ANNEXES

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

DISCOURS DE MME RODAH MASAVIRU, SECRETAIRE GENERALE DE L'UNION PANAFRICAINNE DES POSTES A L'OCCASION DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA 30^{ème} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP TENUE DU 11 AU 14 JUILLET 2011 A ADDIS-ABEBA EN ETHIOPIE.

Monsieur l'Invité d'honneur, Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication de la République Démocratique et Fédérale d'Ethiopie, Hon. Debretsion Gebre Michael ;

Madame la Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine, Son Excellence Dr. Elham Ibrahim ;

M. Younouss Djibrine, Président du Conseil d'administration de l'UPAP ;

M. Edouard Dayan, Directeur Général du Bureau international de l'UPU ;

Ambassadeur Bishar Hussein, Président du Conseil d'Administration de l'UPU ;

Dr Bassini Casco Sarrana Secrétaire général de l'Union postale d'Espagne, d'Amérique et du Portugal ;

Messieurs les Directeurs généraux des Autorités de régulation et des organisations postales des pays membres de l'UPAP ;

Messieurs les membres du Conseil d'administration et tous les membres de l'UPAP ;

Messieurs les représentants des Organisations postales sous-régionales;

Nos partenaires au développement ;

Messieurs les représentants des Communautés économiques régionales;

Messieurs les communicateurs ;

Invités d'honneurs;

Membres des media;

Distingués délégués;

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord, j'aimerais relever la présence d'un échantillon représentatif d'invités spéciaux qui ont parcouru de longues distances pour honorer notre invitation à cette importante 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP qui se tient ici à Addis-Abeba, Ethiopie .

- Madame Bassini Casco Sarrana, notre homologue de l'Union postale d'Espagne, d'Amérique et du Portugal
- La délégation coréenne,
- Dennis Delahanty, de la Poste des Etats-Unis
- Dr. Jones Kilimbe, Président Directeur Général de RASCOM
- Aimé Thabet, de la Poste Suisse
- Marc Paingt, Président du Groupe des Frais terminaux de l'UPU et Directeur des Relations internationales de la Poste Belge
- Enfin mais pas des moindres, le représentant du 54^{ème} Etat africain nouvellement crée, le Sud Soudan. J'espère vivement que le Rév. Lokosang Lemi Lokosang, Inspecteur en Chef de la Planification et des projets de la Poste du Sud Soudan est dans la salle. Le Secrétariat général et moi même sommes très contents que le Sud Soudan ait exprimé son désir de rejoindre la famille et je suis sûre que nous les accueillerons tous chaleureusement, le moment venu, comme 45^{ème} membre de l'UPAP.
- Je note également avec plaisir la présence des représentants de l'OIM.
- L'OIM a prouvé son engagement à travailler avec les principaux participants, notamment l'UPU et l'UPAP, pour le développement des services financiers postaux, particulièrement dans le domaine de l'élargissement du flux des transferts d'argent de l'Afrique à la diaspora. Nous les remercions sincèrement pour leur active participation à la Conférence de Ouagadougou en Février 2011 sur le développement des services financiers postaux.
- Egalement présent dans la salle, nous avons un invité spécial que nous respectons et admirons non seulement comme un aîné, mais aussi en tant qu'ex-Secrétaire général de notre Union, qui a servi l'UPAP avec honneur et distinction pendant une période record de 12 ans comme Secrétaire général et Secrétaire général entre 1988 et 2000. Après sa retraite, il est rentré dans son pays où il vit actuellement à Addis-Abeba. Il ne s'agit de personne d'autre que M. Gezhehegn Gebrewold, un grand fils d'Ethiopie.

Nous vous remercions plus encore pour votre engagement à un esprit de coopération internationale pour la construction d'un puissant réseau postal régional et mondial par le partage d'expériences et l'échange de réseaux.

Honorable Ministre,

Distingués invités

Mesdames et messieurs,

Tout le plaisir est pour moi d'avoir l'opportunité de vous accueillir ici ce matin, au siège de la Commission économique des Nations unies, à l'occasion de l'ouverture officielle de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP. Nous sommes gentiment reçus ici par le Gouvernement et les autorités postales de la République Démocratique et Fédérale d'Ethiopie, qui ont bien voulu nous offrir à tous leur amitié et leur hospitalité depuis notre arrivée dans cette ville historique qu'est Addis-Abeba, la capitale de l'Afrique.

Au nom de tous les pays membres, le Secrétariat général de l'Union panafricaine des postes par ma voix et moi-même exprimons notre profonde gratitude au peuple éthiopien amical et accueillant pour tous les dispositifs mis à notre disposition. Je rends également un hommage particulier à Son Excellence le ministre, pour avoir trouvé dans son calendrier chargé du temps pour nous honorer de sa présence et pour son engagement personnel dans la réussite de notre réunion annuelle.

Ma gratitude s'étend aussi vers l'administration et le personnel de la poste d'Ethiopie dirigée par son Directeur général M. Ghiday Gabreyohannes qui fournissent des efforts louables pour rendre notre séjour agréable.

La présence ici aujourd'hui du Directeur Général du Bureau International de l'UPU M. Edouard Dayan, et de tous les autres invités des principaux services postaux du monde, y compris l'USPS, La Poste de France, la Poste Suisse, la Poste d'Inde et la Belgique, sans oublier les autres distingués invités participants, prouve largement que nos partenaires régionaux et internationaux ont mis en pratique les principes de solidarité qui caractérisent, de temps immémorial, le développement du secteur postal. Je remercie particulièrement M. Edouard Dayan, Directeur Général de l'UPU, pour avoir tenu sa vieille promesse de ne jamais manquer nos réunions annuelles. Il est préférable de nous rejoindre maintenant que toutes les unions restreintes dans le monde concentrent leurs pensées et ressources au développement d'une stratégie postale qui conduira le secteur postal au-delà du Congrès de Doha.

En outre, j'apprécie énormément l'impressionnant taux de participation des pays membres, des organisations sous-régionales telles le CRASA, la SAPOA, la CPAO, la COPTAC et l'EACO, ainsi que des observateurs. Cette énorme participation est pour nous le signe d'une confiance grandissante parmi tous nos intervenants dans les différents organes de l'Union, dans nos efforts de satisfaire vos besoins. J'aimerais souligner que la participation des organisations sous-régionales à nos réunions a toujours apporté un grand plus à nos délibérations et décisions, au profit du secteur postal dans notre région.

Permettez-moi, je vous prie, de remercier sincèrement le Président du Conseil d'administration de l'UPAP pour son soutien répété et ses encouragements pendant ses fonctions.

Monsieur l'Invité d'honneur,

Mesdames et Messieurs;

Comme vous le savez, et tel que je l'ai déjà dit, 2011 est une année très cruciale pour la fraternité postale en vue des préparations pour le 25^{ème} Congrès de l'UPU qui se tiendra en Septembre/Octobre 2012 à Doha, au Qatar. Les préparations s'effectuent actuellement à différents niveaux:

- A l'UPU
- Dans les unions restreintes, et
- Au niveau national où beaucoup est attendu des intervenants qui travaillent à la mise en place des stratégies qui permettront à la poste mondiale de saisir pleinement les opportunités et de faire efficacement face aux défis sous fond de changement rapide de l'industrie de la Communication au 21^{ème} siècle. Il est de notre devoir de prendre la direction en tant qu'une famille postale régionale et mondiale, pour dessiner le futur de notre secteur, sans renier nos vieux principes de service universel, d'accessibilité, d'honnêteté et d'efficacité.

Ce Conseil est conscient de l'importance critique et du besoin de développer les trois dimensions du réseau du secteur postal, à savoir les dimensions physique, électronique et financière, conformément au Plan de développement régional de l'UPU de 2009-2012, et de la Stratégie postale de Nairobi. Je suis heureuse d'annoncer que l'Afrique met sur pied un consensus sur les priorités qu'elle aimerait voir mises en œuvre pendant le cycle du Congrès de Doha. Il s'agit de:

- l'amélioration de la qualité de service

- le développement des produits et services basés sur les TIC
- l'amélioration des infrastructures
- le développement du capital humain et
- l'amélioration de la prise de conscience des questions environnementales, aussi bien socio-économiques que climatiques.

Pendant que se poursuivent les délibérations, je vous invite à vous appesantir sur ces directives pour s'assurer de la sauvegarde des intérêts de l'Afrique dans les décisions du Congrès de Doha, ainsi que du soutien et du renforcement des trois dimensions du réseau postal – électronique, physique et financier.

Mais l'occasion nous est donnée aujourd'hui, bien avant le Congrès de Doha, de discuter du niveau de mise en œuvre de la Stratégie postale de Nairobi. Parmi les sujets importants sur lesquels nous aurons à tabler cette semaine (14 Juillet 2011), on distingue : la mise à disposition d'un service postal universel bien établi, accessible, efficace et fiable, une amélioration soutenue de la qualité du service en vue d'atteindre la norme universelle de l'UPU de J+5 à 80% à l'horizon 2012, et la mise en place d'un système électronique de transfert d'argent efficace et abordable pour exploiter le marché ouvert des services de paiements, encouragé par la Diaspora africaine.

Je vous prie également de vous concentrer sur les initiatives qui permettront aux pays membres de l'UPU, particulièrement les pays en développement, de recevoir les primes du nouveau système des Frais terminaux de l'UPU, en contribuant activement au développement de propositions qui nous conduisent vers le Congrès de Doha.

Honorable Ministre, Mesdames et Messieurs ;

Le Secrétariat général a maintenu son étroite collaboration et ses partenariats avec les principaux intervenants, à savoir notre organisation mère, la Commission de l'Union africaine et l'UPU dans la mise en œuvre des projets postaux régionaux, visant principalement l'amélioration de la qualité du service, le développement et l'expansion du service électronique du transfert d'argent et la réforme postale. Nous avons des projets en cours sur le renforcement des capacités dans les domaines de la qualité du service et du transfert électronique monétaire dans le cadre du Plan de développement régional de 2009-2012. Nous nous réjouissons des progrès faits et du niveau d'engagement de toutes les parties impliquées.

Une mise en œuvre des programmes conjointement sponsorisés avec l'UPU est en outre clairement présentée dans la liste des activités de notre programme d'action annuel. Nous avons proposé quatre activités clés cette année sur le développement de la philatélie ; le partage d'expériences et la mutualisation des meilleures pratiques ; la priorité aux clients dans la gestion des services postaux et la place et le rôle des TIC dans la modernisation et la prospérité des postes africaines. Nous encourageons les pays membres à participer activement à ces activités visant à renforcer un développement harmonisé du secteur de la poste sur notre continent, basé notre vision et nos objectifs stratégiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

Un programme très chargé nous attend, notamment deux jours d'exposés sur des sujets pertinents pour lesquels le secteur postal, particulièrement le marché postal luttent sous fond de haute compétitivité dans l'industrie de la Communication. Nous attendons tous votre participation active au cours des présentes réunions qui, je vous assure, promettent d'être très intéressantes et riches en information.

En conclusion, je réitère ma profonde gratitude à notre hôte, l'Ethiopie, grâce à qui la présente réunion est possible, et à tous les participants pour leur enthousiasme et empressement à contribuer efficacement aux débats portants sur les divers thèmes de l'ordre du jour.

Je vous remercie beaucoup de m'avoir écoutée.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Merci Beaucoup!

Amasgenalhu!

**Discours de Monsieur Edouard Dayan DG de l'UPU à l'ouverture
de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de
l'UPAP le 11 juillet 2011**

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des
postes,
Madame la Secrétaire générale de l'Union panafricaine des postes,
Excellences,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes remerciements au Gouvernement
éthiopien pour l'accueil chaleureux qui nous est réservé à Addis-Abeba.

Je voudrais également remercier Madame Rodah Masaviru, Secrétaire générale
de l'UPAP, de m'avoir invité à participer à cette 30^{ème} session ordinaire du
Conseil d'administration de votre organisation. Je me fais une joie d'être parmi
vous en compagnie de C. Defoundoux, chargé de la coordination des actions de
l'UPU en Afrique. C'est une habitude que nous avons prise depuis ma prise de
fonction en 2005, car, vous le savez, l'Afrique est, et demeure, l'une de mes
grandes priorités.

Depuis votre dernier Conseil d'administration qui s'est tenu au Cameroun, il y a
un an, l'Afrique a été très présente dans le calendrier de l'Union postale
universelle. Je pense en particulier à la Conférence stratégique de l'UPU qui
s'est tenu à Nairobi en novembre dernier. Ce fut le premier événement postal de
cette ampleur jamais organisé sur le sol africain.

Au-delà du symbole aussi fort soit-il, la conférence de Nairobi a aussi permis des
discussions stratégiques autour de l'avenir du secteur postal, autour du rôle de
l'Union postale universelle, de ce qu'elle apporte au service du développement

des postes. Cela a été l'occasion aussi d'évoquer le secteur postal en Afrique, ses défis, ses faiblesses mais aussi ses atouts. Je voudrais brièvement revenir sur ces éléments avec vous aujourd'hui en faisant notamment le point sur la mise en œuvre du plan de développement régional pour l'Afrique et sur les grandes tendances qui se dégagent pour le secteur postal africain.

Vous le savez et je le répète, j'ai fait de l'Afrique l'une des priorités de l'Union postale universelle. 38% du budget de la coopération au développement de l'UPU sont désormais consacrés à l'Afrique.

Le plan de développement régional 2009-2012 est le cadre dans lequel nous structurons nos actions. Ce plan est mis en œuvre avec l'aide de nos deux coordonnateurs régionaux : Gladys Mutyavaviri et Laurent Boncougou. Deux domaines prioritaires ont été identifiés qui me paraissent particulièrement importants pour l'Afrique aujourd'hui : l'amélioration de la qualité de service et la diversification, notamment à travers le développement des services financiers postaux.

A ces deux domaines prioritaires d'intervention de l'UPU s'ajoutent également le développement du réseau postal, la réforme postale et la formation.

Je ne vais pas revenir sur chacun de ces domaines, mais je voudrais m'arrêter sur les deux premiers : la qualité de service et la diversification.

J'avais eu l'occasion, lors de précédent Conseil d'administration de l'UPAP en 2010, d'insister sur l'importance de la qualité de service qui est la première condition au développement des services postaux en Afrique. J'avais alors fait état de progrès dans ce domaine, montrant ainsi une prise de conscience des opérateurs désignés africains.

Par exemple, on observe une amélioration sensible en 2010 dans les pays d'Afrique de l'ouest dans les délais en J+5 de la distribution du courrier. Nous y voyons là les premiers résultats des projets sur la qualité menés par l'UPU mais aussi de l'impact du projet sur le transport terrestre du courrier dans les pays de

la CEDEAO. Un projet de la même nature est en cours en Afrique australe en partenariat avec la SAPOA.

Nous sommes certes encore loin des standards fixés par le Congrès de l'UPU mais la tendance est encourageante. Nous poursuivrons en 2011 les efforts, notamment autour d'action de formation des responsables de la qualité en traitant de l'ensemble de la chaîne postale et notamment les questions douanières, d'adressage ou de sécurité.

Au sujet de la sécurité, vous le savez, nous avons du faire face à une situation difficile fin 2010, début 2011 suite à la découverte de deux bombes en provenance du Yémen dans des vols cargos d'intégrateurs privés à destination des Etats-Unis. A la suite de cette découverte, les Etats-Unis ont pris des mesures extrêmement contraignantes qui ont eu un impact négatif sur de nombreuses postes dans le monde, y compris en Afrique.

L'UPU travaille avec les autorités américaines et de nombreux autres partenaires, pour trouver une solution globale à ces problèmes de sécurité qui sont réels et qui peuvent avoir des effets très négatifs sur le secteur postal, s'ils ne sont pas traités au niveau international.

Nous devons prendre en compte la réalité de tous les pays, leur niveau de développement, leurs capacités humaines et technologiques pour trouver une solution. L'UPU agit dans ce sens car la sécurité ne doit pas être un frein à la qualité de service mais au contraire doit constituer un élément de son amélioration.

Dans les efforts menés conjointement entre les postes africaines et l'UPU sur la qualité de service, je voudrais aujourd'hui souligner la participation de l'Afrique à la mise en place du Global monitoring System (GMS). L'année dernière je me félicitais de l'engagement de deux postes africaines à cet important projet. Aujourd'hui se sont 12 postes africaines qui font le pari des nouvelles technologies pour le contrôle de la qualité et nous en prévoyons 6 de plus fin 2011.

Ce projet GMS est pour moi emblématique d'une approche qui privilégie des meilleures solutions technologiques pour tous, quelque soit le niveau de développement économique. Il n'y a pas des technologies simples pour les pays en développement et des technologies de pointe pour les autres ! Je me suis toujours battu contre cette idée et je suis fier que, grâce à l'UPU et les postes africaines, notamment celles des pays les moins avancés, puissent pleinement profiter des innovations technologiques.

Le Fonds d'Amélioration de la Qualité de Service est là pour aider les pays à mettre en place ce nouveau système, qui devrait être utilisé aussi bien pour le courrier international que le courrier national.

C'est une grande fierté pour moi que de voir concrètement mis en œuvre ce en quoi je crois profondément, à savoir le refus d'un monde à deux vitesses. Je suis convaincu que tous les pays membres de l'UPU doivent bénéficier des mêmes opportunités et accéder aux meilleures technologies, quel que soit leur niveau de développement.

De plus, 90% des opérateurs désignés africains utilisent désormais les codes à barre pour assurer le suivi des colis sortants contre 35% en 2006.

Pour l'EMS, les derniers résultats sont également porteurs d'espoir avec une augmentation du trafic de 4,7% entre 2006 et 2009 et une qualité qui s'améliore constamment. Ce sont aujourd'hui 40 postes africaines qui sont membres de la coopérative EMS alors qu'elles n'étaient que 28 en 2005. L'Afrique doit être de plus en plus présente dans les coopératives de l'UPU que ce soit l'EMS ou la coopérative télématique. A la condition d'être placées sous la responsabilité et la gouvernance des organes de l'UPU, ces coopératives sont une chance pour les postes des pays en développement.

La qualité consiste également à doubler le réseau physique d'un réseau électronique. Le Centre de technologies postales de l'UPU permet aujourd'hui

aux opérateurs postaux de tous les pays de bénéficier d'outils de pointe permettant de renforcer ce réseau électronique.

Je fais allusion ici à IPS, qui permet d'assurer un suivi de bout en bout de vos envois et que 37 pays africains utilisent désormais, contre 21 en 2005. Je pense également à Post*Net, réseau d'échange de données informatisées qui permet de connecter aujourd'hui 150 postes et, progressivement, les douanes et les transporteurs aériens.

L'engagement sur la qualité de service pris dans le cadre du plan de développement régional commence à porter ses fruits. Beaucoup reste à faire et nous devons être conscients du chemin qu'il reste encore à parcourir. C'est un effort que nous devons mener tous ensemble, et le rôle de l'UPAP et des unions sous-régionales aux côtés de l'UPU est primordial.

Seconde priorité pour l'UPU en Afrique, la diversification. La Conférence stratégique de Nairobi a montré que le secteur postal vivait une période de transformation radicale. Cela est vrai aussi pour les postes africaines. La crise économique mondiale a mis en lumière les fragilités d'une activité postale uniquement orientée sur le courrier.

Si l'Afrique a été touchée par la crise, elle a néanmoins connu une période de croissance économique au contraire de nombreuses autres régions du monde. Il n'y a aucune raison que le secteur postal reste à la traîne de la croissance en Afrique. Dans ce contexte, le pari de la diversification est une opportunité réelle pour les postes africaines. Les services financiers postaux sont à cet égard un atout et de nombreuses postes africaines sont engagées dans cette voie.

L'UPU est très active auprès de l'Afrique pour développer les services financiers. Les transferts d'argent notamment offrent des leviers de croissance pour les opérateurs postaux africains. Le réseau IFS de l'UPU se développe rapidement en Afrique. Vingt-deux pays africains sont actuellement connectés au réseau IFS

et près d'une vingtaine en phase de connexion. Nous menons plusieurs projets dans les différentes régions du continent afin d'intégrer les bureaux de poste, notamment dans les zones rurales, au réseau IFS. Les résultats sont très positifs.

Par exemple, le projet que nous avons mis en œuvre avec l'aide du Fond International de Développement Agricole (FIDA) et la poste française en Afrique de l'Ouest. Dans les six pays concernés par le projet, le trafic a doublé entre 2009 et 2010 et la tendance est toujours à la hausse au premier semestre 2011. Nous avons pu connecter 355 bureaux de postes situés en zone rurale.

Le réseau postal africain, notamment dans les zones rurales est une opportunité formidable pour le développement de ces services.

C'est un potentiel énorme pour les services postaux africains et une occasion unique de connecter les populations ainsi que de mettre en place des politiques d'inclusion financière. A ce sujet, l'UPU développe cette année un projet de grande ampleur visant à explorer le potentiel et le rôle des postes des pays en développement, pour permettre l'inclusion financière. Il y a dans ce domaine de grandes opportunités liées au développement de la micro-finance, à l'accès à des services de base ou encore au développement des services financiers via le téléphone mobile.

Nous avons pour cela obtenu cette année des financements de près de 700 000 dollars de la fondation Bill et Melinda Gates. L'Afrique sera directement concernée par ce projet. C'est l'importance du réseau physique des postes et la confiance qu'elles inspirent qui attirent ce type de bailleurs de fonds. C'est aussi le rôle de l'UPU de rechercher de nouveaux partenaires pour le développement des services financiers postaux, notamment en Afrique.

Ainsi, l'UPU et la Banque mondiale travaillent avec l'Union africaine dans le cadre de l'African Institute of Remittances. Déjà des financements ont été

accordés à l'UPU au bénéfice de certaines postes de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique centrale et de l'Est.

L'UPU et la Banque mondiale souhaitent élargir cette collaboration au bénéfice des postes africaines et ont identifié plusieurs activités pouvant être soutenues financièrement : le développement des activités de promotion des services financiers, la formation opérationnelle, le renforcement des capacités dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et le développement des produits d'épargne. Ce soutien de bailleurs de fonds internationaux est la preuve que le potentiel existe, que le réseau postal est considéré comme une infrastructure pour le développement et pour la lutte contre la pauvreté.

L'enjeu est le manque d'investissement dans l'infrastructure postale en Afrique. Vous devez, en tant que dirigeants postaux africains, avoir confiance dans la capacité des postes à être un levier de développement économique pour vos pays. J'en suis pour ma part absolument convaincu et nous travaillons à convaincre les bailleurs de fonds qu'il faut investir sur les postes en Afrique.

Les opérateurs, les gouvernements et les institutions régionales et sous-régionales doivent également soutenir cette approche. A cet égard, je me félicite des relations que nous avons bâties avec l'Union africaine, avec l'UPAP mais aussi avec les unions sous-régionales. Ces partenariats participent à une approche régionale cohérente et sont essentiels au succès de nos actions pour l'Afrique. Nous les poursuivrons et les approfondiront.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur un autre projet qui me tient particulièrement à cœur et qui apporte une contribution essentielle au développement, c'est l'adressage. Sans système d'adresse, il n'y a pas de développement possible. Ceci est vrai pour le secteur postal, mais également pour beaucoup d'autres secteurs économiques et pour la mise en œuvre de politiques publiques. Comment mener une politique de santé efficace, développer une politique urbaine ou communiquer avec les citoyens sans pouvoir les localiser précisément ? L'adresse est une infrastructure essentielle dont trop d'africains sont encore exclus.

C'est pourquoi nous avons lancé en 2009, avec le soutien du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et en partenariat avec une dizaine d'organisations internationales dont le PNUD, l'Union Internationale des télécommunications ou la Banque mondiale, une grande campagne dont l'objectif est de sensibiliser les gouvernements et les bailleurs de fonds. Notre approche de l'adresse est globale. Elle intègre aussi bien l'adresse physique que l'adresse électronique ou l'utilisation du téléphone. L'UPU travaille d'ores et déjà sur des projets d'adressage avec de nombreux pays africains. 26 pays membres de l'UPAP aujourd'hui mènent des projets nationaux d'adressage ou de mise en place de codes postaux.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes à un peu plus d'un an de la prochaine conférence plénipotentiaire de l'UPAP qui sera suivie du Congrès de l'UPU à Doha. Nous aurons là deux occasions de faire le bilan de nos actions pour l'Afrique. Ce bilan devra être fait sans concession tant sur les éventuels échecs que sur les succès qui eux sont déjà nombreux.

Nous aurons à adopter à Doha notre prochaine stratégie. Nous aurons l'occasion d'en débattre ensemble à l'issue de votre session ordinaire durant la table ronde régionale dédiée à l'Afrique. Nous ferons le point sur la mise en œuvre de la stratégie de Nairobi. Nous discuterons des priorités de votre région pour le prochain cycle, de la réforme de notre organisation ainsi que du financement de ses activités.

A ce sujet, j'invite tous les pays qui n'ont pas encore pu le faire à régler leur situation financière vis-à-vis de l'UPU. C'est notamment la condition nécessaire pour pleinement participer aux décisions de notre Congrès. A ce propos, je vous informe que, dans un souci d'aider les pays qui rencontrent le plus de difficultés à payer leurs arriérés de contribution mais qui feraient néanmoins un effort pour régler leur situation, nous proposerons au Conseil d'administration que les intérêts de cette dette soient annulés.

L'un des fondements de l'UPU est la solidarité. En voilà un exemple ! Comme l'est aussi le Fonds d'Urgence et de Solidarité que nous avons créé à la fin de l'année dernière pour venir en aide rapidement aux pays faisant face à des situations particulières tels que des conflits ou des catastrophes naturelles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Le secteur postal africain possède de grands atouts sur lesquels il peut et doit construire sa croissance. Vous pourrez toujours compter sur notre appui et le mien en particulier pour relever ces défis. Cela exige que tous, à notre place, nous fassions preuve de responsabilité dans nos engagements et d'ambition pour notre secteur.

Je vous remercie de votre attention.

**DISCOURS DE MONSIEUR YOUNOUSS DJIBRINE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'UPAP A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
OFFICIELLE D'OUVERTURE
ADDIS ABABA, LE 11 JUILLETT 2011**

- **Son Excellence l'Invité d'honneur, M. DEBRETSION Gebre Michael, Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication de la République Démocratique Fédérale d'Ethiopie,**
- **Son Excellence M. Peter GATKUOTH, Ministre d'Etat des Technologies de l'Information et de la Communication d'Ethiopie,**
- **Monsieur le Représentant de la Commission de l'Union africaine, M. Christian MININGOU,**
- **Son Excellence Amb. BISHAR Hussein, Président du Conseil d'Administration de l'UPU,**
- **Son Excellence M. Edouard Dayan, Directeur Général du Bureau International de l'UPU,**
- **Son Excellence Mme Rodah MASAVIRU, Secrétaire générale de l'UPAP,**
- **M. GHIDAY Gebreyohannes, Directeur général de la Poste éthiopienne,**
- **Honorables représentants des pays membres du Conseil d'Administration de l'UPAP,**
- **Honorables Chefs des délégations africaines,**
- **Chers invités des pays amis et organisations internationales partenaires,**
- **Chers experts,**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui, à l'ouverture officielle de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes, ici à Addis-Abeba, capitale de la République Démocratique et Fédérale d'Ethiopie et siège de l'Union africaine, ville très belle et accueillante.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, permettez moi, Monsieur le Président de la République, Son Excellence Girma Woldegiorgis, Monsieur le Premier Ministre, Excellence Melese Zenawye, les membres du gouvernement et le peuple éthiopien, d'exprimer en mon nom et au nom de tous les pays membres de l'UPAP, toute notre gratitude pour votre hospitalité et pour votre générosité.

[Présentation de M. GEZEHEGNE Gebrewold, ancien SG/UPAP]

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ainsi que vous le savez, lors de la 29^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'Union panafricaine des postes (UPAP) qui s'est tenue les 2 et 3 août 2010 à Yaoundé, le Cameroun, mon pays, a eu le grand honneur d'être élu à la Présidence de cet important organe de notre institution continental, pour l'exercice 2010/2011.

C'est le lieu pour moi de réitérer la profonde gratitude du Cameroun tout entier à tous ceux qui avaient fait le déplacement de Yaoundé à cette occasion pour leur présence massive, qui avait, de l'avis de tous, battu le record de participation des quinze dernières années de l'histoire de notre organisation.

Au terme de ce mandat qui s'achève aujourd'hui, permettez-moi de rappeler que lors de son discours d'ouverture des travaux de Yaoundé, S.E. M. BIYITI bi ESSAM Jean-Pierre, Ministre des postes et Télécommunications du Cameroun, avait placé nos travaux sous le double signe de l'engagement et de l'action, en vue de viser le renforcement du Réseau postal africain en particulier et du réseau postal mondial en général.

L'engagement ayant donc été pris à Yaoundé, l'action quant à elle avait été inscrite dans notre programme d'actions 2010/2011.

Au vu du bilan du travail abattu pendant cette période par les divers organes et comités techniques du Conseil d'Administration, grâce à l'étroite et

dynamique collaboration de Mme Rodah MASAVIRU, la Secrétaire Générale et son équipe, bilan qui vous sera exposé en détail au cours des présentes assises, je peux risquer d'affirmer que les fruits semblent avoir bel et bien tenu la promesse des fleurs.

A cet égard, permettez-moi de saisir cette opportunité pour remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre dudit programme d'actions.

Je voudrais également souhaiter un bon retour parmi nous à la Côte d'Ivoire, qui nous a manqué pendant de longues années, et surtout une chaleureuse bienvenue à la délégation du tout nouveau né, le 54^{ème} Etat africain, la République du Sud Soudan.

En outre, je me réjouis du fait qu'en dépit des circonstances particulières qu'a connues l'Egypte ces derniers mois, ce grand pays africain, assurant actuellement la Présidence en exercice de la Conférence des plénipotentiaires de l'UPAP, est bien présent à ce rendez-vous, honorant ainsi l'engagement pris il y a trois ans, lors de son retour au sein de la famille postale africaine.

Excellences, Mesdames et messieurs, chers collègues,

Cependant mesdames et messieurs, gardons à l'esprit que dans une brève échéance, nous ferons face à de plus importants évènements qui entraîneront de plus grands défis. Comme vous vous y attendez sûrement, l'année financière qui commence sera déterminante pour l'UPAP et ses pays membres en préparation de la 8^{ème} session de la Conférence des plénipotentiaires et du 25^{ème} Congrès de l'UPU. Ces défis sont plus importants que jamais et demandent notre entière solidarité et de la vigilance, vu les attentes de l'Afrique pour le prochain Congrès et suite à la décision prise la semaine passée à cet effet par l'Union africaine notre mère. En d'autres termes, il serait nécessaire dès à présent et très sérieusement de coordonner nos positions pour éviter de répéter ce qui s'est passé en Afrique au Congrès de 2008.

Fort heureusement, il est évident que le nouveau président du Conseil d'administration de l'UPAP acceptera de relever le défi. Pour ma part, je lui souhaite de réussir cette grande réalisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je terminerai mon propos en souhaitant plein succès à nos travaux.

Vive l'Union panafricaine des postes!

Vive la Poste africaine!

Vive la Coopération postale internationale!

AMESEGNALHU,

CHOUKRAN DJAZILANE,

MERCI BEAUCOUP,

THANK YOU VERY MUCH,

ASSANTE SANA

THANK YOU VERY MUCH,

ASSANTI SANA,

**DISCOURS DE S.E. DR. ELHAM M.A. IBRAHIM,
COMMISSAIRE DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE EN
CHARGE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENERGIE
A L'OUVERTURE DE LA
30^{ème} SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION
PANAFRICAINE DES POSTES (UPAP)
ADDIS-ABEBA, 11 JUILLET 2011**

- **Excellence Monsieur le Ministre des Communications et des Technologies de l'Information de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, S.E Gebretsion G/Michael,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Excellence Monsieur le Ministre, je voudrais avant tout propos vous exprimer ma reconnaissance pour l'insigne honneur qui m'est fait de vous transmettre les salutations chaleureuses de Dr. Elham M. A. Ibrahim, Commissaire aux Infrastructures et à l'Énergie de la Commission de l'Union africaine, et de livrer son message à votre auguste assemblée.

Comme vous le savez, Dr. Ibrahim avait nourri le secret espoir de partager ces instants précieux avec vous. Malheureusement, des contraintes de dernière minute l'ont obligée à rester au bureau. Aussi, m'a-t-elle chargé de vous livrer le message que voici:

- **Honorable Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication de la République Démocratique et Fédérale d'Ethiopie, S.E. Gebretsion G/Michael,**
- **S.E. Peter, Ministre d'Etat d'Ethiopie,**
- **Monsieur le Président du Conseil d'administration de l'UPAP,**
- **Mme Rodah MASAVIRU, Secrétaire générale de l'UPAP,**
- **M. Edouard DAYAN, Directeur Général du Bureau International de l'UPU,**

- **Distingués représentants des CER, des institutions spécialisées de l'UA, des Organisations africaines et internationales,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Tout d'abord, permettez-moi de dire mon profond plaisir d'avoir l'opportunité de m'exprimer à la cérémonie d'ouverture de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP. Ainsi que vous le savez déjà, j'ai partagé des moments précieux de la communauté postale pendant ces trois dernières années aux niveaux continental et international. Je ne pouvais donc pas rater cette importante réunion qui vise à doter l'UPAP des ressources nécessaires pour relever les défis de l'année prochaine.

Honorables Ministres,

Mesdames et messieurs,

Nous connaissons tous le rôle des infrastructures postales dans nos économies nationales en ce qu'elles contribuent à une intégration physique, soutiennent la croissance économique et réduisent la pauvreté. Nous n'ignorons pas non plus qu'il nous est difficile de fournir les infrastructures et services attendus aux populations africaines. Il est évident que cette situation a un impact négatif sur la compétitivité du continent et la qualité de vie des populations, particulièrement les plus vulnérables. Cette situation demande une action concertée et, plus encore, des efforts dynamiques venant de nous qui sommes les acteurs clés du développement du secteur.

A cet effet, je reconnais sincèrement que la 30^{ème} session du Conseil d'administration nous donne l'opportunité d'aborder les principaux défis du secteur postal.

Après un rapide coup d'œil à l'ordre du jour provisoire de la réunion, j'ai remarqué que vous avez l'intention d'aborder les divers sujets importants liés aux trois dimensions du secteur postal. A savoir, les services électroniques, les services de paiement et les systèmes d'adressage nationaux, entre autres. Le renforcement des capacités et la coopération feront également partie des discussions.

Honorables Ministres,

Mesdames et messieurs,

Le choix des sujets mentionnés précédemment montre que l'UPAP et les autres intervenants africains sont parfaitement conscients du besoin de changement pour un développement durable du secteur postal en Afrique. Dans cette optique, je souhaite vous assurer de la promptitude et de la volonté de la Commission de l'Union africaine à apporter tout le soutien nécessaire. Comme vous le remarquerez, notre présentation durant cette réunion exposera brièvement le bilan de ces trois dernières années pour le secteur postal par l'Union africaine.

En outre, vous vous rappellerez que la semaine dernière avait été marquée par l'organisation d'un important forum international par la CUA qui réunissait les Etats membres, les bailleurs de fonds, les agences spécialisées dont l'UPAP, les secteurs privés africains et internationaux et les organisations internationales, pour un partage d'expérience sur la création de l'Institut africain des transferts d'argent (AIR). Je profite de cette opportunité pour remercier l'UPU d'avoir accepté de participer et de contribuer au succès de ce forum. Par la même occasion, j'aimerais souligner que le rôle du secteur postal dans le processus d'établissement du projet AIR a été dûment reconnu, et ce partenaire clé prendra part aux prochaines étapes de la mise en œuvre du projet.

Également, la 3^{ème} réunion du Bureau de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge des Technologies de l'Information et de la Communication (CITMC) qui s'est tenue à Khartoum au Soudan, le 15 Juin 2011 invitait les Etats membres à intensifier leurs actions pour développer le secteur postal et mettre en œuvre la Déclaration d'Abuja de 2010, et demandait aussi que la CUA continue la collaboration avec RASCOM et d'autres intervenants en vue de mettre en œuvre le projet dans toutes les régions du continent.

Honorables Ministres,

Mesdames et messieurs,

Les défis semblent insurmontables, mais ensemble nous pouvons les relever. Par conséquent, une totale synergie est requise. A cet effet, j'aimerais

vous assurer que la Commission de l'UA continuera de déployer tous les efforts pour coordonner et participer à la mise en œuvre des projets et programmes postaux, notamment les recommandations de la présente réunion qui nécessite sa contribution.

Honorables Ministres,

Mesdames et messieurs,

Je terminerai en souhaitant la bienvenue à tous ici à Addis-Abeba, la capitale de l'Afrique, pour la 30^{ème} session du Conseil d'administration de l'UPAP, et en exprimant ma gratitude aux autorités éthiopiennes pour leur soutien au développement du secteur des TIC et particulièrement au futur prometteur du secteur postal.

J'aimerai également remercier l'UPAP pour son étroite collaboration, ainsi que l'UPU et les partenaires multilatéraux et bilatéraux (CE, France, Espagne, Etats-Unis,...) pour leur soutien.

Mes vœux les meilleurs à tous les participants pour des délibérations fructueuses et une réunion réussie.

Merci pour votre attention.

**DISCOURS DE L'HONORABLE DEBRETSION GEBEREMICHAEL,
MINISTRE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 30^{EME}
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPAP LE 11
JUILLET 2011, ADDIS-ABEBA, ETHIOPIE**

Merci, Monsieur le Président

**Dr. Elham M.A Ibrahim, Commissaire aux Infrastructures et à l'Energie de la
Commission de l'UA,**

M. Edouard Dayan, Directeur Général du Bureau International de l'UPU,

M. Younouss Djibrine, Président du Conseil d'administration de l'UPAP,

Mme Rodah A. Masaviru, Secrétaire générale de l'UPAP,

Distingués délégués et chers invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que j'assiste à cette importante réunion en ma qualité de Ministre des Technologies de l'Information et de la Communication. Au nom du gouvernement éthiopien et, bien sûr, en mon nom, je souhaite très chaleureusement la bienvenue à tous les participants qui ont fait le déplacement de divers pays pour assister à la présente réunion.

J'espère de tout cœur que votre séjour jusqu'ici a été très agréable. À tous les retardataires, je souhaite un heureux et chaleureux séjour à Addis-Abeba, la capitale d'Ethiopie et le siège de l'Union africaine.

Distingués délégués et chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Le secteur postal étant l'un des plus grands réseaux, il contribue largement au développement économique et social en aidant les plus défavorisés à avoir accès au réseau de communication et aux services financiers de base.

En outre, il est évident que le secteur postal fait partie du système de l'Information et de la Communication et constitue l'un des services de base de l'activité économique et sociale de tout pays. Par conséquent, la poste doit tirer profit des changements phénoménaux qui s'opèrent dans l'industrie de la communication, étant donné que la société de l'information domine dans la manière de communiquer et de faire les affaires.

En effet, l'Afrique est encore à la traine dans l'usage qu'elle fait actuellement des TIC, notamment les services électroniques, contrairement à d'autres continents. Par conséquent, le secteur postal en Afrique requiert que l'on fournisse plus d'efforts dans ce domaine là.

Distingués délégués et chers invités,

Mesdames et Messieurs

Mon gouvernement reconnaît le rôle crucial que joue le secteur postal dans le bien être économique et social de la population et son éventuelle contribution au développement économique. A cet effet, le gouvernement éthiopien a élevé au rang de ses priorités les réformes de ce secteur afin d'accorder à la Poste d'Ethiopie toute l'autonomie de gestion nécessaire pour s'assurer de sa longue compétitivité. Par conséquent, des mesures ont été prises, notamment une nouvelle législation postale et un organisme de réglementation.

En outre, notre ministère a récemment reçu l'autorisation de réguler le secteur postal, notamment le service du courrier dans le souci d'en promouvoir la croissance et de s'assurer du rôle incessant dans le développement de l'économie de tous les principaux acteurs. Dès lors, il est crucial de fournir un profond effort pour établir un cadre de réglementation, à savoir une licence pour les opérateurs, la qualité du service et la protection des clients, etc. Ainsi, l'action du gouvernement devrait permettre une meilleure distribution des services postaux fiables et efficaces sur tout le territoire national afin d'en garantir l'accès aux populations.

Distingués Délégués et chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Étant donné que la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP, qui se tient actuellement ici à Addis-Abeba, est l'un des événements les plus importants de l'Union qui réunit les décideurs des différents secteurs postaux d'Afrique, je crois fermement que la présente réunion aboutira à des décisions importantes basées sur les résultats obtenus par les différents comités techniques. En outre, le partage d'expériences des différents pays dans le domaine de la poste, particulièrement la qualité et la sécurité du service, l'adoption des technologies, la diversification du service, le marketing, la coopération et le partenariat, sera un atout important.

Par ailleurs, étant donné que l'écologie devient de plus en plus une priorité dans tous les aspects de la vie de notre planète, l'impact du service postal sur ce secteur doit être pris en considération pendant la prise de décisions. Ainsi, si nous voulons promouvoir une croissance durable de la Poste d'Afrique, plusieurs défis restent à relever.

Par conséquent, les principaux problèmes, à savoir le manque de modernisation ou l'incapacité à faire face à l'évolution technologique, la compétition, les infrastructures vétustes, les problèmes liés à la qualité, et une main d'œuvre non qualifiée doivent être résolus et des stratégies efficaces mises sur pied pour surmonter les défis.

En conclusion, permettez-moi de remercier l'Union panafricaine des postes pour avoir choisi l'Ethiopie pour accueillir cette importante réunion du Conseil d'administration, et je vous souhaite de très bonnes délibérations.

A présent, je déclare cette réunion officiellement ouverte.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès à vos travaux.

ALLOCUTIONS DE CLOTURE

**DISCOURS DE MME RODAH MASAVIRU, SECRETAIRE GENERALE DU
L'UNION PANAFRICAINNE DES POSTES A LA SESSION DE CLOTURE DE LA
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE DU 11 AU 13 JUILLET
2011 A ADDIS-ABEBA EN ETHIOPIE**

Monsieur l'Invité d'honneur ;

Monsieur Ghiday Gebreyohannes, Président du Conseil d'Administration de l'UPAP ;

Messieurs les Directeurs généraux des autorités de régulation et des organisations postales ;

Messieurs les membres du Conseil d'administration et membres de l'UPAP ;

Les Organisations postales sous-régionales ici représentées ;

Distingués invités;

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, d'exprimer ma profonde gratitude au gouvernement de la République Démocratique et Fédérale d'Ethiopie, particulièrement à Son Excellence le Ministre des Technologies de l'information et de la communication, Hon. Debretsion Gebremichael, ainsi qu'au Service postal éthiopien dirigé par M. Ghiday et à tout le personnel du Service postal éthiopien pour son engagement exemplaire au succès de la 30^{ème} session ordinaire du Conseil d'administration de l'UPAP.

Nous avons eu un long programme entrecoupé par des exposés très intéressants grâce auxquels nous dirigerons nos pays et organisations

respectives en ce temps de vive concurrence et d'évolution rapide de l'industrie de la Communication.

Comme vous le savez déjà, l'évolution et la transformation de la manière avec laquelle les hommes communiquent et font les affaires présente des opportunités et des défis. Notre succès sera déterminé par l'efficacité de notre réponse à la compétitivité, aux nouvelles technologies et aux besoins changeants de nos clients.

C'est la raison pour laquelle les communications présentées lundi et hier portaient essentiellement sur le besoin d'adopter les TIC en vue de diversifier les portefeuilles de nos produits et services, de l'importance des réformes postales dans la transformation du secteur postal, du renforcement des trois dimensions du réseau postal, notamment les dimensions physique, électronique et financière, et une attention justifiée à l'environnement, entre autres.

Nous avons également pris note des bénéfices croissants issus des activités de l'Union grâce au renforcement des étroites relations de travail entre le Secrétariat général et les principales parties prenantes, à savoir la CUA, l'UPU et les partenaires de développement.

Avant de terminer, j'invite tous les délégués à la Table ronde régionale qui se tiendra ici à Addis-Abeba demain, grâce à l'étroite collaboration entre l'UPAP et l'UPU. C'est pour cette raison que nous avons un excellent chiffre d'affaire des pays membres. Nous vous prions d'y participer activement.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

LISTE DES PARTICIPANTS

NB : Votre contribution à la mise à jour de la présente liste sera hautement appréciée

**LISTE PROVISOIRE DES PARTICIPANTS A LA 30EME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 11 AU 13 JUILLET 2011 A LA COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE, ADDIS-
ABEBA, ETHIOPIE**

No.	NOM	PAYS	FONCTION	ORGANISATION POSTALE	Adresse E-mail
1.	MARTIN WILFRED SERGE	BENIN	DIRECTEUR DU CABINET	MINISTERE	wasmartin2008@yahoo.fr
2.	M. BOURAHIMA ZAKARI	BENIN	DIRECTEUR GENERAL	LA POSTE DU BENIN	
3.	M. AGBLONON E. PARFAIT	BENIN	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	LA POSTE DU BENIN	parfaita@yahoo.fr
4.	M. SANI-AGATA WASSY	BENIN	CHEF DIVISION COOPERATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	LA POSTE DU BENIN	wassyopt@yahoo.fr
5.	SALIHOU ABDOULAYE	BENIN	CHEF SECTION RELATIONS INTERNATIONALES	AUTORITÉ DE RÉGULATION (ATRPT)	sammakyou@yahoo.fr ; makyoua@gmail.com ; contacts@atrpt.bj
6.	AIDOMONHAN FLAVIEN	BENIN	CONSEILLER À L'AUTORITÉ	AUTORITÉ DE RÉGULATION (ATRPT)	sammakyou@yahoo.fr
7.	KOUDJO SERGE EDGARD	BENIN	CHEF DIVISION AFFAIRES JURIDIQUES	AUTORITÉ DE RÉGULATION (ATRPT)	koudjo_serge@yahoo.fr
8.	MME OUEDRAOGO AUGUSTINE	BURKINA FASO	SECÉTAIRE GÉNÉRALE	SONAPOST	O_augustine87@yahoo.fr
9.	KOUTOU SOMMANOGO	BURKINA FASO	DIRECTEUR DU COURIER	SONAPOST	Kousom100@yahoo.fr
10.	MME BAMOUNI E. CLARISSE	BURKINA FASO	DIRECTRICE AFFAIRES INTERNATIONALS	SONAPOST	bamouni@yahoo.fr
11.	MR. GILBERT BARANYIZIGIYE	BURUNDI	DIRECTEUR GENERAL	RNP	
12.	MRS. GASPARD NYAMBARIZA	BURUNDI	DIRECTEUR DE LA POSTE FINANCE	RNP	
13.	MR. GASPARD	BURUNDI	CONSEILLER DE DIRECTION	RNP	

Rapport de la 30^{ème} session ordinaire
du Conseil d'administration de l'UPAP
Addis-Abeba, Ethiopie
11 au 13 juillet 2011

	NKESHIMANA				
14.	ROBERT CLAUW	CAMEROON	DIRECTEUR DU COURRIER	CAMPOST	
15.	M. DJIBRINE YOUNOUSS	CAMEROON	INSPECTEUR GENERAL	MINPOSTEL	dyounous@laposte.net
16.	M. ABAKAR ABADAM	CAMEROON	DIRECTEUR DES NORMES ET DU CONTROLE DES ACTIVITES POSTALES	MINPOSTEL	abkadam@yahoo.fr
17.	TCHINDA ADOLPHE	CAMEROON	RELATIONS INTERNATIONALE	CAMPOST	innadoo@yahoo.fr
18.	MME BRIGITTE OLGA IDA OLTIDE MANCKOUNDIA	CONGO REP.	DIRECTRICE GÉNÉRALE	SOPECO	manckoundiab@yahoo.fr
15.	NGOUEMBE AWE ARMAND HERMANE	CONGO	CHEF DE DIVISION, DELEGUE	SOPECO	ngouembeawe@yahoo.fr
19.	MUYUMBA-TENDENGA GERTRUDE	CONGO DR	DIRECTEUR DES PROJETS	SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES POSTES	gemulo@yahoo.fr
20.	MANZEY BONGUTE	CONGO DR	DIRECTEUR DES SERVICES POSTAUX	SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES POSTES	manzezbongute@yahoo.fr
21.	MUHONGO WA SHABAHANGA	CONGO DR	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUE	SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	Jp.muongo@yahoo.fr
22.	KANYAMA MUTWALI WENCESLAS	CONGO DR	DIRECTEUR DE L'EMS CONGO CD	SOCIÉTÉ CONGOLAISE DES POSTES	Kawens_1@yahoo.fr
23.	JOSUE TAGBA MONDAIL	CONGO DR			
24.	DR. SHERIF BATTISHA	EGYPT	VICE CHAIRMAN FOR RELATIONS AND EXTERNAL AFFAIRS	EGYPTPOST	
25.	MR. AHMED ISSA	EGYPT	HEAD OF CHAIRMAN'S OFFICE SECTOR	EGYPTPOST	
26.	MR. ABDELNABY HAMDY ABDELNABY	EGYPT	ASSISTANT DIRECTOR	EGYPTPOST	a_hamdi79@yahoo.com
27.	MS. RANIA IBRAHIM	EGYPT	INTERNATIONAL RELATIONS	EGYPT	ribrahim@egyptpost.org

			OFFICER		
28.	BEKELE KEBEDE ALI	ETHIOPIA	HEAD, POSTSAL REGULATORY	MCIT	bekelekebede@yahoo.com
29.	KEBEDE DERESSA	ETHIOPIA	POSTAL EXPERT	MCIT	
30.	GHIDAY GEBREYOHANNES	ETHIOPIA	GENERAL MAGAGER	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	eps.gm@ethionet.et
31.	BEZABH ASFAW	ETHIOPIA	MANAGER, LETTER PROCESS	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	bezaayhu@yahoo.com
32.	TADELE ASSEFA	ETHIOPIA	EXECUTIVE OFFICER, SUPPORT PROCESS	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	
33.	ABNET GONDERE	ETHIOPIA	MANAGER, FINANCIAL BUSINESS PROCESS	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	
34.	DR. TEFERA ADMASU	ETHIOPIA	INTERNATIONAL RELATIONS	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	teferadamasu@yahoo.com
35.	HEBTAMU BEYENE	ETHIOPIA	HEAD, POSTAL QUALITY & SECURITY	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	habtamu.beyene@yahoo.com
36.	TESFAYE EDETTO	ETHIOPIA	SENIOR EXPERT		edetet@yahoo.com
37.	ETAGEGNEHU BEKELE	ETHIOPIA	HUMAN RESOURCE MANAGER	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	etagegnehub@yahoo.com
38.	BETHEL TEREFA	ETHIOPIA	LEGAL EXPERT	MINISTRY OF COMMUNICATIONS	betuca98@yahoo.com
39.	BEKELE KEBEDE	ETHIOPIA	AUDIT TEAM LEADER	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	
40.	TAZEZECH ASGEDOM	ETHIOPIA	TRANSPORT TEAM LEADER	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	tazazecha@yahoo.com
41.	ALMAZ MESFIN	ETHIOPIA		ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	
42.	Ogina Josiah	Ethiopia	Head of mission	Ethiopian Postal Service	jogina@iom.int
	BEZAYGIBAW KASSA	ETHIOPIA	WORKERS UNION	ETHIOPIAN POSTAL SERVICE	
43.	NZAWOU LEONARD	GABON	DIRECTEUR GÉNÉRAL	AGENCE DE REGULATION DES POSTES	f_messan@yahoo.fr
44.	MESSAN LOUIS FRANCIS	GABON	DIRECTEUR DE LA	AGENCE DE	f_messan@yahoo.fr

			CONCURRENCE	REGULATION DES POSTES	
46.	MOMODOU CESSAY	GAMBIA	MANAGING DIRECTOR	GAMPOST	gpo@gamtel.gm
47.	ABDULAI ABDUL-RAFIU	GHANA	MANAGING DIRECTOR	GHANA POST COMPANY LTD.	Rafiu_28@yahoo.co.uk
48.	LUGEY SULLEMAN KWAME	GHANA	HEAD INTERNATIONAL RELATIONS	GHANA POST COMPANY LTD..	sulleylugey@yahoo.com
49.	CONDE LANCINE	GUINEA	RESPONSABLE DIVISION ANALYSE ECONOMIQUE ET C	ARPT GUINEE	lancine@arptguinee.org
50.	KOULIBALY OUMAR SAID	GUINEA	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	ARPT GUINEE	oumar.koulibaly@arptguinee.org
51.	MATANO M. NDARO	KENYA	DIRECTOR	CCK	ndaro@cck.go.ke
52.	MUTUA MUTHUSI	KENYA	ASSISTANT DIRECTOR	CCK	mutual@cck.go.ke
53.	MARTIN NGESE	KENYA	REGULATOR	CCK	ngesa@cck.go.ke
54.	AMB. BISHAR HUSSEIN	KENYA	UPU CA CHAIRMAN	MIN. OF INFORMATION & COMMUNICATION	Bishar2001@yahoo.com
55.	ERIC LANGAT	KENYA	PA TO UPU CA CHAIRMAN	MIN. OF INFORMATION & COMMUNICATION	
56.	ELIUD LELL	KENYA	GENERAL MANAGER	POSTA KENYA	ellel@posta.co.ke
57.	BURGESS H. HOUSTON JNR.	LIBERIA	QUALITY OF SERVICE COORDINATOR	MINISTRY OF POSTS & TELECOMMS	burgess12001@yahoo.com
58.	BOTO FERDINAH	MADAGASCAR	DIRECTOR	PAOSITRA MALAGASY	paositra@moov.mg
59.	RAVAOHARINTSOA VOLOLOMANA	MADAGASCAR	DIRECTEUR COMMERCIAL, DE LA STRATEGIE ET DE L'INTERNATIONALE	PAOSITRA MALAGASY	
60.	MME SEHENO RAVAOHARINSTOA	MADAGASCAR	CONSEILER AUPRES DU DIRECTEUR GENERAL	PAOSITRA MALAGASY	
61.	JOHN KATUNGA	MALAWI	AG. DIRECTOR OPERATIONS	MALAWI POST CORPORATION	jkatunga@malawiposts.com
62.	DIAKITE WANDE	MALI	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	ONP	wande.diakite@laposte.ml
63.	TRAORE DJIBRIL	MALI	DIRECTEUR SERVICES	ONP	djibril.traore@laposte.ml

			FINANCIERS		
64.	FATOUMATA TOURE TAPO	MALI	CONSEILLER COOPÉRATION ET PLANIFICATION	ONP	fatoumata.tapo@laposte.ml
65.	FERDINAH BOTO	MADAGASCAR	DIRECTEUR GÉNÉRAL	PAOSITRA MALAGASY	paositra@moov.mg
66.	ISIDORO PEDRO DA SILVA	MOZAMBIQUE	CHAIRPERSON	INCM	ramos.isidro@gmail.com
67.	FRANSISCO CHATE	MOZAMBIQUE	DIRECTOR	INCM	fchato@incm.gov.mz
68.	RAFAEL ADRIANA PEDRO	MOZAMBIQUE	HEAD OF POSTAL DEPARTMENT	INCM	adrirafael@hotmail.com
69.	MME HASSANE RAMATOU	NIGER	ADMINISTRATEUR POSTAL	AUTORITÉ DE REGULATION	ramatou.hassane@gmail.com
70.	FATOUMA ALASSANE	NIGER	DIRECTRICE DES POSTES ET DE L'ÉPARGNE	NIGER POSTE	fatouma.alassane@gmail.com
71.	IBRAHIM MORI BABA	NIGERIA	POSTMASTER GENERAL AND CEO	NIGERIAN POSTAL SERVICE	pmg@nipost.gov.ng
72.	KOLA ADULOJU	NIGERIA	SAPMG I/O	NIGERIAN POSTAL SERVICE	kola.aduloju@nipost.gov.ng
73.	EDET JOYCE	NIGERIA	ASST. CHIEF POSTAL CONTROLLER	NIGERIAN POSTAL SERVICE	joyceedet@hotmail.com
74.	OGUNLANA OLUFUNMILAYO OLADIWURA	NIGERIA	MANAGER FINANCIAL SERVICES	NIGERIAN POSTAL SERVICE	o.ogunlana@yahoo.com
75.	CELINE N. NWAJEI	NIGERIA	AREA POSTAL MANAGER	NIGERIAN POSTAL SERVICE	cgosese@yahoo.com
	TOGMAN AYUBA	NIGERIA	HEAD, INTERNATIONAL ACCOUNTS	NIGERIAN POSTAL SERVICE	Togman4@yahoo.com
76.	IBITOYE DELE AUGUSTINE	NIGERIA	SENIOR EXECUTIVE OFFICER (PRM)	FMIC	Bannitoye_austin@yahoo.com
77.	ALIOUNE DIAW	SENEGAL	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	SOCIETE NATIONALE LA POSTE DU SENEGAL	aldiaw1@yahoo.fr
78.	MAMADOU YAYA DIALLO	SENEGAL	CHEF DU DEPARTEMENT DU CONTROLE BUDGETAIRE.	SOCIETE NATIONALE LA POSTE DU	yayagalissa@hotmail.com

				SENEGAL	
79.	OUMAR DIAGNE	SENEGAL	DIRECTEUR DES ETD	MINISTERE	Diagneomar7@yahoo.fr
80.	AMADOU YAYA DIALLO	SENEGAL	CHEF DEPARTMENT BUDGET	LA POSTE	yayagalissa@hotmail.com
81.	OMAR NDIAYE	SENEGAL	DIRECTEUR TRANSFERTS	LA POSTE	garmndiaye@hotmail.com
	ALIOUNE DIAW	SENEGAL	DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	LA POSTE	Aldiaw1@yahoo.fr
82.	SAMBA KA	SENEGAL	DIRECTEUR FINANCES	POST FINANCE	Samba.ka96@yahoo.fr
83.	MME ALIMATOU TAIROU	SENEGAL	CONSEILLER	ARTP	Alimatou.tairuo@artp.sn
84.	AMET DIENG	SENEGAL	MEMBRE DU COLLEGE	ARTP	korsanon@hotmail.com
85.	KANNEH MOHAMED ISSA	SIERRA LEONE	AG. MANAGING DIRECTOR	POSTAL	Mohamed.kanneh@salpost.sl
86.	VUKELA WILLIE	SOUTH AFRICA	CHIEF DIRECTOR/POSTAL POLICY	DEPT. OF COMMUNICATIONS	willie@doc.go.za
87.	MOTSHOANETSI LEFOKA	SOUTH AFRICA	CHIEF EXECUTIVE OFFICER	SAPO	MATSHOANETSILEFOKA@POSTOFFICE.CO.ZA
88.	TWIGGS XIPHU	SOUTH AFRICA	GROUP EXECUTIVE, PUBLIC AFFAIRS	SAPO/SAPOA	TWIGGS.XIPHU@POSTOFFICE.CO.ZA
89.	JANRAS KOTSI	SOUTH AFRICA	GROUP EXECUTIVE	SAPO	KOTSI.J2@SAPO.CO.ZA
90.	ANDREW NONGOGO	SOUTH AFRICA	GENERAL MANAGER, PUBLIC AFFAIRS	SAPO	
91.	VIOLET LETSIRI	SOUTH AFRICA	SENIOR MANAGER/ POSTAL REGULATION	ICASA	vletsiri@icasa.org.za
92.	MICHELE MORGAN	SOUTH AFRICA	SENIOR MANAGER/ COMPLIANCE	ICASA	mmorgan@icasa.org.za
93.	MRS. REHEMA MAKUBURI	TANZANIA	DIRECTOR, POSTAL AFFAIRS	TCRA	rmakuburi@tcra.go.tz
94.	MARO WILFRED	TANZANIA	PRINCIPAL ACCOUNTANT	TCRA	wmaro@tcra.go.tz
95.	LEMANYA HARUNI B.	TANZANIA	DEPUTY DIRECTOR POSTAL AFFAIRS	TCRA	haruni@tcra.go.tz
96.	KARUNGURA JOANNES	TANZANIA	SENIOR LEGAL OFFICER	TCRA	jkarungura@tcra.go.tz
97.	JOHN JOSEPH LUKONGE	TANZANIA	GENERAL MANAGER, CORPORATION RESOURCES	TPC	jlukonge@posta.co.tz
98.	MME KARAMBAL	TCHAD	DIRECTEUR GÉNÉRALE	SOCIETE	Kmiangeiside@yahoo.fr

	MIANGUÉ KAKESSE		ADJOINT	TCHADIENNE DES POSTES ET DE L'EPARGNE	
99.	GOLDOUM ELISE	TCHAD	DIRECTRICE DE PRODUCTION	SOCIETE TCHADIENNE DES POSTES ET DE L'EPARGNE	egoldoum@yahoo.fr
100	JAMES ARINAITWE	UGANDA	MANAGING DIRECTOR	POSTA UGANDA	jarinaitwe@ugapost.co.ug
101	GEOFFREY NUWAMANYA	UGANDA	HEAD INTERNAL AUDIT	POSTA UGANDA	jnuwamanya@ugapost.co.ug
102	LUCAS OMARA ABONG	UGANDA	COMPANY SECRETARY	POSTA UGANDA	omara@ugapost.co.ug
103	DAVID MULOBOLÉ	UGANDA	HEAD BUSINESS SERVICES	POSTA UGANDA	dmulobole@ugapost.co.ug
104	JESSICA UWERA	UGANDA	MANAGER INTERNATIONAL RELATIONS	POSTA UGANDA	juwera@ugapost.co.ug
105	ANDREW KAWESSA	UGANDA	BUSINESS DEVELOPMENT	POSTA UGANDA	akawesa@ugapost.co.ug
106	KAFEERO JAMES TAMALE	UGANDA	MANAGER/POSTAL REGULATION	UGANDA COMMUNICATIONS COMMISSION	kafeero@ucc.co.ug
107	SIMON BUGABA	UGANDA	ASSISTANT DIRECTOR	UGANDA COMMUNICATIONS COMMISSION	stripleb@ucc.co.ug
108	MUKHOOLI GEORGE	UGANDA	POSTAL COMPLIANCE SPECIALIST	UGANDA COMMUNICATIONS COMMISSION	gmukhooli@ucc.co.ug
109	CHELLA KATHLYN	ZAMBIA	OPERATIONS DIRECTOR	ZAMBIA POSTAL SERVICES CORP.	chellah@zampost.com.za@zampost.com.za
110	MUKAYA NYAMBE	ZAMBIA	ASST. LEGAL COUNSEL	ZAMBIA POSTAL SERVICES CORP	nmukaya@zampost.com.zm
111	JOHN KATUNGA	ZAMBIA	ACTING OPERATIONS DIRECTOR	ZAMBIA POSTAL SERVICES CORP	
112	KENNEDY DEWERA	ZIMBABWE	REGULATOR	POTRAZ	Kennedy.dewera@potraz.gov.zw
113	ZIMBANGO DOUGLAS	ZIMBABWE	MANAGING DIRECTOR	ZIMBABWE POSTS	dzimbangob@post.co.zw
114	MOYO SIFUNDO CHIEF	ZIMBABWE	GENERAL MANAGER	ZIMBABWE POSTS	scmoyo@zimpost.co.zw

			OPERATIONS AND INTERNATIONAL BUSINESS		
115	MRS. RODAH MASAVIRU	PAPU SECRETARIAT	SECRETARY GENERAL	PAPU	sg@papu.co.tz
116	MICHAEL ONYEZEWE	PAPU SECRETARIAT	HEAD, ADMINISTRATION & FINANCE	PAPU	af@papu.co.tz
117	DICKSON RAYORI	PAPU SECRETARIAT	HEAD, COMMUNICATION, COOPERATION AND MARKETING	PAPU	ccd@papu.co.tz
118	NOMBA OUEDRAOGO	PAPU SECRETARIAT	HEAD, STRATEGIC PLANNING AND DEVELOPMENT	PAPU	sp@papu.co.tz
119	NATHAN MKANDAWIRE	PAPU SECRETARIAT	HEAD, QUALITY OF SERVICE AND CUSTOMER CARE	PAPU	qs@papu.co.tz
120	MRS. OLIVE KIGENYI TAKUBWA	PAPU SECRETARIAT	QUALITY OF SERVICE OFFICER	PAPU	qso@papu.co.tz
121	PASCAL FRUCTUEUX CAPO-CHICHI	PAPU SECRETARIAT	TRANSLATOR/INTERPRETER	PAPU	translator@papu.co.tz
122	MS. FATUMA ABEBE	PAPU SECRETARIAT	SENIOR BILINGUA SECRETARY	PAPU	sc@papu.co.tz

LISTE DES OBSERVATEURS

No.	NOM	PAYS	FONCTION	ORGANISATION POSTALE	Adresse E-mail
1	Christian Minoungou	Ethiopia	Policy Officer, Post & Telecomms	African Union Commission	MINOUNGOUC@africa-union.org
2	Dayan Edouard	Switzerland	Director General	Universal Postal Union	edouard.dayan@upu.int
3	Clivaz Pascal-Thierry	Switzerland	Directeur des finances et de la stratégie	Universal Postal Union	pascal.clivaz@upu.int
4	Boillat Matthieu	Switzerland	Manager, Planification stratégique	Universal Postal Union	matthieu.boillat@upu.int
5	Defoundoux Claude	Switzerland	Regional Programme Manager for Africa	Universal Postal Union	Claude.defoundoux@upu.int
6	Kainet Moyo	South Africa	Executive Director	SAPOA	Kainet.moyo@postoffice.co.za
7	Demierre Jean-Luc	Switzerland	Consultant	Eurogiro AS	Demjluc@gmail.com
8	Park Jong Hueng	Korea	Director	Korea Post (ETRI)	Jpark@etri.re.kr
9	Kim Duk-hee	Korea	Deputy Director	Korea Post	kdhhh1@mke.go.kr
10	Kim In Sun	Korea		Korea Post (LG CNS)	insunkim@lgcns.com
11	Kim Kyu Yup	Korea		Korea Post (LG CNS)	kykim77@lgcns.com
12	Theubet Aimé	Switzerland	Director International Affairs	Swiss Post	Aime.theubet@post.ch
13	Caquet Xavier	Spain	Area Sales Manager	Precintia International, S.A.	xavier.caquet@precintia.com
14	Sadki Khalid	United States of America	International Accounts Manager	Escher Group Limited	khalid.sadki@eschergroup.com
15	Delehanty Dennis	USA	Director	International Postal and Delivery Services Policy U.S. Department of State	DelehantyDM@state.gov
16	Maas, Jan	Netherlands	Director	Nethpost Consultancy	jcemaasbeheerbv@home.nl
17	Linzie Bridget	Botswana	Ag. Exec. Secretary	CRASA	blinzie@it.bw
18	Paingt Marc	Belgique	Directeur Relations Internationales	BPOST	Marc.paingt@bpost.be
19	Koudougou Zakari	Cote d'Ivoire	Regional Secretary	UNI AFRICA	Zakari.koudougou@uniglobalunion.org
20	Dunn Terry	Canada	Director International Relations	Canada Post corporation	Terry.dunn@canadapost.ca
21	Lokosang Lemi Lokosang	South Sudan	Senior Inspector Planning	Ministry of Telecomms & postal services	blemikhaut@yahoo.com

Rapport de la 30^{ème} session ordinaire
du Conseil d'administration de l'UPAP
Addis-Abeba, Ethiopie
11 au 13 juillet 2011

